



2019

**COMPTE RENDU
ADMINISTRATIF
ET FINANCIER**

MEYRIN

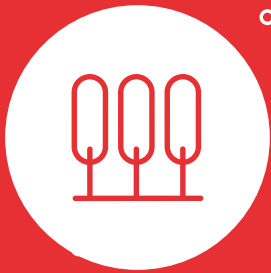


TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF	4
CONSEIL MUNICIPAL	6
CONSEIL ADMINISTRATIF	11

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	12
AÎNÉS	32
BIBLIOTHÈQUE - ARCHIVES	40
CULTURE	44
DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET EMPLOI	52
ENVIRONNEMENT	62
ÉTAT CIVIL	72
FEU ET SECOURS	74
GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS	80
PETITE ENFANCE	86
POLICE MUNICIPALE	96
PROTECTION CIVILE	102
SPORTS	104
THÉÂTRE FORUM MEYRIN	114
URBANISME, TRAVAUX PUBLICS ET ÉNERGIE	120

FINANCES	134
-----------------------	------------

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Au Président du Conseil municipal,
À Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,
Aux habitantes et habitants de la commune de Meyrin,

Vous tenez entre vos mains l'édition 2019 du compte rendu administratif et financier de la ville de Meyrin. Ce document reflète de manière qualitative et quantitative l'ensemble des activités menées par les services communaux au cours de l'année écoulée.

En conformité avec la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, l'intégralité des éléments financiers relatifs à l'exercice comptable 2019 est également rapportée et commentée.

Pour la 2^{ème} année consécutive, ces comptes sont présentés selon le plan comptable harmonisé MCH2 qui s'applique à l'ensemble des collectivités publiques de Suisse. Volumineuse et complexe, la mise en conformité de la comptabilité selon ce nouveau plan n'est pas entièrement achevée. En 2019, plusieurs adaptations sont intervenues, produisant un impact sur le résultat des comptes sans lien direct avec l'activité que celui-ci est pourtant censé refléter.

Parmi ces adaptations, il est nécessaire de mentionner ici celle adoptée par l'ensemble des communes du Canton de Genève en octobre 2019 concernant la méthode de comptabilisation de l'impôt à la source, puisqu'en raison de ce changement, une écriture négative de plus de CHF 11 millions portant sur les années 2017-2018 vient grever le résultat des comptes 2019, qui affiche de ce fait, un déficit extraordinaire de CHF 3,3 millions.

Afin de pouvoir apprécier d'une manière plus rigoureuse le résultat effectif de l'activité administrative et financière réalisée au cours de l'année 2019, il convient dès lors de neutraliser cet élément comptable extraordinaire. Ainsi, le résultat opérationnel fait état d'un excédent de CHF 8,5 millions. Ce montant, à son tour composé par près de CHF 5,4 millions d'éléments financiers spécifiques et non-récurrents, amène à considérer un excédent aux comptes strictement lié à l'activité de CHF 3,1 millions.

Si ce dernier résultat permet au Conseil administratif de constater avec satisfaction, d'une part, la parfaite maîtrise des finances communales, et d'autre part, que sa stratégie budgétaire, intégrant notamment la réévaluation des estimations de recettes fiscales basée sur l'arrivée de nouveaux contribuables, se révèle probante pour la seconde année consécutive, il tient surtout à souligner l'investissement humain et la somme de compétences qui sont à l'œuvre au sein de l'administration communale et qui permettent de réaliser l'action publique de proximité nécessaire à l'accompagnement du développement urbain que connaît Meyrin.

Car tandis qu'un principe de précaution avait été appliqué dans le cadre de l'élaboration du budget 2019, le Conseil administratif ayant privilégié l'objectif de stabiliser l'existant sans développer de nouvelles prestations, il constate néanmoins que l'année 2019 s'est révélée avec son lot d'imprévus et que l'activité dite ordinaire s'est déroulée à un rythme pour le moins soutenu.

A cet égard, les heures de travail supplémentaires ainsi que les vacances non-prises ne diminuent que de 570 heures par rapport à 2018, sur un total cumulé de 30'749 heures, équivalentes à CHF 1,6 millions de réserve comptable afin de les couvrir financièrement.

En sus de cet indicateur d'une intensité et d'un volume croissant de la charge de travail au sein de l'administration communale, le Conseil administratif fait le bilan d'une année ponctuée par plusieurs événements exceptionnels qui ont requis une mobilisation formidable de la part de différentes équipes pour les maîtriser, tels que l'incendie sur le toit de la patinoire des Vergers ayant nécessité l'évacuation sécurisée du public présent à la piscine au même moment, ou encore, le nouvel épisode de canicule ayant notamment mis à mal l'organisation de la fête des écoles ainsi que la prestation d'accueil dans les structures petite enfance. Le Conseil administratif réitère ici sa vive gratitude et ses remerciements à l'ensemble des membres du personnel impliqué, pour l'exemplarité de leur courage et pour l'agile réactivité dont ils ont su faire preuve, permettant de sauvegarder la santé de la population et de minimiser les incidences négatives de tels événements.

Entamé depuis 2015, le développement urbain s'est poursuivi avec la livraison de nouveaux logements, portant le nombre de la population résidante à 25'618 Meyrinoises et Meyrinois au 31 décembre 2019. Une progression qui maintient la pression quant à l'atteinte des objectifs visés depuis le début de cette législature devant permettre d'accueillir et d'intégrer cette nouvelle population dans de bonnes conditions, en se donnant les moyens de préserver la qualité des prestations, ainsi que la valeur du patrimoine communal.

Le Conseil administratif observe ainsi que cette année 2019 aura également été ponctuée par de nombreuses inaugurations, manifestations et activités communautaires, tant associatives, que municipales et citoyennes, qui sont autant d'actes concrets traduisant l'engagement politique au service de la qualité de vie durable à Meyrin, et que nous vous invitons à découvrir au fil des pages qui suivent.

Parmi ces faits, il tient à relever ici l'étape importante qu'a franchi le grand projet Cœur de Cité avec l'aboutissement du mandat d'études parallèles par la désignation, à l'unanimité des membres du jury, de son lauréat : le projet baptisé Phénix. Désormais, c'est une équipe enrichie par les jeunes porteurs de ce projet qui est engagée par les travaux d'études portant sur les éléments choisis de nouvelle mairie, de place et de parc public. Le Conseil administratif se félicite de la qualité d'ensemble de la démarche déroulée jusqu'ici et à la veille de terminer cette législature, il souhaite vivement qu'elle se poursuive jusqu'à sa concrétisation avec le même état d'esprit coopératif et la même énergie positive qui garantiront une réussite exemplaire et couronnée de succès de ce grand projet !

Enfin, le Conseil administratif souhaite exprimer avec une plus grande satisfaction encore sa reconnaissance envers les collaboratrices et les collaborateurs de l'administration communale pour l'engagement concerné dont ils et elles font preuve au quotidien, mettant généreusement à contribution leurs compétences et leur expertise tant professionnelle que personnelle pour mener à bien tant d'ambitieux projets. En témoignant du sincère plaisir que procure une telle qualité de collaboration, il remercie chaleureusement chacune de ces personnes.

Il remercie aussi les membres du Conseil municipal pour le soin et l'attention avec lesquels ils exécutent leur mandat politique et qui, dans leur majorité, appuient de leur soutien les objectifs politiques proposés. Le Conseil administratif remercie également les habitantes et les habitants pour leur participation active à la vie communale, pour leurs interpellations directes, toujours soucieuses du bien commun, ainsi que pour les témoignages de confiance et d'encouragement adressés régulièrement à son endroit et qui nourrissent la motivation avec laquelle le Conseil administratif maintient l'intensité de son propre engagement au service de Meyrin, pour les générations actuelles et celles de demain.

Le Conseil administratif :

Nathalie LEUENBERGER
Maire

Jean-Marc DEVAUD
Conseiller administratif

Pierre-Alain TSCHUDI
Conseiller administratif

CONSEIL MUNICIPAL

MUTATIONS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, le Conseil municipal a enregistré les mutations suivantes :

2 juillet 2019 : démission de Mme Sabine Tiguemounine (Les Verts) ;

13 septembre 2019 : démission de M. Arthur Jimenay (Parti démocrate-chrétien) ;

17 septembre 2019 : assermentation de Mme Claire Heiniger (Les Verts) en remplacement de Mme Sabine Tiguemounine, démissionnaire ;

15 octobre 2019 : assermentation de M. Tobias Clerc (Parti démocrate-chrétien) en remplacement de M. Arthur Jimenay, démissionnaire.

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

A la suite des mutations mentionnées ci-dessus, la composition du Conseil municipal au 31 décembre 2019 est la suivante :

Parti démocrate-chrétien de Meyrin-Cointrin (6 sièges)
Mmes Bocard et Deluermoz, MM. Clerc, Falvo, Squillaci et Tremblet

Les libéraux-radicaux de Meyrin-Cointrin (5 sièges)
MM. Bocard, Gognuz, Gerson, Serrano et Wrzosowski

Les socialistes de Meyrin-Cointrin (6 sièges)
Mmes Dimopoulos et Lüthi, MM. Brocard, Fabre, Halimi et Iswala

Les verts de Meyrin-Cointrin (7 sièges)
Mmes Hartmann, Heiniger, Murciano et Tschudi-Spiropulo, MM. Amato, Cornuz et Dumalle

Mouvement citoyens genevois (5 sièges)
Mmes Girardet et Wullschleger, MM. Frauchiger, Lustenberger et Pachoud

UDC Meyrin-Cointrin (3 sièges)
Mmes Hayes et Schweizer, M. Hubert

Hors parti (1 siège)
M. Gaetanino

Au cours de la séance du 21 mai 2019 le Bureau du Conseil municipal a été formé comme suit :

Président : M. Eric Cornuz (Les Verts de Meyrin-Cointrin)

1^{er} vice-président : M. Fabien Gognuz (Les libéraux-radicaux de Meyrin-Cointrin)

2^e vice-président : M. Roger Frauchiger (Mouvement citoyen genevois)

1^{er} secrétaire : M. Hysri Halimi (Parti socialiste de Meyrin-Cointrin)

2^e secrétaire : M. Nicola Squillaci (Parti démocrate-chrétien de Meyrin-Cointrin)

Membre : Mme Adriana Schweizer (Union démocratique du centre)

COMMISSIONS MUNICIPALES

Administration générale

Président : N. Squillaci

Membres : M. Amato, M. Fabre, F. Falvo, F. Gognuz, H. Halimi, S. Hayes, C. Lustenberger, C. Murciano, L. Tremblet, G. Wrzosowski et C. Wullschleger

Affaires sociales et jeunesse

Président : R. Frauchiger

Membres : Y. Bocard, E. Dimopoulos, F. Falvo, M. Girardet, F. Gognuz, C. Heiniger, P. Iswala, E. Hartmann, C. Lustenberger, A. Schweizer et G. Wrzosowski

Aînés

Président : L. Tremblet

Membres : Y. Bocard, E. Brocard, E. Cornuz, F. Falvo, M. Gerson, M. Girardet, E. Hartmann, S. Hayes, B. Lüthi, S. Pachoud et P. Serrano

Cœur de cité ad hoc

Président : P. Bocard

Membres : M. Amato, E. Cornuz, C. Deluermoz, M. Fabre, M. Girardet, F. Gognuz, B. Lüthi, P. Pachoud, A. Schweizer, L. Tremblet et G. Wrzosowski

Coopération au développement**Présidente :** M. Girardet**Membres :** P. Boccard, Y. Boccard, C. Deluermoz, E. Dimopoulos, R. Frauchiger, F. Gognuz, S. Hayes, C. Heiniger, P. Iswala, S. Pachoud et A. Tschudi-Spiropulo**Culture****Présidente :** S. Hayes**Membres :** P. Boccard, Y. Boccard, E. Cornuz, C. Deluermoz, E. Dimopoulos, R. Frauchiger, M. Girardet, H. Halimi, A. Schweizer, A. Tschudi-Spiropulo et G. Wrzosowski**Environnement et Agenda 21****Président :** M. Dumalle**Membres :** E. Brocard, E. Cornuz, C. Deluermoz, M. Gerson, F. Gognuz, H. Halimi, E. Hubert, S. Pachoud, L. Tremblet, A. Tschudi-Spiropulo et C. Wullschleger**Finances****Président :** M. Amato**Membres :** P. Boccard, T. Clerc, M. Fabre, R. Frauchiger, H. Halimi, E. Hartmann, C. Murciano, S. Pachoud, A. Schweizer, P. Serrano et N. Squillaci**Gérance et entretien des bâtiments****Présidente :** B. Luthi**Membres :** P. Boccard, E. Brocard, M. Fabre, F. Falvo, E. Hubert, C. Lustenberger, C. Murciano, P. Serrano, L. Tremblet et A. Tschudi-Spiropulo et C. Wullschleger**Information et communication****Présidente :** E. Hartmann**Membres :** E. Cornuz, C. Deluermoz, E. Dimopoulos, M. Gerson, M. Girardet, S. Hayes, B. Luthi, C. Lustenberger, P. Serrano, N. Squillaci et A. Tschudi-Spiropulo**Liaison (chef-fe-s de groupe)****Président :** E. Cornuz**Membres :** M. Amato, M. Fabre, M. Girardet, E. Hubert, P. Serrano et L. Tremblet**Petite enfance****Président :** S. Pachoud**Membres :** P. Boccard, Y. Boccard, E. Cornuz, E. Dimopoulos, R. Frauchiger, F. Gognuz, E. Hartmann, B. Luthi, A. Schweizer, N. Squillaci et C. Wullschleger**Quartier des Vergers ad hoc****Président :** P. Boccard**Membres :** T. Clerc, M. Dumalle, M. Fabre, R. Frauchiger, M. Gerson, M. Girardet, C. Heiniger, E. Hubert, B. Luthi, L. Tremblet et G. Wrzosowski**Sécurité****Président :** P. Iswala**Membres :** M. Amato, P. Boccard, M. Fabre, H. Halimi, C. Heiniger, S. Pachoud, A. Schweizer, P. Serrano, N. Squillaci, L. Tremblet et C. Wullschleger**Sports****Président :** M. Fabre**Membres :** E. Brocard, T. Clerc, C. Deluermoz, M. Dumalle, M. Gerson, M. Girardet, F. Gognuz, H. Halimi, C. Murciano, S. Pachoud et A. Schweizer**Travaux publics****Président :** P. Serrano**Membres :** P. Boccard, E. Brocard, T. Clerc, M. Dumalle, F. Falvo, R. Frauchiger, F. Gognuz, E. Hubert, P. Iswala, C. Lustenberger et C. Murciano**Urbanisme et mobilité****Président :** L. Tremblet**Membres :** M. Amato, P. Boccard, T. Clerc, C. Deluermoz, M. Dumalle, M. Girardet, H. Halimi, E. Hubert, P. Iswala, C. Lustenberger et P. Serrano**COMMISSIONS EXTRAPARLEMENTAIRES****Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement****Délégués du Conseil municipal :** M. Fabre, M. Girardet, F. Gognuz, C. Heiniger, A. Schweizer et N. Squillaci**Déléguée du Conseil administratif :** N. Leuenberger (présidente)**Commission consultative des aînés****Délégué du Conseil municipal :** E. Brocard**Délégué du Conseil administratif :** P. A. Tschudi (président)**Comité du Centre de loisirs (Maison Vaudagne)****Délégué du Conseil municipal :** R. Frauchiger**Comité du Jardin Robinson****Déléguée du Conseil municipal :** C. Murciano

Fondation meyrinoise du Casino (Conseil)

Délégués du Conseil municipal: Michel Aebischer, Maurice Amato et Cosima Deluermoz

Délégué du Conseil administratif: non attribué, suite à la démission de M. Morand

Fondation Nouveau Meyrin (Conseil)

Délégués du Conseil municipal: JeanClaude Brulhart, Benjamin Chiabudini, Marcel Dumalle, JeanFrançois Girardet, Sasá Hayes et Roland Sansonnens

Délégués du Conseil administratif: JeanClaude Ducrot, Jacques Robert et Ulrike Amos

Commission consultative du Fonds d'art contemporain

Délégués du Conseil municipal: C. Deluermoz et E. Dimopoulos

Délégués du Conseil administratif: N. Leuenberger (présidente) et P. A. Tschudi

Commission consultative du Fonds énergie

Délégués du Conseil municipal: M. Dumalle, F. Grognuz, E. Hubert et L. Tremblet

Suppléant: M. Fabre

Délégué du Conseil administratif: P. A. Tschudi

Comité de rédaction du journal *Meyrin Ensemble*

Délégués du Conseil municipal: E. Cornuz et M. Girardet

Suppléants: P. Boccard et B. Luthi

Délégué-e du Conseil administratif: le/la maire en fonction

Colonie de vacances *La Ruche*

Délégué du Conseil municipal: R. Frauchiger

Suppléant: F. Grognuz

Comité de l'Association *Espace Undertown*

Délégué du Conseil municipal: H. Halimi

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL**5 février 2019**

➤ Approuve une résolution présentée par Mme Alejandra Tschudi-Spiropulo, au nom des Verts de Meyrin-Cointrin, M. Aldo Ortelli, au nom des Socialistes, M. Stéphane Pachoud, au nom du Mouvement citoyen genevois, et Mme Adriana Schweizer, au nom de l'Union démocratique du centre, demandant une diminution d'au moins 50% du tarif des locations de locaux communaux aux résidents meyrinois;

➤ Accepte une résolution présentée par M. Maurice Amato, au nom des Verts de Meyrin-Cointrin, demandant le déplacement des défibrillateurs communaux en libre accès à l'extérieur des bâtiments, le renforcement par un signallement visible ainsi que leur référencement sur le plan communal et sur le site internet communal.

12 mars 2019

➤ Approuve la constitution d'une servitude de distance et vue droite grevant la parcelle communale n° 14'227 au profit de la parcelle n° 13'251, propriété de La Tour Immobilière Sàrl et au profit de l'Etat de Genève;

➤ Accepte la création du Groupement intercommunal pour le bâtiment «La Ruche» situé aux Granges-sur-Salvan en Valais, destiné à l'hébergement de vacances, à l'approbation de ses statuts et à la dotation d'une subvention d'investissement de CHF 400'000.-;

➤ Ouvre un crédit de construction de CHF 830'000.- destiné à la réalisation d'équipements prévus dans la 2^e phase du projet de valorisation du Jardin botanique alpin;

➤ Approuve une résolution proposée par le Conseil administratif visant à formaliser un programme communal culturel et sportif complémentaire à la construction d'un établissement d'enseignement secondaire II au lieu-dit «La Gravière» par l'Etat.

30 avril 2019

➤ Entend la présentation des comptes 2017 par M. Devaud, conseiller administratif;

➤ Ouvre un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 20'000.-, proposé par Laurent Tremblet, président, au nom du Conseil municipal, destiné à MEDAIR, pour apporter une aide urgente en faveur de la population du Mozambique touchée par le cyclone Idai;

➤ Octroi au Conseil administratif un crédit de CHF 788'500.- destiné à l'agrandissement et à la construction respectivement de deux et quatre écopoints;

➤ Approuve une résolution présentée par Esther Hartmann, au nom des Verts de Meyrin Cointrin, demandant à ce que le Conseil administratif intervienne auprès du Conseil d'Etat et du Conseil d'administration des TPG en faveur de l'augmentation de la fréquence du tram 18;

➤ Accepte une résolution présentée par Eric Cornuz, au nom des Verts, Cosima Deluermoz pour le PDC, Elisa Dimopoulos pour les Socialistes, Myriam Girardet pour le MCG et Emile Hubert pour l'UDC, en vue du soutien des autorités meyrinoises à la Grande Marche pour la Paix reliant Delhi à Genève en 2020 (Jai Jagat 2020);

➤ Prend note du rapport établi par H. Halimi (S), délégué au comité de l'association Espace Undertown.

21 mai 2019

- Approuve la constitution de servitudes de superficie au profit de l'Office fédéral des routes (OFROU) en vue de construire, d'entretenir, de maintenir et de remplacer des parois antibruit sur diverses parcelles dont la parcelle 14'352 propriété de la ville de Meyrin ;
- Approuve le compte de fonctionnement 2018 pour un montant de CHF 110'695'005.48 (dont à déduire les imputations internes de CHF 594'890.03, soit net CHF 110'100'115.45) aux charges et de CHF 117'752'497.03 (dont à déduire les imputations internes de CHF 594'890.03, soit net CHF 117'157'607.-) aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 7'057'491.55 ;
- Ouvre un crédit d'engagement complémentaire de CHF 108'396.11 pour couvrir ce dépassement ;
- Accepte la constitution de servitudes de superficie et d'empiètement au profit de la Fondation Qualité de vie de quartier (en cours de constitution), ou tout autre organisme poursuivant le même but d'intérêt public, sur la parcelle n° 14612 sise à Meyrin, dénommée esplanade des Récréations, et ouverture d'un crédit de CHF 267'000.- ;
- Forme son bureau pour la période 2019-2020.

Séance du 18 juin 2019

- Annule la délibération n°2018-28a du 11 décembre 2018 et accepte la création de la Fondation intercommunale de Pré-Bois par la commune de Meyrin ainsi que neuf autres communes ;
- Approuve les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2018 de la Fondation Nouveau Meyrin ;
- Ouvre un crédit de réalisation de CHF 860'600.- brut destiné à la mise en œuvre des mesures de requalification paysagère de la Mesure d'accompagnement paysage du domaine de Feuillasse (MAP-Feuillasse) le long de la route de Préveessin ;
- Prend acte des rapports des délégués à la commission consultative des aînés (E. Brocard, S) et a au Comité du Jardin Robinson (C. Murciano, Ve).

Séance du 17 septembre 2019

- Procède à l'assermentation de Mme Claire Heiniger (Ve) en remplacement de Mme Sabine Tiguemounine, démissionnaire ;
- Nomme Mme Heiniger (Verts) en tant que déléguée à l'Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement en remplacement de Mme Tiguemounine (Ve), démissionnaire ;
- Elit M. Squillaci président à la commission administration générale en remplacement de M. Jimenay (PDC), démissionnaire ;

- Elit M. Tremblet président à la commission aînés en remplacement de M. Jimenay (PDC), démissionnaire ;
- Elit Mme Deluermoz en tant que déléguée du Conseil municipal à la Fondation meyrinoise du Casino en remplacement de M. Jimenay (PDC), démissionnaire ;
- Approuve le crédit de construction de CHF 1'845'000.- destiné à la réalisation de locaux d'exploitation pour l'entretien des terrains du centre sportif des Vergers ;
- Approuve la résolution présentée par les membres de la commission environnement et agenda 21, demandant de renforcer la lutte contre l'usage du plastique à Meyrin.

Séance du 15 octobre 2019

- Procède à l'assermentation de M. Tobias Clerc (Parti démocrate-chrétien), en remplacement de M. Arthur Jimenay (PDC), démissionnaire ;
- Refuse la résolution 2019-02a présentée par Philippe Serrano, au nom du Parti Libéral-Radical, Myriam Girardet, au nom du Mouvement des Citoyens Genevois, Emile Hubert, au nom de l'Union Démocratique du Centre, demandant la tenue d'une séance de commission sécurité ainsi que la réalisation rapide d'un audit externe pour analyser la gestion des ressources humaines du service de la police municipale ;
- Accepte de constituer une servitude de superficie au profit de la Fondation Qualité de Vie de Quartier, sur la parcelle n° 14612 sise à Meyrin, dénommée esplanade des Récréations, et d'ouvrir un crédit de CHF 267'000.- ;
- Nomme les président et vice-président du local de vote pour l'année 2020 ;
- Prend acte du rapport du délégué du Conseil municipal à la Maison Vaudagne (R. Frauchiger, MCG).

Séances des 19 et 20 novembre 2019

- Refuse de créer une réserve comptable assimilée aux fonds propres ainsi qu'un règlement relatif à la constitution de cette réserve comptable ;
- Classe la pétition pour des repas de midi de qualité à Meyrin-les-Bains ;
- Ouvre un crédit de CHF 1'399'300.- destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises ;
- Fixe les indemnités allouées en 2020 aux maire et conseillers administratifs à CHF 438'017.- et les jetons de présence alloués aux conseillers municipaux à CHF 250'000.- ;
- Fixe le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2020 à CHF 30.- ;
- Approuve le budget de fonctionnement 2020 pour un montant de CHF 122'962'198.- (dont à déduire les imputations

internes de CHF 629'749.-, soit net CHF 122'332'449.-) aux charges et de CHF 122'991'546.- (dont à déduire les imputations internes de CHF 629'749.-, soit net CHF 122'361'797.-) aux revenus, l'excédent de revenus total présumé s'élevant à CHF 29'348.-;

- Ouvrir un crédit de CHF 1'743'485.- pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2019 du patrimoine administratif et financier;
- Renvoie au Conseil administratif la pétition concernant l'esplanade des Récréations.

10 décembre 2019

- Approuve une délibération présentée par les membres de la commission coopération au développement présents, Mmes Myriam Girardet, Cosima Deluermoz, Elisa Dimopoulos, Sasà Hayes, Alejandra Tschudi-Spiropulo et MM. Pierre Boccard, Roger Frauchiger, Fabien Grognoz, Placide Iswala et Stéphane Pachoud, relative à un crédit immédiat de CHF 18'000.- destiné à Terre des Hommes Suisse, pour apporter l'aide urgente en faveur du peuple Yanomami d'Amazonie au Brésil;
- Renvoie à la commission des travaux publics une délibération relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 8'880'000.- destiné à la rénovation de l'école de la Golette;

- Renvoie à la commission cœur de cité ad hoc une délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 3'235'000.- en vue de la mise à niveau du bâtiment Forum Meyrin et de la relocalisation des activités pendant la durée des travaux;
- Approuve une délibération n° 2019-27 présentée par les membres du bureau présents, Mme Schweizer et MM. Cornuz, Grognoz, Frauchiger, Halimi et Squillaci, relative à l'ouverture d'un crédit d'urgence de CHF 50'000.- destiné à la Croix-Rouge suisse pour apporter de l'aide aux victimes du séisme du 26 novembre 2019 à l'ouest de l'Albanie;
- Ouvrir un crédit de construction de CHF 408'600.- en vue de l'installation de dispositifs de protection anti-chute sur les toitures plates des bâtiments communaux
- Approuve une délibération n° 2019-18a relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 5'593'000.- destiné à la réalisation des vestiaires et autres équipements compris dans la 6^e étape du centre sportif des Vergers.

Statistiques concernant les séances et les commissions du Conseil municipal

	2015	2016	2017	2018	2019
Séances du Conseil municipal	12	10	10	10	10
Séances du Bureau	10	9	9	9	10
Séances de commissions	104	109	99	90	95
Réunions chefs de groupe	5	1	3	1	2
Total des séances	131	129	121	110	117

27 délibérations ont été présentées lors des séances du Conseil municipal.

CONSEIL ADMINISTRATIF

Dès le 1^{er} juin 2019, le **Conseil administratif** se compose ainsi :

- Mme Nathalie LEUENBERGER, maire
- M. Jean-Marc DEVAUD, vice-président
- M. Pierre-Alain TSCHUDI

avec la répartition des responsabilités et charges mentionnée ci-dessous :

Madame N. Leuenberger (*intérimaire M. Tschudi*)

Bibliothèque – Culture – Développement social et emploi
– Petite enfance – Théâtre Forum Meyrin

Monsieur J.-M. Devaud (*intérimaire Mme Leuenberger*)

Environnement – Etat civil – Gérance et entretien des bâtiments – Sports

Monsieur P.-A. Tschudi (*intérimaire M. Devaud*)

Aînés – Feu et secours – Police municipale – Protection civile – Urbanisme, travaux publics et énergie

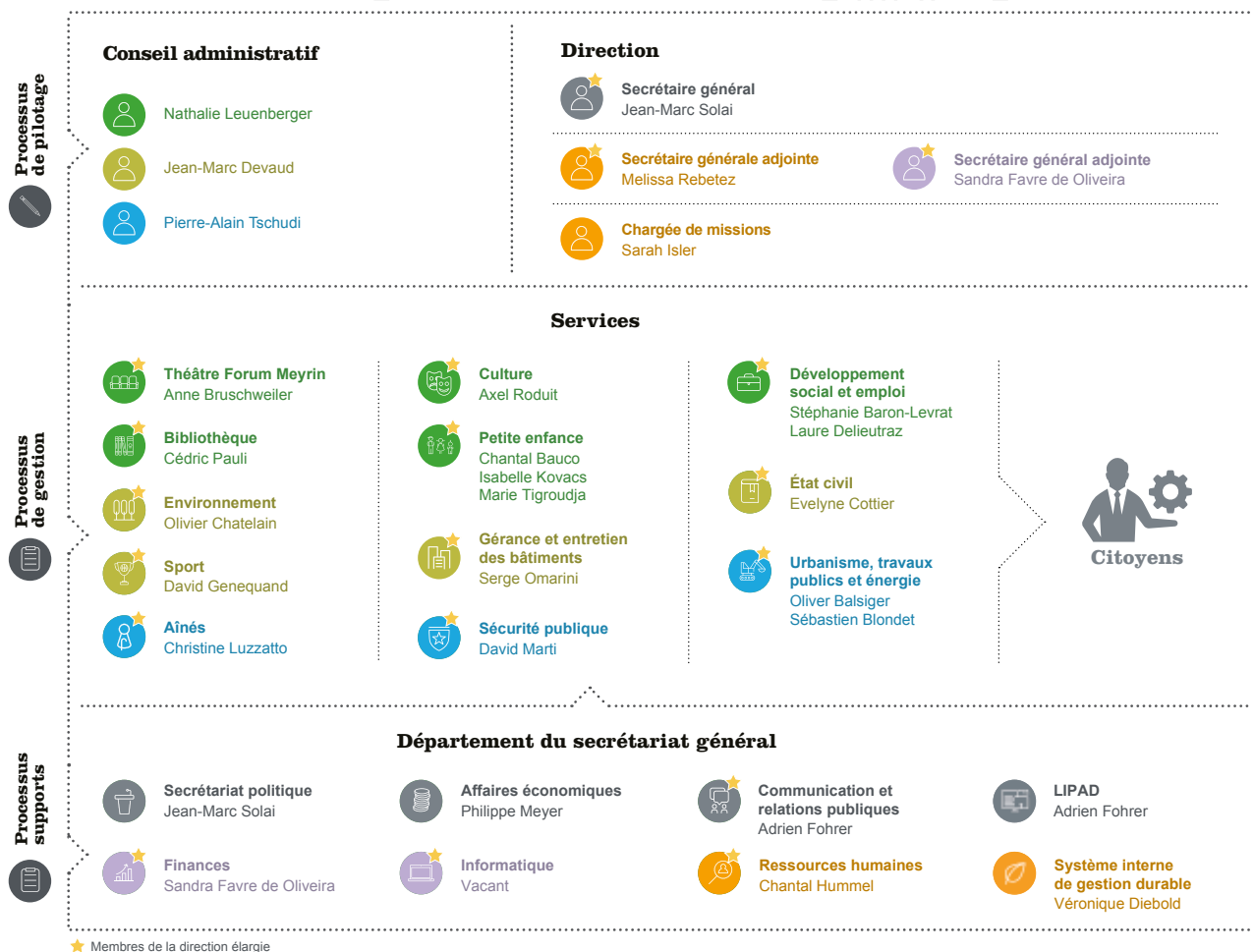
Le secrétariat général, y compris les finances, les ressources humaines, les affaires économiques, la communication et relations publiques ainsi que l'informatique, rapporte au Conseil administratif.

Durant l'année 2019, le **Conseil administratif** a tenu 71 séances pour régler les problèmes afférents à la Commune et a participé, en outre, aux 10 séances du Conseil municipal, 10 séances du Bureau, ainsi qu'aux diverses séances de commissions concernant la charge de chacun.

Naturalisations

Conformément à la décision prise lors du Conseil municipal du 11 mai 1999, le Conseil administratif, dès cette date, a préavisé pour l'année 2019, les naturalisations suivantes :

- 63 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans ;
- 45 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de moins de 25 ans.



LA GOUVERNANCE

Mise en œuvre de la gouvernance, vers une évolution de la culture d'organisation

Reconfirmer le sens du service public, privilégier des liens interpersonnels respectueux et aisés, valoriser et partager les compétences et les expériences internes multiples, s'appuyer sur une organisation du travail et des outils proposant clarté, simplicité, rapidité et performance, représentent les axes prédominants des évolutions vers lesquelles la gouvernance du Conseil administratif invite l'administration. Depuis le début de l'année 2018, l'administration s'est inscrite dans une démarche au moyen de laquelle elle réinterroge collectivement sa raison d'être et pose un regard critique sur ses pratiques. Dans l'esprit de la continuité, elle questionne ainsi sa culture d'organisation en vue de la faire évoluer et de la refonder. Son but est de maintenir la haute qualité des prestations sans sacrifier à la santé et au plaisir au travail des collaborateurs.

Il nous est possible de définir les piliers de la gouvernance à travers les termes de sens (notre conception commune du service public), d'autonomie (être libre dans un cadre donné), d'inclusion (être impliqué dans des réflexions et des choix) et de pouvoir d'agir (augmenter ses compétences professionnelles). Chacune de ces notions, et les valeurs qui les sous-tendent doivent être appréhendées par chaque collaborateur et se traduire dans l'organisation du travail et les prises de décision. Elles ont été mises en travail durant l'année 2019. Les activités menées, décrites ci-après, sont ordonnancées en quatre thèmes : le système organisationnel, le rôle des cadres, le collectif, les espaces de travail.

LE SYSTÈME ORGANISATIONNEL

Système de coopération et de contrôle interne (SCI)

Missions, risques et flux de travail des services métier

L'administration a poursuivi son travail de mise à niveau de son système organisationnel afin de le rendre plus solide et adaptatif à un environnement volatile, incertain, complexe et ambigu.

Après avoir décrit les missions, les processus clés, les activités et leurs moyens de maîtrise ainsi que définit des procédures au sein des services et unités rattachés au département du secrétariat général (8 entités), le déploiement du SCI s'est poursuivi au sein de 9 parmi les 12 services métier délivrant des prestations au public. Le travail de description mené par les services a contribué à identifier les impacts sur le public et le territoire de

leurs actions, de confirmer ou clarifier leurs périmètres de responsabilités et d'identifier leurs principaux moyens d'action. Plusieurs procédures transversales, réunissant divers services, ont été décrites dans la volonté de fluidifier l'organisation du travail rendu plus efficient.

Sous l'angle financier, le processus des achats responsables, processus clé de l'organisation, et les procédures liées, ont également été décrits.

Dans ce sens, un état des lieux des pratiques des achats a été mené, particulièrement dans la visée de révéler celles en matière d'achats responsables ainsi que les critères de durabilité appliqués. La ville de Meyrin n'a en effet pas centralisé ses achats et de nombreux collaborateurs sont de fait des acheteurs. Ainsi, 13 entretiens, réunissant au total une quarantaine de personnes, ont été menés.

En parallèle, le service des finances et l'unité du système interne de gestion durable ont défini les principes d'une procédure d'achats responsables adoptée fin 2019 par le Conseil administratif. Celle-ci veille au respect rigoureux de la conformité et offre des outils devant faciliter la tâche des acheteurs internes. Elle sera déployée par l'ensemble des services en 2020, avec des critères de développement durable adaptés à chaque type d'achat. Des projets comme la centralisation de certains achats, l'évolution vers des fournisseurs locaux et durables ont commencé dans certains services, au gré des opportunités (lessives, cadeaux et objets promotionnels, denrées alimentaires). Par ailleurs, l'analyse de traçabilité et de durabilité de la chaîne de fabrication de vêtements achetés par les services de l'environnement et de la gérance et entretien des bâtiments a mis en évidence les bonnes pratiques et les points d'amélioration.

La description de ce processus achats contribue sensiblement à rendre l'organisation plus performante, en termes d'achats, s'agissant des gains financiers estimés, au sens strict, ou de la capacité amplifiée de l'administration de s'attacher les prestations de fournisseurs respectueux de la politique de gestion interne durable du Conseil administratif.

Le cadre normatif de l'organisation

En 2019, le Conseil administratif a adopté trois directives à l'attention de l'administration clarifiant les règles du jeu et donc les marges de manœuvre des collaborateurs municipaux dans des domaines sensibles :

- la directive concernant la gestion des avantages et des invitations ;
- la directive concernant l'engagement de personnes avec des liens de parenté ;
- la directive sur la hiérarchie des documents. Celle-ci définit un mode de désignation et de gestion des documents normatifs de l'organisation.

Le Conseil a par ailleurs adopté une mise à jour du règlement d'organisation interne relatif au fonctionnement du Conseil administratif, du collège des secrétaires généraux et de la direction élargie (RI 30 121).

Les organes du système

Un nouvel organe soutenant la performance de l'administration a été créé en début d'année. Il est appelé collège des secrétaires généraux. Siègent dans ce collège, le secrétaire général, les deux secrétaires générales adjointes et la chargée de mission. La mission de ce collège est d'accompagner le Conseil administratif dans le pilotage et le suivi de son programme politique, définir et maintenir un système organisationnel, dont l'environnement de confiance et les flux, sont adaptés aux besoins et conformes à la gouvernance, soutenir la traduction du programme politique en actions publiques intégrées, créer les conditions structurelles de la transversalité et de la coopération interservices, veiller au respect des principes de la gouvernance.

Définition de fonctions des collaborateurs selon les attentes de l'employeur

Un travail conséquent a été mené dans la définition de nouvelles fonctions créées au sein de l'administration et la redéfinition de fonctions dont les périmètres ont évolué au fil du temps. La commission d'évaluation des fonctions s'est réunie trois fois en 2019 et a examiné une quinzaine de définitions de fonctions. De plus, une procédure a été décrite définissant l'entier du flux : de la confirmation du besoin à la validation par le Conseil administratif.

Le système interne de gestion durable

En février 2019, une nouvelle unité a vu le jour, rattachée au département du secrétariat général et composée d'un poste à 80%. Cette unité a la mission de doter la ville de Meyrin d'un système interne de gestion durable. Ce système déploiera et rendra compte des actions relatives à la politique interne de gestion durable, formalisée par le Conseil administratif en 2017, posant des principes directeurs pour les quatre domaines suivants :

- achats professionnels responsables ;
- gestion des déchets ;
- énergie ;
- mobilité.

Par cette politique, le Conseil administratif rappelle sa volonté de maintenir la qualité de vie des habitants dans la poursuite de l'exigence de durabilité environnementale, économique et sociale envers les générations à venir. L'administration développe de nombreuses prestations publiques de manière durable. Dans un souci d'exemplarité, le Conseil aspire désormais à ce qu'elle intègre ces aspects dans son propre fonctionnement.

Année de mise en place, 2019 a été en grande partie consacrée au diagnostic des pratiques ; élément indispensable au plan d'actions des prochaines années.

Un premier résultat à relever est la description du processus et des procédures d'achats décrits dans la section précédente menée de concert avec le service des finances.

Du côté de la gestion des déchets, une analyse fine du contenu des poubelles a permis d'évaluer la qualité du tri dans quatre bâtiments et lieux gérés par la Commune. Des aménagements ont été pensés et seront déployés en 2020. Les concierges pèsent quant à eux les poubelles des bâtiments, afin de voir l'évolution dans le temps et faciliter le suivi des objectifs de réduction. Les équipes éducatives des espaces de vie infantine et le personnel des restaurants scolaires ont également procédé à la pesée des déchets, constatant ainsi que le gaspillage alimentaire pouvait encore diminuer.

Nouvelle organisation du service de la petite enfance

L'année 2019 a été marquée par l'adoption d'une nouvelle organisation du service de la petite enfance. Celle-ci, renforçant la direction du service et élargissant le périmètre de responsabilité de ce dernier, le protège de manière plus performante contre ses principaux risques et offre davantage de prestations et de soutien aux habitants de Meyrin, particulièrement aux familles dont les enfants ne sont pas accueillis dans une structure collective.

Durant l'année, quelques rencontres ont permis de consolider cette nouvelle organisation en vue de clarifier les flux de travail et de décision et de permettre à chacun des collaborateurs rattachés au service de la petite enfance de retrouver ses marques.

Le rôle des cadres principalement en charge de la conduite d'équipe

Une organisation de la taille de l'administration de la ville de Meyrin, investie de la responsabilité de poursuivre le projet politique des autorités de la quatrième ville du canton, s'appuie fortement sur ses professionnels à res-

ponsabilité hiérarchique. A Meyrin, il s'agit plus particulièrement des responsables de services et des responsables de secteur, sans oublier le secrétaire général et les adjointes.

L'évolution culturelle vers laquelle tend l'administration municipale implique de réinterroger non seulement l'organisation du travail, comme décrit plus haut, mais également le rôle des responsables et de construire à partir de là une vision partagée et mise en œuvre de manière homogène. La motivation et le bien-être au travail des collaborateurs de la ville autant que la capacité de cette dernière à traiter efficacement les problématiques émergentes en dépendent sans conteste.

Processus de leadership des cadres

L'ensemble des personnes à responsabilité hiérarchique a pris part à un processus dont la visée est double : s'accorder sur le rôle de responsable et définir les valeurs, comportements et actions clés qui en découlent. Ces éléments seront rassemblés dans un document découlant des principes de gouvernance appelé « Référentiel de leadership des cadres ».

Cette réflexion ouverte parmi les cadres concerne deux dimensions. D'une part l'impact produit par l'action d'un responsable au sein d'une équipe métier ; d'autre part l'identification des conditions cadre de la performance de l'organisation elle-même. Autrement dit, les conditions cadre de la définition, de la mise en œuvre et du pilotage de projets inter services et inter niveaux efficaces et efficients.

Concrètement, l'année 2019 a permis aux responsables inscrits dans le processus d'appréhender les principes de pilotage de la gouvernance et d'embrasser les thématiques concernées. Cette année s'est révélée une année de travail sur les représentations que se font les responsables de ces principes et de la réalité des pratiques administratives à ce jour.

Par la suite, il s'agira particulièrement de débattre de la mise en œuvre concrète de nouveaux modes opératoires impactant favorablement la gouvernance dans les domaines identifiés par les responsables tout au long du processus : autonomie et responsabilité, cohésion et collaboration, motivation et appropriation, qualité, transversalité, stratégie d'anticipation, participation citoyenne.

Des démarches collectives initiées et portées par des collaborateurs volontaires - une place pour le collectif au sein de l'administration

En 2018, s'est tenue une démarche coopérative appelée « Dessinons ensemble une mairie et plus encore ». Durant cette démarche, inscrite dans le cadre du respect des principes de la gouvernance, 60 collaborateurs ont produit, en intelligence collective, les besoins fonctionnels de la nouvelle mairie ainsi qu'un ensemble de contributions pour un meilleur « travailler ensemble ».

Mise en œuvre de contributions pilote

Avec l'aval du Conseil administratif, en janvier 2019, les responsables de service ont sélectionné quatre contributions parmi douze, identifiées comme étant relativement simples à mettre en œuvre, à réaliser par des collaborateurs de l'administration. Il s'agit des contributions suivantes :

- un slogan pour Meyrin ;
- modes de communication alternatifs ;
- méditations courtes ;
- trombinoscope – matrice de compétences.

Une douzaine de collaborateurs de la ville de Meyrin se sont annoncés volontaires pour poursuivre un projet réalisant les finalités de chacune des contributions et répartis en quatre groupes de travail. Ils sont soutenus par un membre du collège des secrétaires généraux ainsi que par des responsables de service, volontaires, tenant le rôle de sponsor.

Au terme de l'année 2019, chacun des groupes semble avoir défini ses objectifs spécifiques et les moyens de les poursuivre. Les groupes *Un slogan pour Meyrin* et *Modes de communication alternatifs* ont chacun mené de concrètes démarches exploratoires servant à confirmer leurs hypothèses de travail.

Rénov ta caf'

Dans la foulée de la démarche coopérative dans laquelle cinq collaborateurs du service de l'environnement se sont impliqués, est née une démarche de projet, validée par le Conseil, visant à réaménager la cafétéria du personnel travaillant au centre de voirie et horticole. Une dizaine de collaborateurs s'y sont investis.

Par-delà l'atteinte des objectifs poursuivis par ces groupes, les processus en eux-mêmes sont de valeur pour l'administration et créent entre les participants un contexte d'échange sur la gouvernance. En effet, les groupes de travail sont hétérogènes, leurs livrables impactent l'organisation et relèvent de modes d'organisation du travail sortant des opérations ordinaires.

Collaborateurs passeurs

Les contributions issues de la démarche coopérative « Dessinons une mairie et plus encore » ont été produites au sein de groupes dits créatifs. Chacun de ces groupes a été facilité par un collaborateur volontaire tenant le rôle de capitaine.

Au terme de la démarche, animés par le projet d'évolution de la culture d'organisation sous-tendu par la gouvernance, les capitaines ont continué à se rencontrer quelques fois en 2019. Tout d'abord, au détour d'une journée de formation, ce groupe de neuf collaborateurs a établi un référentiel de la facilitation de groupes hétérogènes. Il est le fruit de l'expérience acquise par chacun dans la démarche coopérative. Il est à noter que ce document n'a pas encore été mis en partage. Ensuite, le groupe a globalement identifié des buts à poursuivre ainsi que des manières d'agir pour soutenir la mise en œuvre de la gouvernance. Ce groupe se nomme *collaborateurs passeurs*; les passeurs de la gouvernance et du pouvoir d'agir des collaborateurs. Il est accompagné par un membre du collège des secrétaires généraux.

Journée portes ouvertes

Le 31 octobre 2019, a été vécue la première journée portes ouvertes interne à l'administration. Lors de cette journée, rythmée entre présentations du Conseil administratif et ateliers thématiques à échelle plus confidentielle, les collaborateurs intéressés ont été informés de la teneur des principes de la gouvernance et des premières démarches entreprises depuis le démarrage. Cette journée a aussi représenté une occasion appréciée de cultiver le plaisir de la rencontre entre collègues : plus d'une centaine de collaborateurs ont partagé une collation dans l'enceinte du Théâtre Forum Meyrin.

LES ESPACES DE TRAVAIL

La gouvernance implique de mener de nouvelles expériences interpersonnelles et de travail lesquelles s'accompagnent d'une offre de locaux qui diffère de la coutume. Soit, un responsable confiné dans un bureau individuel et des collaborateurs réunis essentiellement par entité de rattachement.

En 2019, le secrétariat général a modestement redéployé ses locaux afin de mener une première expérience de *flex office*. A savoir de partage de places de travail, non attribuées, occupées selon les horaires travaillés des personnes et de leur présence à un pupitre hors temps de séance. Parallèlement, ces personnes ont disposé d'une salle, chaleureusement agencée, dans laquelle elles

ont pu s'installer ponctuellement le temps d'une lecture, d'une rédaction délicate, d'une rencontre à plusieurs en petit groupe.

Cette même année, les équipes des services urbanisme, travaux publics et énergie et finances ont clarifié et confirmé leurs volontés de se déployer également en *flex office* en 2020.

De manière générale, d'importants efforts ont été déployés par le service de gérance, sous le pilotage d'un membre du collège des secrétaires généraux, afin d'améliorer les conditions physiques de travail des collaborateurs du bâtiment de la mairie dont l'espace s'est notamment restreint les dernières années.

LES VERGERS

QUELQUES CHIFFRES

30 bâtiments
1'367 logements : 174 en PPE, 429 en coopératives, 465 en location, 242 Fondation Nouveau Meyrin, 43 en IEPA
14 appartements d'étudiants (70 chambres)
2'300 habitants installés sur les 3'000 attendus
16 ha aménagés : 7,8 ha d'espaces verts et 4,6 ha de surfaces minérales
7'830 m ² de vergers
6'857 m ² potagers (12 emplacements)
6'879 m ² surface maraîchère
924 arbres et 18'558 arbustes
239 arbres fruitiers et 1'280 arbustes fruitiers
10'000 m ² arcades (55 arcades)
3'050 m ² de places de jeux réparties sur 5 emplacements) et un projet de quartier ludique
1'286 places de parking
600 épingles à vélo

EVÉNEMENTS MARQUANTS EN 2019

Accueil du 2'000 ^e habitant, 2'300 habitants en fin d'année
Inauguration, entrée en fonction et distinction architecturale des équipements publics
Réalisation du parc des Arbères (partie haute)
Démarrage des travaux rue des Coopératives et parc des Arbères (partie basse)
Aménagement des espaces entre les coopératives CODHA et Voisinage
Mise en place de l'éclairage public définitif dans certains secteurs
Réalisation de la trémie du parking des Arbères
Réalisation du cheminement côté Jura de l'esplanade des Récréations (et espaces médians)
Mise en place de bornes et potelets à l'entrée du quartier
Entrée en fonction de la coopérative agricole de la ferme des Vergers
Création du groupe de travail GoVergers, collectif d'habitants autour du bien vivre ensemble
Création d'un Fonds de vie de quartier
Ouverture de deux nouveaux potagers
Installation d'un poulailler mobile issu des démarches participatives



La partie haute du parc des Arbères



La partie basse du parc des Arbères



Les plantations autour du bâtiment B4



Parc des Arbères

LES VERGERS: UN ECOQUARTIER VIVANT

Fin 2019, deux tiers du quartier sont construits. La majorité des arcades commerciales sont occupées et une vie de quartier s'installe progressivement.

Avancement du chantier et arrivée des nouveaux habitants

Bâtiments, équipements publics

En 2019, les deux premières grandes barres d'immeubles parallèles au parc des Arbères ont été livrées. Pas moins de 188 nouveaux logements, dont plus de la moitié comptent 4 pièces et plus, ont donc été mis à disposition des coopérateurs CODHA et Voisinage. La trémie (sortie) du parking public des Arbères est achevée.

La population résidente dans le quartier a augmenté d'environ 500 personnes, élevant la population du quartier à 2'300 habitants fin décembre.

Les élèves de l'enseignement public ont pris possession de leur nouvelle école le 7 janvier, rejoignant ceux de la Voie lactée déjà présents, avec qui ils partagent désormais activités, préaux et locaux parascolaires (315 élèves sur site en tout). Ces infrastructures communales sont également à la disposition des habitants du quartier et des associations meyrinoises.

Espaces publics

En 2019, les espaces verts ont été plantés et suivis dans divers secteurs: autour des équipements publics, sur l'es-

planade des Récréations (secteur A), autour des bâtiments A11, A12, A13, B4, et dans la partie haute du parc des Arbères. Le bois des Ouchettes se trouvant à l'arrière de l'école a également été aménagé. Au total, 165 arbres et 186 arbustes, et 660 plantes « couvre-sols » ont été plantés.

Du mobilier public (bancs, épingles à vélo, mains courantes) et l'éclairage public (parfois provisoire) ont été installés dans ces mêmes secteurs.

Sur l'esplanade des Récréations (secteur A), les cheminements en béton désactivé, les seuils de portes et terrasses en béton balayé et la pose d'un revêtement clair sur le carrefour central ont été réalisés, comme la plateforme d'accueil du pavillon qui abritera le Supermarché participatif paysan SPP - La Fève.

L'année écoulée a également vu la construction d'escaliers autour du bâtiment B4, de voiries (cheminement piétons, escalier, rampes) et de places pompiers autour des bâtiments A11, A12, A13, et de voiries dans la partie haute du parc des Arbères.

Zones en travaux

Fin 2019, des travaux étaient encore en cours sur le bas du parc des Arbères (terrassements et construction des réseaux enterrés, création d'une partie du chemin piéton en béton désactivé) et sur la partie basse de la rue des Coopératives (préparation des réseaux et mise en place de deux écopoints).

Démarche participative

C'est en avril 2014 que la démarche participative aux Vergers a été concrètement lancée. Sous le titre « Ensemble, créons les Vergers », un Forum ouvert (événement participatif) a rassemblé près de 200 personnes et produit une centaine de propositions concrètes pour la vie du quartier. Cinq ans plus tard, la démarche participative pilotée par le service développement social et emploi (DSE) est toujours vive.

Rencontres mensuelles

Afin d'informer les nouveaux habitants sur la démarche participative, les encourager à la rejoindre, et contribuer à la qualité de vie aux Vergers, les rencontres mensuelles organisées par l'équipe terrain du DSE et du service urbanisme, travaux publics et énergie (UTE) se sont poursuivies en 2019. A la fin de chaque mois, ces moments d'échange tenus à l'école des Vergers en présence d'acteurs du quartier, notamment de l'association EchosVergers, et de représentants de l'administration, ont été l'occasion de présenter des nouvelles associations (les potagers des Vergers), de nouveaux acteurs (la coopérative agricole), le projet de poulailler installé en octobre ou encore le processus participatif autour des aires de jeux.

Projets spécifiques

Le projet d'aires de jeux a été mené par l'équipe terrain conjointement avec un groupe d'habitants qui a travaillé sur la complémentarité des différents espaces. En sus des places de jeux de l'école et de l'esplanade des Récréations, trois nouveaux espaces verront ainsi le jour une fois le processus administratif d'autorisation clos. L'accompagnement de ce processus se poursuivra pour que se concrétise l'espace multigénérationnel et la zone du bois des Ouchettes entre l'école des Vergers et les terrains de football. Avant fin décembre, les premières intentions ont été transmises au mandataire, et des rencontres plénières entre habitants ont également eu lieu pour l'espace multigénérationnel. Des groupes de différents âges ont été constitués, des rencontres et consultations ont eu lieu avec une variété d'acteurs : Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD), Jardin de l'Amitié, Fondation Ensemble, Transit, Maison Vaudagne, « ados » des Vergers et jeunes adultes issus d'autres processus participatifs sur le territoire meyrinois.

Le processus participatif prend du temps et mobilise les parties prenantes dans de nombreux allers-retours entre professionnels, habitants et mandataires. Un bel apprentissage collectif.

Vers une nouvelle « gouvernance quartier »

Le Groupe de maîtres d'ouvrage (GMO), l'entité qui impulse la démarche participative et en est la garante, a continué à se réunir en 2019, même si ses séances sont désormais plus espacées qu'à l'origine. Les thématiques relatives à l'espace public, à l'occupation des arcades et à l'implication des habitants y sont traitées de concert afin de favoriser les synergies.

Tout au long de l'année, le GMO a travaillé à la constitution de la Fondation Qualité de vie de quartier (voir plus loin), et a produit la brochure Les Vergers – *un écoquartier participatif* présentée à plusieurs acteurs du quartier lors d'une soirée. Ce bilan du processus participatif relate l'aventure des Vergers de 2014 à 2018, les leçons tirées et les perspectives à venir. Il s'inscrit aussi dans une volonté de transmission aux habitants.

GoVergers, un collectif d'habitants composé d'une douzaine de coopérateurs, propriétaires et locataires a réfléchi à une structure apte à prendre soin du bien vivre ensemble aux Vergers. Ce collectif s'est réuni à plusieurs reprises et souhaite inclure tous les acteurs du quartier, favoriser la convergence, la cohérence et l'inclusion de tous les élans participatifs dans le quartier afin que la culture de la participation se poursuive et se renforce. Son objectif est de continuer à faire vivre la démarche participative et les valeurs de l'écoquartier.

Pour le GMO, il s'agit de continuer d'adapter des formes de participation à chaque moment du projet. C'est en restant dans l'innovation qu'émergera aux Vergers la perspective d'une « gouvernance quartier ».

Une belle fête de quartier

Une journée portes ouvertes a été organisée le samedi 5 octobre avec le soutien du GMO et de l'équipe terrain. Cet événement festif était destiné à célébrer un quartier presque terminé pour renforcer les liens entre voisins et encourager la citoyenneté active, mais aussi pour inviter une population hors quartier à découvrir les innovations qui y ont pris racine, et faire rayonner sur tout le canton l'expérience des Vergers.

La fête du 5 octobre répondait à plusieurs ambitions en termes de participation (totem en mosaïque, semis collectif, chorégraphie, portique du Jardin Robinson), d'inclusion (jeu de piste intergénérationnel, décoration de l'aula par les résidents de la Fondation Ensemble), de collaboration (plus de 40 habitants, associations, coopératives, commerçants du quartier), d'éducation (ateliers pour enfants, visite de la chaufferie du bâtiment B9 par la

Greenteam, un groupe de travail souhaitant favoriser l'utilisation rationnelle de l'énergie et de l'eau chaude sanitaire), et d'information (stands, visite d'appartements). La foule était au rendez-vous et les commerçants impliqués se sont dit satisfaits de la journée. Les visites organisées de certains bâtiments ont connu une belle fréquentation.

Outre les Meyrinois nombreux, des représentants de la ville de Genève ainsi que d'autres communes du canton étaient présents. Lors de la table ronde, Frédéric Josse- lin, en charge de la concertation au Service cantonal de l'urbanisme, a d'ailleurs déclaré à propos de la démarche participative qu'il existera « un avant et un après Vergers ».

Occupation des arcades

En 2019, la Chambre de l'économie sociale et solidaire (CESS) a continué à susciter et traiter les postulations, et à rapprocher les porteurs de projets et les propriétaires des arcades. Mandatée par la Commune en 2014, la CESS collabore étroitement avec le GMO sur le choix des types d'activités, avec l'objectif de favoriser les synergies et la complémentarité des activités plutôt que la concurrence, tout en garantissant la cohérence, la diversité et la qualité de l'offre commerciale. La démarche participative d'attribution des arcades s'inscrit en effet dans la volonté d'un « quartier vivant » au sein duquel chaque acteur contribue à l'attractivité et à la qualité de vie des habitants.

De nombreuses arcades ont été investies cette année aux Vergers, malgré la fermeture d'un commerce. Outre le barbier, le magasin de vélo ou les restaurants, les ateliers d'artisans ont trouvé preneurs. Fin 2019, 400 m² étaient encore disponibles sur les 10'000 m² d'arcades du

quartier. En 2020, un boulanger, un crémier et un boucher s'installeront dans le quartier.

Au même titre que les habitants et propriétaires, les commerces, artisans, cabinets, et l'ensemble des acteurs socioéconomiques des Vergers sont encouragés à se regrouper pour participer à la « gouvernance quartier » qui se dessine pour 2020.

Alimentation et agriculture urbaine

Coopérative agricole de la ferme de l'écoquartier des Vergers

Suite à l'appel à projets lancé en 2018, une coopérative agricole a été retenue et a débuté son activité d'entretien, de maraîchage et de sensibilisation dans le quartier début février 2019. La coopérative s'occupera progressivement de l'entretien de tous les espaces publics du quartier (domaine privé des dépendances et domaines communaux), à mesure que les secteurs en travaux sont réceptionnés. Une partie de l'entretien des surfaces carrossables restera en mains communales du fait de l'usage de balayeuses, tout comme la gestion des écopoints. La coopérative agricole s'installera à terme dans la ferme de la Planche réhabilitée dont la rénovation a débuté en fin d'année 2019.

Une première parcelle de maraîchage a été intégrée au verger sis devant l'école de la Voie Lactée et en face de la Mini-Fève, pour l'approvisionnement de cette dernière. De même et toujours en s'immiscant dans un verger (ici celui des Arpenteurs), un semis citoyen de blé rouge de Bordeaux a été effectué à la volée lors de la fête des Vergers du mois d'octobre, à la suite d'un léger labour par traction animale. Un moment symbolique et festif.



La ferme de la Planche vue depuis la route de Meyrin



Semis citoyen lors de la fête des Vergers

Supermarché participatif paysan SPP - La Fève

Véritable déclencheur, moteur de la dynamique alimentaire et agricole aux Vergers, le projet de SPP - La Fève progresse dans la direction d'un véritable supermarché installé au cœur du quartier. Alors que l'épicerie participative Mini-Fève ouverte en 2018 est devenue un haut lieu de la vie du quartier en fournissant, notamment, des produits de l'agriculture locale paysanne, le Conseil municipal a voté une servitude de droits de superficie attribuée au projet de pavillon à construire sur l'esplanade des Récréations. Le projet étant porté par la Fondation Qualité de vie de quartier (voir ci-après), c'est à elle qu'est attribuée la servitude n° 2018-29b pour un montant de CHF 267'000.-. Ce montant permettra de viabiliser la plateforme sur laquelle sera construit le pavillon accueillant le SPP. Cette délibération a ouvert la voie au dépôt à l'automne d'une demande d'autorisation de construire, qui devrait être obtenue courant 2020.

Du Fonds de qualité de vie à la Fondation Qualité de vie de quartier

Une démarche avait été engagée en 2018 avec le GMO et le concours de l'Office cantonal du logement et de la planification foncière (OCLPF) pour mettre en place un fonds visant à soutenir aux Vergers des activités à fort impact sociétal mais à plus faible rendement économique. Cette démarche a débouché en 2019 sur la création de la Fondation Qualité de vie de quartier. Le principe de financement se base sur l'opportunité offerte par le différentiel entre les taux hypothécaires initiaux fixés pour les opérations de construction d'immeubles, et les taux

consolidés finaux, historiquement bas. L'Etat a contribué à la mise en place de ce dispositif novateur et l'OCLPF a notamment permis de modifier les plans financiers en vérifiant les aspects juridiques préalables.

Les acteurs et contributeurs sont les coopératives d'habitation participatives, la Fondation Nouveau Meyrin ainsi que la Commune par l'attribution d'une subvention. C'est de façon collégiale et avec l'aide d'un conseil juridique qu'est né le principe d'une fondation d'utilité publique qui permette de collecter les fonds (fiscalement exonérés) et de les gérer. Le but est de financer certaines activités, en particulier la construction d'un pavillon accueillant le SPP - La Fève sur l'esplanade des Récréations, mais aussi l'aménagement des ateliers d'artisans transformateurs (boulangier, boucher et laitier) ainsi que de l'auberge des Vergers, toutes activités répondant aux critères d'une économie sociale, solidaire et écologique. La Fondation deviendra ainsi propriétaire du futur pavillon et d'une partie de l'équipement des ateliers et de l'auberge. C'est grâce à ce financement garanti que le Conseil municipal a octroyé une servitude de droits de superficie avec attribution d'un budget pour la viabilisation de la plateforme.

Les potagers des Vergers

Le succès des potagers se poursuit. A mesure que le quartier se construit et que les bâtiments sont investis, l'association des potagers s'étoffe et de nouvelles parcelles sont mises à disposition. En 2019, l'association qui réunit près de 180 membres actifs a pu profiter de l'agrandissement du potager des Arbères dit du « gros caillou »,



d'un nouvel espace entre les bâtiments A21, A22 et A26, ainsi que du nouveau site du parc de la Découverte en contrebas du parking des Sports. La présence de ces nombreux jardiniers profite largement à la vie du quartier, à sa convivialité ainsi qu'à la sensibilisation du public sur les questions relatives à l'alimentation.

« Des poules dans le verger »

Cette association issue d'un des premiers groupes du processus participatif concrétise enfin le projet de poulailler citoyen à la suite de longues démarches administratives notamment en lien à la requête en autorisation de construire. Après que l'autorisation a été obtenue, le poulailler a pu être installé au cours de l'automne avec ses cinq premières occupantes (pas de coq pour l'instant!).

Exposition Ville fertile

Une partie de l'exposition Ville fertile au Forum Meyrin a été élaborée en étroite collaboration avec le service de la culture, en particulier pour sa mise en contexte à Meyrin. Les thèmes de l'exposition ont été fortement inspirés par les expériences réalisées dans l'écoquartier des Vergers ainsi que lors de la création du lac des Vernes et la réhabilitation du Jardin botanique alpin : place de la nature en ville, son rôle de développement et de préservation de la biodiversité, lutte contre les effets d'îlots de chaleur urbaine par la végétation, ou encore agriculture urbaine comme vecteur de sensibilisation à l'alimentation et d'intégration sociale. Ces expériences ont également nourri les réflexions autour de l'élaboration du Plan directeur communal (voir chapitre Urbanisme, travaux publics et énergie).

Pavillons d'artistes

Le projet des ateliers d'artistes et artisans porté par la coopérative Ressources urbaines se poursuit activement, avec un dépôt de demande d'autorisation de construire effectué en mai, appuyée par la servitude de superficie actée dans la résolution n° 2018-11a votée en juin 2018. L'autorisation est rentrée en force début décembre, ce qui permettra de lancer la phase opérationnelle en 2020.

Information et communication

Les habitants en nombre croissant aux Vergers demandent une communication toujours plus intense sur l'avancement du chantier et sur la vie du quartier. En 2019, l'information est toujours diffusée essentiellement à travers le site lesvergers-meyrin.ch, qui a été refait et met désormais un accent prépondérant sur la vie dans le quartier, tout en expliquant également le projet et l'histoire de l'écoquartier.

© Elisa Larvego



Les poules s'installent aux Vergers

Une communication importante et quotidienne a aussi lieu par téléphone, courriels, contacts directs, etc. avec les nombreux acteurs du quartier (régies, constructeurs, coopératives, futurs habitants, habitants, responsables d'arcades commerciales, etc.) afin de les accompagner dans leur démarrage aux Vergers.

Comme évoqué plus haut, les rencontres mensuelles des Vergers, ouvertes à tous, permettent de poser des questions, partager des interrogations, ou exprimer des réactions concernant la vie dans le quartier. Ces moments ont aussi été l'occasion de présenter les nouveaux potagers, la coopérative agricole de la ferme des Vergers, ou l'Association des poules dans le verger, de prendre connaissance du projet d'implantation du pavillon pour le SPP - La Fève, ou encore de rencontrer le collectif d'habitants GoVergers.

Le cinquième album des Vergers réalisé avec les photographies de Joël Decosterd pour l'année 2018 a été édité, et la photographe Elisa Larvego a livré son reportage photographique pour l'année 2019. Ces albums des Vergers sont la trace, la mémoire de la construction du quartier, l'évolution de la vie au fil des mois dans le quartier. Plus de 600 clichés par année sont réalisés lors de ces commandes photographiques. La Fête des Vergers du 5 octobre dernier a d'ailleurs été l'occasion de mettre en valeur ces photos et l'histoire du quartier lors d'une exposition sur la place de la Diversité. Douze panneaux ont permis de découvrir six années d'évolution du quartier.

Finalement, les sept grands plans de situation du quartier ont été mis à jour et neuf plans plus modestes ont été apposés à chaque émergence de parking comme aide à l'orientation dans le quartier et pour trouver les commerces facilement.

DÉPARTEMENT DU SECRETARIAT GÉNÉRAL

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Le secteur des affaires économiques, avec à sa tête la fonction de délégué aux affaires économiques et qui a changé de titulaire en juin 2019, a pour mission de :

- être une passerelle entre les entreprises et les services communaux ;
- faciliter les démarches administratives pour les entreprises ;
- assurer les meilleures conditions cadres ;
- connecter avec les acteurs du soutien aux entreprises (Etat, Confédération, organismes privés, associations faïtières et autres) ;
- soutenir et encourager l'émergence de nouveaux pôles d'excellence en collaboration avec la direction générale du développement, de la recherche et de l'innovation (DG DERI) ;
- développer un réseau entre le monde académique et les entreprises favorisant l'innovation ;
- promouvoir une économie durable : sociale, solidaire et écologique ;
- participer au développement des éco-parcs industriels ;
- se préoccuper et suivre l'évolution économique des quartiers, promouvoir les circuits économiques courts et l'économie de proximité ;
- organiser des événements de communication, de réseautage et le Meyrin Economic Forum.

1^{er} semestre

Meyrin Economic Forum : l'innovation au service de l'humain ?

Big data, intelligence collective, industrie 4.0., robotisation, digitalisation. A notre époque de grands bouleversements technologiques, comment les entreprises s'adaptent-elles ? Pour l'édition 2019, le MEF s'est penché sur l'innovation et les orientations à lui imprimer pour le bien des êtres humains. Entrepreneurs, élus politiques, chercheurs et collaborateurs de l'administration meyrinoise ont partagé leur vision et leur expérience durant cette journée d'échanges. Le vendredi 8 février, plus de 600 personnes étaient au rendez-vous dans le bâtiment de Forum Meyrin.

2^{ème} semestre

Quelques points forts et actions menées dès le 1^{er} juin par le nouveau délégué

« EasyGov » : dans le cadre des relations avec tous les organismes de soutien au développement économique, Meyrin met en place sur le site internet de la Commune le nouveau portail en ligne facilitant les procédures administratives des entreprises.

Promotion de l'entrepreneuriat grâce à la création d'un partenariat avec Genilem afin de dynamiser la création d'entreprises, et donc d'emplois, sur le sol meyrinois. Elles apportent ainsi de l'innovation et des synergies avec les pôles d'excellence de la Commune : les nouvelles technologies, la pharmaceutique, la santé, la chimie, la construction, l'aéronautique et l'horlogerie. Les entrepreneurs de Meyrin pourront désormais bénéficier d'un rabais de 50% sur tous les ateliers de gestion d'entreprise, d'un rabais de 25% sur la formation « Création d'entreprise », puis les sociétés et commerces en difficulté pourront bénéficier de séances de coaching gratuites et illimitées.

Optimisation des 3 revues sectorielles mensuelles sur l'horlogerie, l'e-santé et l'aéronautique : création d'un nouveau design plus ergonomique, élargissement de la base de données des bénéficiaires et segmentation réadaptée. Une étude sur le retour d'appréciation des lecteurs à travers un sondage est prévue en avril 2020.

Redynamisation du marché de Meyrin-Village : pérenniser ce rendez-vous hebdomadaire et assurer ainsi la vie sociale et économique de ce quartier. Pour ce faire ont été déployées une analyse sur le terrain, la création du Réseau des marchands et le recrutement de nouveaux commerçants, tout cela soutenu par un effort de communication : campagne d'affichage sur Unireso et publications régulières sur les réseaux sociaux.

Petit déjeuner pour les Zones Industrielles (ZI) de Meyrin : le 28 novembre à la Ferme de la Golette afin de présenter les autorités et les services de la Commune actifs dans le soutien des ZI ainsi que de soutenir la promotion de l'AZI pro (Association des entreprises des communes de Meyrin, Satigny et Vernier). Des synergies se sont créées, de nouvelles sociétés ont exprimé leur intérêt à rejoindre l'association AZI pro et des problématiques de certaines ont pu être entendues par les autorités.

Délégués à la promotion économique des villes de Suisse romande : le nouveau délégué a rejoint ce groupe de réflexion et d'échanges permettant de comprendre les réalités des autres villes. Le but étant de procéder à une veille en la matière et rester au fait des développements, voire de les anticiper. Sujet du trimestre : comment pérenniser l'attractivité des centres-villes. Les expériences partagées avec les autres villes vont permettre à Meyrin d'étoffer sa propre vision sur ce défi général.

Inauguration Luigia Academy – 19 septembre : en présence de Jean-Marc Devaud, conseiller administratif de la ville de Meyrin, Luigi Guarnaccia a dévoilé les détails de cette future académie, qui accueillera simultanément une école de formation pour les employés de la marque, mais sera aussi ouverte à tous comme lieu de création culinaire, d'expérimentation et d'études environnementales. Son ouverture est prévue courant 2020.

Grand Prix d'Horlogerie de Genève (GPHG) – 7 novembre : Audemars Piguet gagne l'Aiguille d'Or 2019. L'objectif principal de la Fondation du GPHG est de contribuer, grâce à son label, à la promotion de l'horlogerie et de ses valeurs de par le monde. Chaque année le Prix est destiné à saluer l'excellence des productions horlogères mondiales, il récompense les meilleures créations et les acteurs les plus marquants de l'univers horloger, rassemblant l'élite de la profession horlogère internationale. La ville de Meyrin soutient l'événement et se voit offrir en retour des ateliers d'initiation aux métiers de l'horlogerie pour les jeunes.

Préparation du Meyrin Economic Forum 2020 - Préparation de l'édition 2020, des sujets et du thème : « Economie sociale, solidaire et écologique concrètement ? Comment la rendre compatible avec la réalité de mon entreprise ? »

COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

En 2019, le nouveau site internet communal a continué à digitaliser ses prestations en offrant la possibilité de commander des actes d'état civils en ligne. L'application de vente en ligne des cartes journalières CFF a également trouvé son public et voit son utilisation augmenter.

En 2019, le service communication a renforcé son soutien aux autres services de l'administration. Cela s'est traduit par l'organisation de près d'une centaine d'événements de toutes tailles et par la gestion de nombreuses campagnes de communication donnant lieu à la production de plus de 50 dérivés (affiches, flyers, objets, etc.). Parmi les grands événements menés en 2019, le service a organisé la remise du prix Schulthess au Jardin botanique alpin. Il a également organisé l'inauguration de l'école des Vergers.

Parmi les autres projets suivis avec les partenaires locaux, le service communication a accompagné la mise en place de la communication du Léman Express, notamment à l'intention des entreprises en partenariat avec la FTI et les communes limitrophes. Le service a également été impliqué dans la communication des journées portes ouvertes du CERN.

En matière de communication interne, le service a soutenu la démarche de leadership interne et de gouvernance notamment en développant une nouvelle e-newsletter dédiée à l'accompagnement des démarches structurelles en complément de la newsletter à destination des collaborateurs, centrée quant à elle sur la vie de l'organisation. Plusieurs campagnes de communications internes ont également été menées sur divers sujets. Enfin, le service a organisé une séance de rencontre entre les collaborateurs et le Conseil administratif et une journée portes ouvertes interservices.

Le journal communal « Meyrin Ensemble »

Le journal « Meyrin Ensemble » continue de satisfaire pleinement la population. La ligne éditoriale donne toujours une large place à l'information sur la vie sociale, culturelle, sportive et politique à Meyrin. Un sujet d'actualité faisant l'objet d'un débat au sein du Conseil municipal y est régulièrement développé en présentant aussi le point de vue des partis politiques. Une place a également été dévolue aux entreprises meyrinoises. Mensuellement, le Meyrin Ensemble informe la population sur les événements marquants culturels, sportifs, festifs, officiels et invite les lecteurs à y participer. Ainsi il favorise les échanges entre les habitants de notre ville.

	2019	2018	Evolution
Nombre d'accès réseau total (utilisateurs, boîtes, droits)	527	515	12
dont nombre d'accès génériques	103	98	5
dont nombre d'utilisateurs physiques	424	417	7
Nombre d'ordinateurs	303	294	9
Nombres d'imprimantes	112	119	-7
Nombre de mutations	134	134	0
Nombre VPN	19	0	19
Nombre VDI	5	19	-14

INFORMATIQUE

Assistance et administration informatique Support

En 2019, le temps dévolu à l'assistance (Service Desk) et à la formation des utilisateurs représente une grosse part de l'activité du secteur, ceci pour un total de 442 utilisateurs.

Suite à la mise en place de notre outil de ticketing l'année précédente, nous avons continué à évoluer notre base de connaissance, documenter les procédures utilisateurs et avons entre autres traité 904 incidents et 787 demandes IT (voir les différents tableaux ci-dessous) soit un total de 1'691 tickets pour l'ensemble de l'année 2019 et une augmentation de la charge du service informatique de presque 14%.

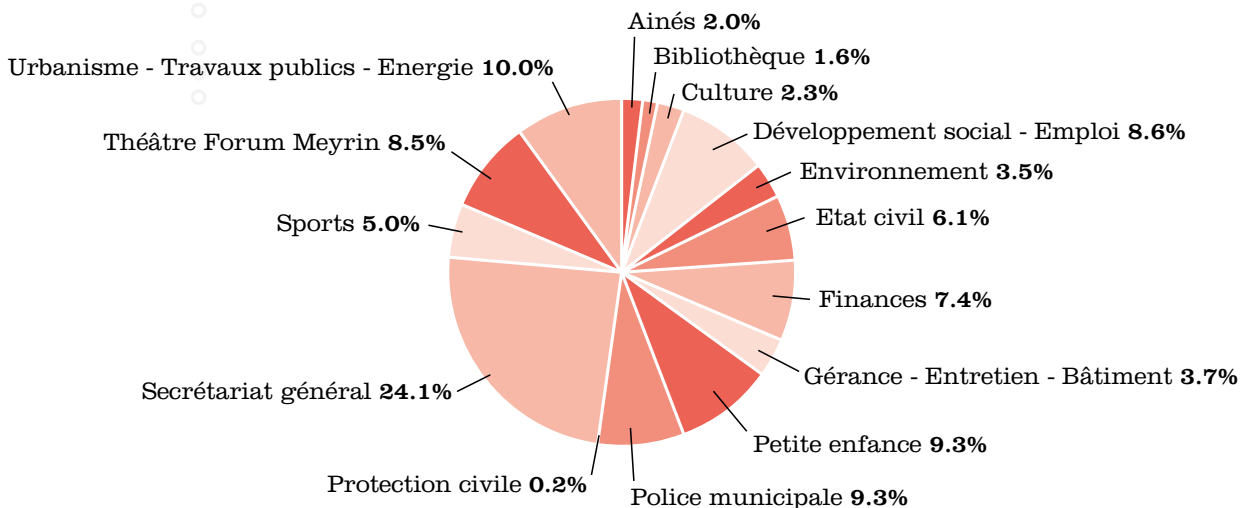
Voici un tableau représentatif du support par secteur de notre activité :

ACTIVITÉ SERVICE DESK 2018-2019

Type	2018	2019	Différence	%
Incidents	874	904	30	3.43
Demandes	615	787	172	27.97
Global	1489	1691	202	13.57

L'administration des droits d'accès utilisateurs liée au réseau demeure une tâche importante et conséquente puisque nous avons procédé à 134 mutations de collaborateurs pour lesquels des comptes, des droits d'accès et des boîtes électroniques ont été configurés.

Nous avons procédé à des mises à jour et au suivi des applications métiers spécifiques Meyrin.



Nous avons assuré le suivi des comptes et des contrats de maintenance auprès de fournisseurs de matériel et de logiciels. Nous avons également collaboré avec le SIACG pour l'installation, la configuration et le paramétrage des applications de leur catalogue.

Infrastructure

Cette année 2019 nous a poussé à poursuivre le projet de rénovation de notre infrastructure en remplaçant une partie de nos switches par des modèles de nouvelle génération. Ce projet se poursuivra sur 2020 et les années à venir.

Un nouveau site est venu se greffer cette année à notre réseau intercommunal. Le centre sportif de Maisonnex a été raccordé en fibre au mois de septembre et a été adapté pour fonctionner comme le reste des sites de la Commune.

D'autre part, le Jardin de l'Amitié a lui aussi été délocalisé pour occuper un nouveau site plus adapté. L'ensemble du parc des machines a été remplacé et reste pour le moment hors réseau car notre fibre ne dessert pas ce bâtiment.

Notre salle du Conseil municipal dans le bâtiment de la Ferme de la Golette s'est dotée d'un lifting avec la remise à jour des derniers outils pour le vote. Le beamer, ainsi que tout le parc informatique, a été remplacé par du matériel tout récent.

Le centre sportif des Vergers a subi un incendie en début d'année en sectionnant notre fibre et laissant ce dernier sans réseau. Le site a été restauré dans sa totalité avec la pose de nouveaux switches.

Pour renforcer notre infrastructure et pouvoir donner plus de mobilité et flexibilité à nos utilisateurs, nous avons déployé le Wi-Fi « Intercommunal » dans la plupart de nos bâtiments les plus utilisés.

Cette flexibilité et mobilité s'est vue accrue par la migration de desktops à des laptops pour les services suivants : Le secrétariat général, l'état civil et l'urbanisme, travaux publics et énergie.

Cette année, toutes les places de travail dans le bâtiment de la mairie ont été revues et a conduit à une réorganisation des locaux et à un déménagement global de tous nos utilisateurs pour leur offrir une nouvelle place de travail plus adaptée. Afin d'être plus efficaces, nous avons profité de cette occasion pour migrer un maximum d'utili-

sateurs en Windows 10 et changer leur machine pour un laptop lorsque cela été requis.

Dans le cadre d'une politique plus écologique et par nécessité de besoins de confidentialité, nous avons aussi remplacé la quasi-totalité de notre parc d'imprimantes multifonctions et déployé l'outil « PaperCut » à l'ensemble de la Commune. Ce dernier va nous permettre de faire des économies de papier, de toner et garantir la confidentialité à nos utilisateurs.

Nous avons collaboré avec le SIACG (Service Informatique de l'Association des Communes Genevoises) pour assurer la maintenance et collaborer sur l'évolution du réseau fibre optique de la commune de Meyrin au sein du domaine acg-geneve.ch.

Matériel et logiciels

Comme chaque année, nous avons procédé au renouvellement et acquisition de matériel informatique. La migration des postes informatiques de Windows 7 à Windows 10 est toujours en cours, et à l'heure actuelle, deux tiers du parc a déjà été migré depuis le début du projet.

Gouvernance

Le travail d'analyse sur l'organisation cible à mettre en place pour le service informatique a pris de retard. En effet, l'absence longue durée du responsable du service, puis son départ en retraite anticipée a nécessité une priorisation du fonctionnement de l'année basé sur l'opérationnel et les projets d'infrastructures en cours. Un technicien a été engagé sur l'année complète pour compenser la surcharge de travail sur l'opérationnel. L'organisation cible a été présentée au CA en début d'année 2020 et validée, sa mise en place débutera en 2020, avec comme première grande étape, l'engagement d'un nouveau responsable de service.

Au niveau du SIACG, la préparation aux assises du SIACG, dont Meyrin était la commune demanderesse, s'est poursuivie, mais a également pris du retard. Le mandataire a finalement présenté son analyse en début 2020, et les grandes étapes des changements à mettre en place ont été présentées lors des assises, en mars 2020. Il s'agit d'avoir une vision partagée par les 44 communes membres, et de proposer la transformation correspondante de la mission du SIACG, de son mode de fonctionnement, son organisation et sa structure budgétaire afin d'assurer aux communes non seulement le service opérationnel, mais également des services de conseil et d'accompagnement au changement. Le mandataire a émis des recommandations et un plan de déploiement

doit être mis en œuvre. Les recommandations émises sont de nature à repositionner le SIACG en tant que partenaire efficace et visionnaire pour ses communes clientes, sous réserve toutefois que le SIACG dispose de moyens accrus, que le programme de transformation proposé soit mené avec énergie et rigueur, et que les communes adhèrent sincèrement à cette transformation et la facilitent de leur côté. Les assises du 6 mars ont permis de conforter ces attentes et cette adhésion. Le travail se poursuivra sur les mois et années à venir et nécessitera une implication forte des communes, bien évidemment de notre Commune, qui a des besoins importants dans ce domaine.

RESSOURCES HUMAINES

Les activités des ressources humaines (ci-après RH) sont découpées en 2 parties : mouvements & effectifs, faits marquants.

MOUVEMENTS & EFFECTIFS

En réponse aux besoins de l'administration et dans le respect des exigences budgétaires, les RH ont procédé aux recrutements, aux traitements des départs et des mutations internes ce qui correspond à 382 mouvements. La répartition de ceux-ci s'effectue selon les types de contrats et selon les entrées / sorties. En ce qui concerne les contrats fixes, nous enregistrons 35 entrées qui recouvrent soit un engagement lié à un remplacement ou à un nouveau poste voté au budget, soit le transfert de collaborateurs de la commune de Vernier à Meyrin suite au rapprochement des 2 services d'état civil, soit des mutations de CDD en CDI. A la fin de leur congé maternité, 7 collaboratrices ont pu bénéficier d'un congé sans solde en 2019.

Au 31 décembre 2019, les mouvements liés aux contrats fixes sont répertoriés dans le tableau entrées / sorties 2019. Le turn over progresse de 3.28 en 2018 à 6.82 en 2019. Les licenciements concernent principalement des personnes en situation d'absence longues maladies qui sont en incapacité de reprendre leur fonction du fait de leur pathologie. La signature d'une rupture de contrat par consentement mutuel a permis de régler une situation d'inadéquation aux savoir-être et/ou savoir-faire attendus. Toutes ces situations particulières sont accompagnées et suivies par le service RH, en liaison avec le réseau des différents partenaires, pour s'assurer d'une prise en charge la plus respectueuse et digne qui soit des personnes, au regard de leur situation spécifique, des valeurs de la gouvernance.

TABLEAU ENTRÉES / SORTIES 2019

Entrées + vacants	2019	2018
Remplacements / Transferts / transformation CDD en CDI	31	30
Nouveaux postes y.c. transformation de CDD en CDI	4	49
Vacants	16	19
Total	51	98

Sorties	2019	2018
Démissions	11	5
Licenciements / Convention sortie / décès	13	4
Retraites	4	3
Total	28	12

L'effectif de l'administration meyrinoise au 31.12.2019 se compose de 409 collaboratrices/teurs sous contrat fixe votés au budget, qui totalise **360.31 ETP** (équivalent temps plein). A cela s'ajoute 336 auxiliaires. L'effectif total des employés est de **745 personnes** (soit 51 personnes de plus qu'en 2018) dont 45% d'auxiliaires. **En 2019**, le service RH est doté de 6.3 ETP et d'1 auxiliaire. Il assure le cycle de vie des 745 employés aussi bien au niveau administratif qu'en accompagnement de la relation humaine avec un taux d'encadrement de 1 ETP pour 118 personnes.

Au 31.12.19, 16 postes restent vacants. Ils recouvrent, soit des attentes de remplacements et/ou non engagés pour 11.93 ETP dont 2 postes de collaboratrices/teurs sont occupés par des auxiliaires pour 1.50 ETP. 0.93 % d'ETP sont vacants car non affectés à des postes de nettoyeurs.

Par ailleurs, en décembre 2019, 1.3% ETP ont été engagés par anticipation en CDI dans deux services. Les mouvements de personnes engagées sous contrats auxiliaires sont de 318. Les 409 collaboratrices/teurs présents au 31.12.19 au bénéfice d'un contrat fixe se répartissent comme l'illustrent les différents tableaux de segmentation selon le sexe et le domicile. Les répartitions selon l'âge et l'ancienneté des collaboratrices/teurs sont aussi représentées sous forme de diagramme. L'évolution des effectifs des contrats fixes et auxiliaires est chiffrée dans le tableau idoine.

LES FAITS MARQUANTS SUR LES PRINCIPAUX PROCESSUS RH

Définition des premiers axes de mise en œuvre de la politique RH

En 2017, le Conseil administratif a défini sa politique des ressources humaines pour la ville de Meyrin, laquelle se traduit globalement dans la mission définie pour le service.

Mission du service des ressources humaines

Mettre en œuvre la politique des ressources humaines définie par le Conseil administratif, impliquant principalement le respect de la diversité, le développement et la valorisation des compétences de chaque collaborateur, l'offre d'un cadre de travail assurant l'équité, la conformité ainsi que le bien-être professionnel. Procurer aux collaborateurs les conditions optimales (écoute, services, conseils) afin qu'ils servent au mieux les intérêts de la Ville. Anticiper les besoins futurs en ressources humaines pour servir les besoins de l'organisation et lui permettre de s'adapter aux évolutions de l'environnement. Par ses compétences, contribuer à l'atteinte d'objectifs spécifiques définis par le Conseil administratif impliquant d'autres services.

Afin de tendre vers la poursuite de sa mission et de soutenir la mise en œuvre de la gouvernance, le service des ressources humaines a initié l'examen critique de ses processus clés, de ses outils et a identifié les évolutions nécessaires. Dans ce sens, le Conseil administratif a défini que celui-ci poursuive les premières priorités suivantes dès 2020 :

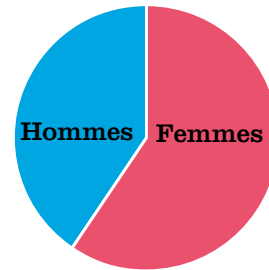
- refondre le processus de recrutement;
- optimiser la gestion administrative des processus RH;
- se doter d'un système d'information des ressources humaines (SIRH);
- créer un dispositif secondaire de prévention des risques psychosociaux;
- formaliser la stratégie des ressources humaines;
- revoir l'organisation de service et adopter un nouvel organigramme.

Les personnes en formation

La ville de Meyrin accueille **51** personnes en formation (stable par rapport à 2018) en qualité de stagiaires, apprentis, auquel se rajoutent les primo expériences professionnelles pour **50** jeunes en job d'été et **18** employés qui composent le groupe accueil manifestation. Ceci représente **119** individus qui intègrent le monde professionnel à travers notre administration; soit 16 % de notre effectif total.

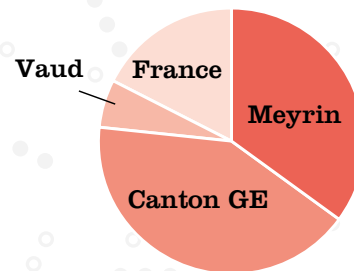
CONTRATS FIXES: RÉPARTITION HOMMES / FEMMES

Effectif	Hommes	Femmes
409	165	244



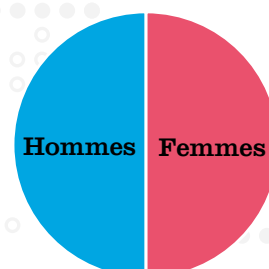
CONTRATS FIXES: RÉPARTITION PAR LIEU DE DOMICILE

Provenance	Effectif	%
Meyrin	144	37.2%
Canton GE	170	40.2%
Vaud	24	5.1%
France	71	17.5%



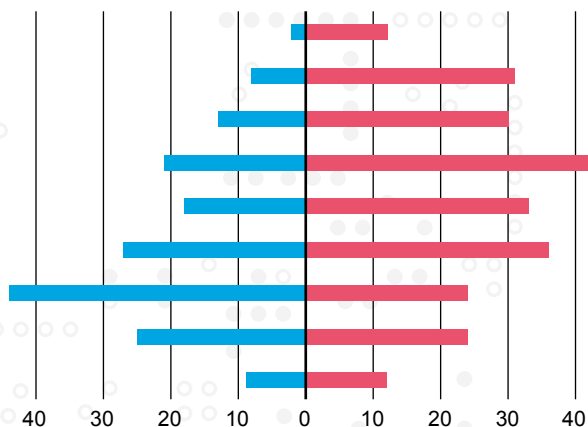
CADRES SUPÉRIEURS: RÉPARTITION HOMMES / FEMMES

Effectif	Hommes	Femmes
22	11	11



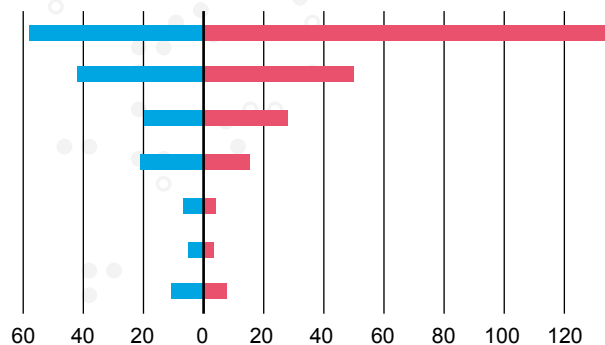
CONTRATS FIXES: RÉPARTITION PAR ÂGE

Hommes	Âges	Femmes
2	21-25	12
8	26-30	31
13	31-35	30
21	36-40	42
18	41-45	33
27	46-50	36
42	51-55	24
25	56-60	24
9	61-65	12
165	Total	244



CONTRAT FIXES: RÉPARTITION PAR ANCIENNETÉ

Hommes	Ancienneté	Femmes
58	de 0 à 5	136
42	6 à 10	50
20	10 à 15	28
21	15 à 20	15
7	20 à 25	4
5	25 à 30	3
11	+31	8
165	Total	244



AUXILIAIRE 2019

Apprentis-ies	10
Stagiaires matu pro	5
Stagiaire HETS	1
Stagiaires 3 ^{ème} année PEF	11
Aide pré-stagiaires PEF	16
Stagiaires ENV	3
Stagiaire TFM	1
Stagiaires Transit	3
Stagiaires SCIS	18
Stagiaire MCIE	8
Stagiaires UTE	1
Auxiliaires sur appel	88
Saisonniers-ères	25
Job été	50
Groupe Accueil Manifestation	18
Patrouilleuses	22
Auxiliaires de prêt + surveillants-es expos sur appel	17
Employés en CDD	34
Civilistes	5
Total	336

Evolution effectifs au 31.12.2019

Services	Fixes au 31.12.19		Auxiliaires + civilistes pour année 2019	Fixes au 31.12.18		Auxiliaires pour année 2018
	Effectif collabora- teurs	Equiva- lents temps plein (ETP %.Y c. D)	Mouvements auxiliaires + civilistes	Effectif collabora- teurs	Equiva- lents temps plein (ETP %.Y c. D)	Mouvements auxiliaires
Secrétariat général	29	25,25	22	27	22,65	16
Finances	13	11,20	2	11	11,20	2
Etat-civil	9	7,50	1	6	4,80	0
Développement social et emploi	21	16,10	42	18	14,90	27
Petite enfance	131	110,30	88	128	110,30	86
Aînés	8	5,15	3	8	5,15	3
Urbanisme, travaux publics et énergie	10	10,30	10	8	9,40	9
Gérance et entretien bâtiments	45	38,02	65	41	38,02	51
Sports	25	23,42	20	25	23,42	20
Environnement	55	56,125	25	59	56,125	25
Culture	4	3,70	14	4	3,70	13
Théâtre Forum	23	19,45	4	25	19,25	1
Bibliothèque	8	6,40	10	10	6,40	7
Police municipale / protection civile	28	27,80	30	26	27,80	38
TOTAL	409	360,715	336	396	353,11	298

Une administration attentive à l'égalité des genres

L'accession par les femmes aux postes à responsabilité à la ville de Meyrin respecte la parité puisque nous avons 50% de femmes dans des fonctions de cadres supérieures.

Accompagner et traiter les situations sensibles

Nous multiplions les collaborations dans le suivi et l'accompagnement des personnes en absences longues durées avec les divers partenaires tel que l'office de l'assurance Invalidité, le case management de notre assurance et notre nouveau médecin du travail pour co-construire leur avenir dans le respect de la dignité de chacun.

Lors de ruptures des rapports de travail, nous signons de plus en plus souvent des conventions c'est-à-dire que nous privilégions un commun accord entre les parties plutôt qu'un licenciement.

REPORTING « GESTION DU TEMPS »

La gestion des absences concrétisée sous sa forme la plus agrégée est chiffrée dans le tableau « reporting de la gestion du temps ».

Les absences maladie avec certificats ont augmenté par rapport à 2018 de 0,98%. Cela s'explique par le nombre d'absence en lien avec la maternité et les absences longues durées liées à de graves pathologies.

Le nombre d'accidents professionnels et non professionnels restent constant bien que le nombre d'employés ait augmenté de 7.3% (+51 employés) entre 2018 et 2019. C'est en partie le fruit de la politique de santé et sécurité, des campagnes de sensibilisation, menées par M. Harry Meyer et de l'accompagnement personnalisé au retour à la place de travail.

Le taux d'absence maternité s'est accru entre 2018 et 2019.

L'augmentation du taux d'absence statutaire et militaire de 1.06% par rapport à 2018 s'explique en grande partie par le nombre de congés sabbatiques accordé selon les statuts du personnel. En effet, 7 collaboratrices ont bénéficié du droit au congé sans solde après avoir donné naissance à 1 enfant.

«REPORTING GESTION DU TEMPS» EN HEURES/ JOURS D'ABSENCE

Taux d'absence selon la nature	2017	2018	2019
Maladie sans certificats	0.65%	0.65%	0.67%
Maladie avec certificats	4.15%	5.29%	6.27%
Accidents professionnels	0.43%	0.26%	0.35%
Accidents non professionnels	0.53%	0.41%	0.75%
Taux total absences retenues	5.76%	6.61%	8.04%
Taux absences statutaires + militaire	0.55%	0.57%	1.63%
Absences maternité	0.29%	0.22%	1.01%
Taux total effectif d'absences y compris maternité	6.60%	7.40%	10.68%

VENTILATION DES ACCIDENTS EN GENRE ET NOMBRE

Accidents	2017	2018	2019
Accidents non professionnels	69	72	76
Accidents professionnels	26	24	26

Moyenne de jours d'absence par collaboratrices/teurs équivalent au taux de 8.04 % est de 20.90 jours/an.

EVOLUTION DU BUDGET FORMATION SUR 3 ANS

Années	Budget en CHF	Réel en CHF
2017	250'560.-	355'068.-
2018	335'000.-	317'910.-
2019	335'000.-	474'285.-

En 2019, les employés de la Commune ont suivi 7'988 heures de formation, ce qui représente en moyenne une dizaine d'heures par personne (fixes et auxiliaires) et en 2018, 4'900 heures soit environ 7 heures par personne (une augmentation en heure par personne d'environ 43%).

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La formation et l'instruction du personnel de l'administration dans le domaine de la santé et sécurité au travail est une composante essentielle de notre action de prévention, en complément des mesures techniques et/ou organisationnelles. Elle a pour objectif, au travers d'une communication ciblée, de rendre les collaborateurs conscients des enjeux et acteurs en ce qui concerne les questions de santé et sécurité.

Dans cette optique, nous diffusons trois fois par année, à l'attention du personnel, une newsletter titrée « Sans Pépins », qui nous a permis d'aborder les thèmes suivants en 2019: 1) *les dangers de l'électricité*, 2) *la maternité en entreprise*, et 3) *les tiques et les punaises de lit*. Nous avons en effet voulu rappeler que, comme tout le reste, le matériel électrique vieillit et peut finir par présenter des défauts: il faut donc rester vigilant et réparer immédiatement tout matériel défectueux. En outre, nous devons nous assurer, selon la législation en vigueur, que tous les travaux électriques effectués au sein des services le soient par du personnel qualifié, ce qui n'est pas toujours évident à faire comprendre pour les petites interventions. Sur le thème de la maternité en entreprise, nous avons rappelé les différentes mesures mises en place en conformité avec l'ordonnance sur la protection de la maternité qui définit les activités jugées pénibles ou dangereuses pour la femme enceinte.

Quant aux tiques et punaises de lit, les collaborateurs du service de l'environnement sont de plus en plus concernés par ces deux problématiques, et la direction du service a dû renforcer les mesures de prévention. Elle encourage ainsi et prend en charge la vaccination contre

l'encéphalite à tiques pour les personnes plus particulièrement exposées de la section des parcs et promenades. Suite à un cas récent d'une infestation de punaises de lit au domicile d'une personne travaillant au Centre de voirie et horticole, de nouvelles directives de sécurité à l'attention des employés en charge du ramassage des objets infestés ont été émises, et une inspection des locaux par un chien de détection a été effectué – avec un résultat négatif – et sera reconduite régulièrement. Nous avons enfin profité de ces circonstances pour mettre en place à l'attention des collaborateurs du service un atelier sur l'hygiène au travail, afin de rappeler, pour ces métiers exposés, les règles usuelles en la matière. Une charte a été élaborée à l'occasion, affichée dans tous les vestiaires du service, ainsi que des recommandations pour garder les véhicules propres.

Nos efforts de prévention des accidents se poursuivent également au travers de différentes actions qui, pour certaines, reviennent périodiquement: formations au massage cardiaque et défibrillateur (46 pers.), cours sécurité aux extincteurs (40 pers.), sensibilisation aux gestes de premiers secours pour les collaborateurs du service de l'environnement (46 pers.), formation interne sur l'utilisation des EPI antichute (4 pers.), journée pour les apprentis (8 pers.), matinée d'accueil pour les nouveaux, campagne annuelle de prévention intercommunale, sur le thème, cette année, des accidents non professionnels dans le cadre des activités sportives et du bricolage (79 pers.).

Le nombre d'accidents professionnels déclarés aux assurances reste stable: avec 26 cas en 2019, nous sommes dans l'exacte moyenne de ces 5 dernières années – et ce malgré une forte augmentation du personnel de l'administration –, alors que les accidents non-professionnels ont augmenté de 50% dans le même laps de temps (77 cas déclarés en 2019). Les deux causes principales de ces accidents (prof. et non prof.), et de loin (plus de 50% des cas), sont les chutes de plain-pied et le fait d'être heurté ou atteint par quelque chose.

Enfin, deux délibérations ont été soumises au Conseil municipal: la première relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 408'600.- en vue de l'installation de dispositifs de protection antichute sur les toitures plates des bâtiments communaux; la deuxième relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 47'000.- afin de réaliser une mise à disposition du public plus large de défibrillateurs externes. La réalisation de ces travaux interviendra dès 2020.

AÎNÉS

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

CHIFFRES CLÉS

4'266 aînés dans
la Commune (dès 65 ans)

1'256 aînés âgés
de plus de 80 ans

20'440 aînés ont participé
aux activités proposées par le
service des aînés (ce qui veut
dire qu'une personne a suivi
plusieurs activités.)

8 bénévoles participent à
l'élaboration des activités /
sorties proposées

7'229 aînés ont fréquenté le Jardin de l'Amitié



Club de midi

POLITIQUE EN FAVEUR DES AÎNÉS ET MISSION DU SERVICE

La population en âge de retraite représente environ 20% de la population meyrinoise soit 4'266 personnes. La statistique cantonale ne tient pas compte des femmes qui ont leur retraite légale à 64 ans.

La mission du service des aînés est de :

- renforcer les liens, le sentiment d'appartenance à la collectivité et la cohésion sociale des Meyrinoises et Meyrinois dès l'âge légal de la retraite à travers l'organisation de manifestations et d'activités de nature sportive ou socioculturelle et l'animation d'un lieu d'accueil collectif intergénérationnel ;
- préserver le sentiment de dignité individuelle et sauvegarder l'intégration sociale des plus vulnérables, en favorisant leur accès aux droits sociaux et leur autonomie financière, en assurant des visites à domicile, en célébrant des événements clés de leur vie avec leurs familles et amis ;
- soutenir l'équilibre personnel et familial des proches aidants en les mettant en réseau, en assurant le lien avec les institutions, en diffusant des informations et des conseils.

COMMISSION CONSULTATIVE DES AÎNÉS

La commission consultative des aînés, fondée en 1994, est chargée de donner au Conseil administratif des avis concernant les problèmes communaux et particulièrement pour les personnes en âge d'AVS. Elle doit également faciliter les échanges de vues entre les aînés et les autorités ou les institutions de la Commune.

Les sujets suivants ont été traités lors de deux séances de la commission consultative :

- La paupérisation de nos aînés, mythe ou réalité ?
- Le bénévolat a tellement de valeur qu'il n'a pas de prix. Oui, mais que rapporte-t-il au juste ?

Le bureau de la commission, composé de bénévoles, d'un délégué du Conseil municipal, du service des aînés et présidé par le magistrat en charge des aînés, s'est réuni également quatre fois en 2019.

Le bureau statue sur les différents projets de sorties, films et visites d'entreprises proposés par ses membres. Ce sont également les membres du bureau qui en assurent l'accompagnement.

© AIN



Gym en plein air

© AIN



Nordic Walking

© AIN



Randonnée

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION GÉNÉRALE ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Promotion santé

Depuis plusieurs années, une journée mobilité « inter-générationnelle » est organisée avec les services de la police municipale et de l'urbanisme, travaux publics et énergie, ainsi que par la police cantonale. Le but de cette journée est de promouvoir la mobilité douce sur la Commune et de favoriser une activité physique. La gendarmerie (BEP) y anime un parcours sur la place des Cinq-Continents et initie les enfants à l'agilité et aux règles de la circulation. Cette année, durant cette belle journée les participants ont pu à nouveau se régaler grâce au stand qui a offert des crêpes et des boissons.

Le parcours à vélo auquel participent chaque année plusieurs aînés était à nouveau encadré par la police municipale afin de garantir la sécurité de tous.

Dans le but de promouvoir la santé physique, des randonnées pédestres sont organisées tout au long de l'année ainsi que des cours d'activités physiques (yoga, gym, taï-chi et des sorties de nordic-walking). Il est également proposé sur l'espace « intergénérationnel » un cours de gymnastique pour les séniors animé par un professeur. En hiver ou en cas d'intempéries, le cours est dispensé à l'abri, dans le patio de Forum Meyrin.

Thé dansant intergénérationnel

Plusieurs « Thés dansants » sont organisés et se déroulent au Forum Meyrin. Cette année, à nouveau, c'est l'ensemble de la population qui a été conviée à venir danser et évoluer sur des airs entraînants d'orchestres de très bonne qualité.

Prévention canicule et grand froid

En 2015, il a été élaboré, en collaboration avec le Département de la santé (DEAS) du canton, la police municipale, la protection civile et le service du feu, un plan canicule et un plan grand froid. L'été 2019 nous a apporté plusieurs périodes de chaleur et le plan canicule a été « déclenché » plus tôt que d'habitude. Il s'est prolongé pratiquement durant tout l'été avec des hauts et des bas. Un été difficile à gérer mais nous avons été soutenus dans nos démarches par la protection civile pour les appels téléphoniques et par la police municipale pour les visites à domicile. Nos actions ont été appréciées par la population.

Nous avons organisé en juin notre traditionnel repas « Fête de l'Eau » à la Campagne Charnaux où les directives de canicule ont été rappelées. Un excellent repas,

adapté à une période caniculaire, a été préparé et servi par la protection civile de Meyrin-Mandement qui soutient chaque année le service des aînés durant cette journée.

ACTIONS SOCIALES COMMUNAUTAIRES

Meyrin-les-Bains

En collaboration avec le service développement social et emploi (DSE), deux bénévoles aînées ont participé à cette activité qui s'est déroulée au début de l'été. Ces dernières ont assuré pendant plusieurs après-midi la buvette en offrant, à des prix très raisonnables, des boissons. De nombreux aînés ont profité de ce cadre idyllique et convivial.



Thé dansant

Club de midi (repas des aînés de la Commune)

Le repas des aînés de la Commune rencontre toujours un vif succès car le fait de partager un repas en compagnie d'amis et de connaissances permet de vivre un moment de convivialité et renforce ainsi les liens sociaux entre personnes âgées. Ces repas ont lieu les deux premiers mercredis du mois et réunissent en moyenne 120 personnes chaque mercredi. Des bénévoles ainsi que les jeunes de Transit assurent le service et contribuent ainsi au succès de ces repas communautaires. Deux agents de la police municipale participent régulièrement à ces repas favorisant ainsi les liens avec les personnes âgées. Ils répondent à leurs questions et leur dispensent des conseils.

Repas des aînés de Cointrin

Nous avons également un repas mensuel (tous les premiers lundis du mois) au local des aînés de Cointrin. En moyenne 25 à 35 personnes y participent favorisant ainsi les liens entre Cointrinois. Deux agents de la police municipale viennent également à ces repas et permettent ainsi des échanges très constructifs.

Autour d'une table

Se restaurer en compagnie, tout près de chez soi, une prestation commune de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) et de la Commune. Une cinquantaine de participations sont totalisées pour ces repas pris en commun dans un restaurant en compagnie d'un animateur de la Commune. Le but est de favoriser les échanges, de partager un moment convivial au restaurant. Le prix de ce repas est identique à celui d'un repas livré à domicile. Cette activité a été suspendue en milieu d'année faute d'inscription pour diverses raisons (maladie, hospitalisation etc.). Nous espérons une reprise de cette activité au cours de l'année 2020.

Le Jardin de l'Amitié

Au mois d'avril, le Jardin de l'Amitié a eu le plaisir de prendre possession de ses nouveaux locaux. Une belle fête d'inauguration a eu lieu et de nombreuses personnes ont pu découvrir ce nouvel espace. Il permet d'accueillir plus de personnes et de proposer plusieurs activités en simultanée. De nouvelles collaboratrices ont rejoint l'équipe pour animer ce lieu.

Il a été proposé plusieurs activités comme les ateliers de peinture, de bricolage, divers jeux de cartes (jass, rami), scrabble, des cours de langues soit, d'allemand et d'anglais.



Jardin de l'Amitié



Jardin de l'Amitié

© AIN © AIN

Des aînées ont à nouveau tricoté de magnifiques layettes qui ont trouvé preneur auprès de la population meyrinoise. L'exposition des tableaux mise en place dans le local du Jardin de l'Amitié a permis de faire mieux connaître cette activité et nos artistes.

Le cyberspace propose un ordinateur connecté à Internet et également une assistance à l'utilisation de l'informatique par un collaborateur spécialisé. Le nouvel espace informatique a permis de satisfaire un grand nombre d'aînés friands de pouvoir faire connaissance avec de nouveaux logiciels, plateforme, etc.

Des repas occasionnels sont organisés par les aînés eux-mêmes comme la « pizza-party » du mardi midi. Il est également proposé des ateliers « tresse » et pâtisserie, un petit déjeuner le vendredi matin (dès 7h30), ainsi qu'un loto le jeudi après-midi. De nouvelles propositions sont faites régulièrement et l'équipe essaie d'y répondre favorablement et ainsi de satisfaire les usagers de ce nouveau lieu de rencontre et de partage.

En 2019, le local a accueilli 20'440 visites. Une hausse de la fréquentation de ce lieu a été constatée depuis l'ouverture en avril. Le nouveau local est un cadre plus spacieux et adapté aux personnes à mobilité réduite.

Visiteuses et visiteurs

L'isolement et la solitude guettent plusieurs aînés. Parmi les mesures mises en place pour y remédier, un service de visiteuses-visiteurs est à disposition afin de leur tenir compagnie à domicile, de se promener ou de faire leurs courses. Ces visites ont également permis de découvrir des personnes qui avaient perdu la maîtrise du quotidien, soit suite à des difficultés financières en ne demandant pas leur droit au Service des prestations complémentaires (SPC) ou par perte d'autonomie soit physique, soit psychique. Plus de 3'000 heures ont été consacrées à ce service qui prend, d'année en année, plus d'ampleur.

ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE LOISIRS

Plusieurs visites ont été organisées et les aînés ont ainsi pu découvrir: le château Voltaire, le vivarium de Meyrin, le musée international de la Croix-rouge et du Croissant-Rouge, le site archéologique de St-Pierre, le centre de réadaptation des rapaces, la maison Tavel, l'école des chiens guides d'aveugles, le musée de l'orgue et bien d'autres encore...

Des excursions hors du canton ont également été proposées, comme les Rochers-de-Naye, la visite de l'usine

d'Henniez, le zoo de Bâle, Divonnelectro, le musée de la photo à Vevey, le marché de Noël d'Annecy. Un atelier de « couronne de l'Avent » a été mis sur pied en collaboration avec le service de l'environnement.

Projection de films

Régulièrement des projections de films sont organisées à l'aula des Boudines. Un film y est introduit par une brève présentation. Cette année le service des aînés a, à nouveau, collaboré avec le Festival du film et Forum international sur les Droits humains (FIFDH).

Conférences

Deux conférences ont été proposées dans les foyers de Forum qui ont toutes deux rencontré un grand succès :

- en Suisse, des chemins de fer particuliers ;
- les cactus, une des plus jolies plantes au monde.

Vacances des aînés

Un séjour à la montagne « bien-être et détente » a été proposé. Deux bénévoles assurent le rôle de responsable et ont accompagné les séniors (53 personnes) à Crans-Montana durant le mois de juin. Nos randonneurs ont également profité de la piscine couverte de l'hôtel ainsi que du centre SPA.

En 2019, les vacances balnéaires se sont déroulées à cheval entre le mois d'août et début septembre. 45 aînés y ont participé. Diverses sorties ont été proposées aux aînés afin de découvrir la région. Les participants ont été accompagnés par la responsable de service et deux bénévoles.

Canaries



© MELIA

ACTION SOCIALE INDIVIDUELLE

Le service offre un soutien social individuel, notamment lorsque des personnes légèrement au-dessus des barèmes n'arrivent plus à faire face à certaines dépenses ou sont en surendettement. Les dossiers peuvent relever d'une situation simple (renseignement et pas de suivi), de situations plus difficiles (diverses démarches auprès des administrations), de situations complexes (résiliation de bail, désendettement, cas Diogène, perte d'autonomie, demande d'un soutien psycho-social, addiction à l'alcool ou autre).

Le service effectue également des démarches auprès du service des prestations complémentaires (recours, demande de re-calculation des prestations, aide dans le cas de révision de dossier). Tout au long de l'année 2019, le service a reçu de multiples demandes à caractères financiers et non-financiers. Plus de 508 entretiens individuels ont été menés par le service des aînés durant l'année 2019. 312 personnes ont été reçues en permanence sociale (permanence sans rendez-vous les mardis après-midi).

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

90 ans et 100 ans

Cette année, nous avons eu le plaisir de fêter à nouveau les nonagénaires de la Commune soit 79 personnes. Nous n'avons pas eu de centenaire en 2019. Une fête semestrielle a été organisée où les nonagénaires sont venus partager un repas en compagnie de leur famille et des autorités. Une attention leur a été offerte ainsi qu'un magnifique panier de fleurs confectionné par la fleuriste du centre horticole de la Commune. Cette année, à nouveau, les nonagénaires qui résident dans les EMS Résidence Jura et Pierre de la Fée ont été associés à la fête. Celle-ci pour la première fois s'est déroulée au Jardin de l'Amitié. L'occasion pour les familles de découvrir ce nouveau lieu qui leur est destiné.

50-60-65 ans de mariage

Les autorités communales ont fêté, au mois de novembre, lors d'un repas, les couples célébrant leurs 50, 60 et 65 ans de mariage. Des cadeaux et des fleurs leur ont été remis à cette occasion. Ils ont été fêtés à l'école hôtelière de Genève. Une beau moment d'échanges et rempli d'émotion.

90 ans et 100 ans



© D. Jordan



50-60-65 ans de mariage

Noël des aînés

Plus de mille quatre cents aînés ont été reçus sur trois jours à Forum Meyrin. Ils ont été particulièrement heureux de participer à cette fête où ils ont pu apprécier le dîner ainsi que le bal qui a suivi. L'administration communale, l'équipe des bénévoles, le Bénévolat à Meyrin et les jeunes de Transit Job Infos Service, ont contribué à l'organisation et au succès de ces journées riches en émotion.

SOUTIEN À DES ASSOCIATIONS D'AÎNÉS

Club des Aînés	CHF 56'000.-
Bénévolat à Meyrin	CHF 13'500.-
Diverses associations en relations avec les Aînés	CHF 6'000.-

Tout au long de l'année, ces associations ont bénéficié du soutien du service et ce, en fonction de leurs besoins spécifiques.

GRATUITÉ DES OBSÈQUES

Nous avons malheureusement eu en 2019 un nombre de décès élevé (151 personnes). Ainsi, un plus grand nombre de familles ont bénéficié de la gratuité des obsèques en 2019, gratuité accordée sur dossier financier.

EVOLUTION DE LA POPULATION AÎNÉE À MEYRIN

Au 31 décembre 2019, la Commune compte 4'266 personnes en âge AVS (65 ans) ce qui représente près de 20% de la population meyrinoise sur 25'681 habitants. Il est à relever que les femmes à la retraite (64 ans) ne sont pas comprises dans les statistiques faites par l'Etat de Genève.

A Meyrin, sur les 4'266 personnes de plus de 65 ans, 1'256 personnes ont plus de 80 ans (deux personnes ont 99 ans).

BIBLIOTHÈQUE - ARCHIVES

Dicastère de Madame N. Leuenberger

Fonds documentaire	41'633 documents
Nouvelles acquisitions	2'312 documents
Prêts annuels	119'852 prêts
Lecteurs actifs	3'487 individus et 70 classes
Accès ordinateurs	3'000 utilisations
Accueils de classes	253
Spectacles jeunesse	16 spectacles
Spectacles adultes	7 soirées de contes





Bus itinérant au Jardin botanique alpin



Né pour lire, pour les petits

MISE À DISPOSITION D'UN FONDS DOCUMENTAIRE

Fin décembre 2019, la bibliothèque propose un fonds documentaire de 41'600 documents. 2'300 nouveaux documents sont venus compléter l'offre. Le cumul des prêts d'ouvrages physiques et de livres numériques montre une légère augmentation, avec un total de presque 120'000 prêts. Le fléchissement constaté en général dans les bibliothèques est compensé à Meyrin par l'arrivée de nombreux nouveaux habitants, notamment dans le quartier des Vergers. En 2019, plus d'un millier de nouvelles personnes se sont inscrites et ont découvert la bibliothèque. Les années précédentes, le nombre moyen d'inscriptions se situait autour de 500.

ANIMATIONS ET RENCONTRES

La bibliothèque a proposé 16 spectacles au jeune public (contes, marionnettes, spectacles musicaux) et 7 aux adultes (contes et lectures, petites formes théâtrales). 1'347 personnes ont assisté à ces animations.

ACCUEIL DE GROUPES

La demande est très forte de la part des écoles meyrinoises et des institutions de la petite enfance. Les bibliothécaires de la section jeunesse ont accueilli 253 groupes en 2019, une quinzaine de plus que l'année précédente. Si les enseignants-es et les éducatrices/teurs se disent satisfaits-es, ce n'est pas toujours le cas des bibliothécaires qui ont parfois l'impression d'enchaîner les accueils sans pouvoir prendre le temps nécessaire à un bon accompagnement. Une réflexion est engagée pour assurer la qualité de ces accueils et préserver la motivation des bibliothécaires.

BOUQUINERIES ET AUTRES GOURMANDISES

Le succès de notre club de lecture est au rendez-vous. Entre 15 et 20 lectrices et lecteurs viennent toutes les six semaines partager leurs belles lectures et s'inspirer de celles des autres. En tout, ce sont plus de trente personnes qui participent à ces bouquineries. Avec une jolie touche humoristique pour annoncer chaque rencontre du club.

COUP DE POUCE LECTURE

Fin décembre 2019, 20 enfants scolarisés sur la Commune bénéficient du projet, accompagnés par nos douze lectrices bénévoles. Au cours de l'année, par manque d'espace dans la bibliothèque ou de bénévoles disponibles, certains enfants ont dû patienter quelque temps avant de pouvoir bénéficier de cette prestation.

PLATEFORME D'INTÉGRATION MEYRINOISE – SORTIES AVEC LE BUS ITINÉRANT

La bibliothèque a pris une part très active au sein de cette plateforme coordonnée par le service du développement social et emploi. Sur deux périodes de deux mois, en collaboration avec plusieurs services communaux et associations actives sur la Commune, nous sommes allés à la rencontre des Meyrinois avec le bus itinérant de la bibliothèque et un fonds de livres multilingues. L'occasion de faire connaître cette plateforme d'intégration, de permettre aux citoyens de rencontrer et de discuter avec les personnes qui y travaillent.

HORS LES MURS, LA BIBLIOTHÈQUE A PARTICIPÉ À DE NOMBREUX ÉVÈNEMENTS

« La fête des petits »

Fin septembre a été l'occasion d'un magnifique moment de partage avec les familles meyrinoises, organisé par le service de la petite enfance. Les enfants ont pu écouter les histoires lues par les bibliothécaires. Finalement, chaque famille est repartie avec un album jeunesse offert par la ville de Meyrin.

Un été au Jardin botanique alpin de Meyrin « L'été en pente douce »

En juillet et août, le bus itinérant de la bibliothèque a pris ses quartiers au cœur du Jardin botanique alpin de Meyrin, dans le cadre de la manifestation « L'été en pente douce » proposé par le service de la culture. Tous les après-midis, enfants et parents s'y sont retrouvés pour des moments de partage d'histoires. Les mercredis matin, les plus petits ont été accueillis lors de séances « Né pour lire » délocalisées.



Apéro-lecture



« L'arbre : regards croisés entre science et fiction »

Deux soirées « apéro-lectures » ont également été offertes aux visiteurs. Lectures de textes courts par les bibliothécaires, échanges et verrée dans une atmosphère sereine et décontractée.

Le point d'orgue de notre présence estivale au Jardin botanique alpin a été ce merveilleux échange entre Zep, auteur de bande dessinée genevois, Ernst Zürcher, ingénieur forestier, et la soixantaine de personnes venues les rencontrer.

« *L'arbre : regards croisés entre science et fiction* ». Respectivement auteurs de « The End » - fable écologique tragique ancrée autour de la capacité des arbres à communiquer entre eux- et « Les arbres entre visible et invisible » - ouvrage scientifique, Zep et E.Zürcher devaient se rencontrer et dialoguer. Ce fut fait le 16 juin 2019, par une magnifique journée ensoleillée, à l'ombre sous la bienveillance du grand chêne du Jardin.

Meyrin-les-Bains

2 fois par semaine, les bibliothécaires ont lu des histoires et bricolé des cartes pop-up avec les familles et les groupes de la petite enfance qui sont venus leur rendre visite.

« Et si on changeait de récit ? »

La bibliothèque a proposé un cycle de cafés citoyens pour réfléchir à notre monde, évoquer des nouvelles façons d'appréhender l'avenir à la lumière d'initiatives citoyennes et d'alternatives durables expérimentées ailleurs et ici. Les deux rencontres organisées en 2019 ont questionné la démocratie et l'engagement citoyen. Dominique Bourg, Nenad Stojanovic et Jasmine Lorenzini sont venus échanger avec un public concerné, enthousiaste et parfois très engagé ! De magnifiques discussions modérées par Julien Rapp.

En novembre, une semaine consacrée à la biodiversité a vu la bibliothèque collaborer avec le Théâtre Forum Meyrin pour proposer un café citoyen et deux ateliers de fabrication de « bee's wrap », emballages alimentaires biologiques.

ARCHIVES COMMUNALES

En 2019, les archives communales ont reçu 73 ml. (mètres linéaires) de documents de la part des différents services communaux (46 en 2018) alors que 13 ml. ont pu être détruits (documents administratifs dépourvus d'intérêt historique). Les documents éliminés lors de la phase de classement des archives ne sont pas pris en compte dans ces chiffres. Ce nombre record de versement est dû aux réaménagements de bureaux en mairie et à la diminution des espaces de rangement de documents dans ceux-ci. Cela a entraîné une charge de travail conséquente (déplacement, inventarisation des documents versés).

Au cours de l'année, les archives ont répondu à 81 demandes de consultation de documents, en majorité par les services communaux (65 demandes internes, 16 externes). Depuis juin 2019, les inventaires des archives historiques sont disponibles en ligne, sur une plateforme qui contient également ceux d'autres communes genevoises (Bernex, Carouge, Chêne-Bougeries, Cologny et Lancy) : www.ge.archivescommunales.ch

Les archives ont apporté leur collaboration à la mise sur pied par les services du développement social et emploi et de la culture d'une soirée consacrée aux saisonniers (21 novembre). Dans ce cadre, les archives ont présenté du 12 au 30 novembre dans le patio de Forum Meyrin l'exposition « Il était une fois la cité : sa construction, ses bâtisseurs », comprenant notamment un panneau sur la présence de baraquements de saisonniers à Meyrin. Deux classes de français de l'UOG ont bénéficié d'une visite commentée de l'exposition par l'archiviste.

Au niveau de la valorisation des archives et de l'histoire de la Commune, en parallèle des articles pour le journal communal, l'archiviste a également collaboré à la publication de Patrimoine suisse consacrée au Jardin botanique alpin par un texte sur l'histoire de ce lieu, participé avec des commentaires historiques sur certains bâtiments à une visite guidée de Meyrin pour une classe de français de l'UOG et présenté les archives à deux classes du cycle d'orientation de la Golette.

CULTURE

Dicastère de Madame N. Leuenberger

POINTS MARQUANTS EN 2019

**Superstructure : une résidence d'artistes
dans un chantier des Vergers**

Antigel : Ciné-Concert à Meyrin-Parc

FIFDH : résidence artistique de Bruno Boudjelal

Exposition « Martin Jarrie, et j'ai mangé la peinture » au Forum

Six Pompes Summer Tour : arts de rue à Meyrin-les-Bains

**L'été en pente douce : la lenteur mise à l'honneur au jardin
botanique alpin en collaboration avec la présence suisse
à la Biennale d'art de Venise**

Fonds d'art : intervention d'Alexandre Joly à l'EVE-Monthoux





© Laurent Baillier

Fête nationale



© Séverin Guelpa

Superstructure

Les principales missions du service de la culture sont les suivantes :

- Contribuer au renforcement de la cohésion sociale des Meyrinois et du vivre ensemble en stimulant la société civile par l'art et la culture, en favorisant l'expression des cultures d'origine et en égalisant l'accès à la culture sur tout le territoire meyrinois ;
- Permettre l'émergence d'une scène artistique locale créative, innovante et dynamique en développant les conditions cadres nécessaires, en mettant en réseau les acteurs culturels et en proposant des événements culturels attractifs ;
- Contribuer à la qualité artistique de l'espace public, enrichir et valoriser le patrimoine meyrinois en favorisant l'accès aux œuvres d'art, aux bâtiments et aux sites ayant un intérêt artistique ou patrimonial.

ADMINISTRATION

Le service de la culture a poursuivi sa réorganisation en 2019. Le service de la culture emploie 5 personnes fixes, représentant 470% se répartissant de la manière suivante : responsable du service 90%, régisseur d'événements culturels 50%, responsable expositions 100%, assistante administrative et de projet culturel 80%, responsable du Fonds d'art contemporain 50%, stagiaire pré-HES 100%. Des personnes sont engagées en tant qu'auxiliaires pour les expositions notamment, certaines depuis de nombreuses années.

MANIFESTATIONS COMMUNALES

Les Mérites meyrinois n'ont pas été remis en 2019, faute de candidature. La réception des Nouveaux naturalisés s'est déroulée le 25 mars pour fêter plus de 200 nouveaux citoyens : l'occasion de découvrir la profondeur du souffle des cors des alpes de Plaintube.

Fête nationale

Le public a été accueilli par la fanfare de rue Traction à Vent. La soirée a débuté par la traditionnelle lecture du pacte de 1291 par le Président du Conseil municipal Eric Cornuz. Nathalie Leuenberger a ensuite délivré le message du maire. La Musique Municipale accompagnée de la chanteuse lyrique Saskia Coria ont clos cette partie officielle en entonnant l'hymne nationale. The Echoes of Django ont par la suite ouvert la partie festive, avant de laisser la scène au Gypsy Sound System Orkestra qui a fait danser le public. Le lancement du feu d'artifice à 22h pile s'est déroulé comme prévu, pour le plus grand plaisir des quelque 10'000 personnes présentes sur la Campagne Charnaux.

EVENEMENTS ARTISTIQUES ET CULTURELS

Superstructure

Les deux bâtiments A11 et A12 des coopératives Codha et Voisinage aux Vergers ont accueilli leurs premiers habitants à la fin du printemps 2019. Quelques mois plus tôt, le temps d'un week-end, SUPERSTRUCTURE a ouvert ce chantier au public pour y présenter le résultat d'une

semaine de collaboration en résidence sur le chantier entre artistes, entreprises et divers acteurs du lieu. Défi à la fois artistique et humain, SUPERSTRUCTURE a transformé le site en véritable laboratoire créatif, lieu de partage et de mise en valeur des savoir-faire. La semaine de résidence artistique s'est tenue du 21 au 28 janvier, le week-end festif d'exposition et d'animation (concerts, etc.) les 2 et 3 février. Avec des œuvres de Leopold Bianchini, Vincent Bertholet, Harold Bouvard, Pierre Caude-ray, Laurent Faulon, Laurence Favre, Séverine Hubbard, Séverin Guelpa et Delphine Reist.

Antigel – ciné concert de Chassol à Meyrin-Parc

Inclassable et unique, le pianiste français Christophe Chassol a joué son fameux Big Sun avec la projection de son film sur les façades de deux immeubles de Meyrin-Parc. Entre jazz, classique et musique de film, Big Sun est, dans cette perspective, habité de matières poétiques improbables : le chant d'un oiseau, des confidences en créole ou des ambiances de fête et de carnaval. Un véritable voyage en somme, où l'image n'est plus seulement une illustration mais la sublimation du réel. La magie hybride entre son et image a opéré instantanément : plus de 300 personnes ont bravé le froid pour s'en rendre compte !

Les Ballades d'Antoine

Dans le cadre chaleureux de la salle Antoine-Verchère, le service de la culture propose au public meyrinois de venir découvrir des artistes de la région. 5 soirées ont été proposées cette année avec une riche programmation musicale. Le trio d'East Sister a ouvert les feux avec son *outsider pop* planante. The Mysterious Traveller ont su allier avec talent jazz et littérature, alors que Shems Bendali nous a enchantés de ses harmonies cuivrées à la trompette. Yaël Miller et Gauthier Toux Trio sont venus clore l'année et le projet des Ballades d'Antoine qui tire sa

révérence après plus de 10 ans d'activité. Un redéploiement de l'offre musical est prévu pour 2020 à la faveur de l'émergence de nouveaux acteurs sur la Commune.

Festival international et Forum des Droits Humains (FIFDH)

Le FIFDH et la commune de Meyrin ont mis à l'honneur l'Agence VU', fondée à Paris en 1986, une référence incontournable dans le monde de la photographie qui rassemble le travail de 70 artistes internationaux. Le photographe franco-algérien Bruno Boudjelal, membre de l'Agence, a pris ses quartiers à Meyrin de janvier à mars 2019. L'artiste a longuement rencontré des hommes et des femmes arrivés à Genève après un parcours migratoire difficile. A partir de ces mots puissants : *Ne mourrons pas fatigués*, il leur a proposé de raconter comment, pris dans des flux incessants, ils et elles parviennent à ne pas perdre pied, à tenir, s'inscrire dans la vie. L'artiste les a écoutés, photographiés, et a relaté ces histoires dans des textes. Un extrait de ce travail a été exposé rue du Mont Blanc, et présenté dans sa version complète au Cairn de Meyrin durant le festival.

Fête de la danse

C'est sous un soleil de plomb que s'est déroulée cette édition de la Fête de la danse le 4 mai. Cours et démonstrations des associations et de professionnels ont ravi petits et grands.

Jouez, je suis à vous !

Deux pianos ont été mis à disposition du public du 13 au 30 juin, sur la place des Cinq-Continents et dans le parc des Ailes à Cointrin, à l'initiative de l'association TAKO. Pendant les quinze jours qu'a duré cette expérience, jeunes enfants, apprentis et virtuoses ont profité de ces instruments sur lesquels figurait l'invitation « Jouez ! je suis à vous ».



The Mysterious Traveller



Bruno Boudjelal

La Plage des Six Pompes Summer Tour

Le plus grand festival suisse des arts de rue, La Plage des Six Pompes, pose ses valises à Meyrin-les-Bains pour trois spectacles de sa tournée d'été. Spectacle de marionnettes et jonglerie burlesque étaient au programme, des moments intenses en rires et émotions.

Festival de la Bâtie

Du 7 au 14 septembre, le touche-à-tout de génie Yoann Bourgeois s'est installé à Meyrin pour présenter une exposition et un spectacle. Une occasion en or de découvrir le talent de cet artiste prodige de l'équilibre, danseur, acrobate et poète, qui – depuis quelques années – met en œuvre un programme consistant à désamorcer le temps, initiative nommée *Tentatives d'approches d'un point de suspension*.

Festival Les Créatives

Dans le cadre du Festival Les Créatives, des ateliers d'écriture et de danse ont été organisés exclusivement pour les filles! Les ateliers d'écriture slam/poésie se sont déroulés à l'Undertown et se sont inscrits dans la continuité du concours littéraire autrefois organisé à la bibliothèque à Meyrin. Ils ont servi de préparation et d'invitation

aux participantes à prendre part à une « battle » de slam, et danse le 16 novembre à l'Undertown sous l'œil avisé d'un jury composé de CASEY et de la danseuse Johanna Faye.

Petit Black Movie

Pendant l'automne, le Petit Black Movie a proposé aux familles et maisons de quartier meyrinoises quatre nouvelles séries de courts métrages. A chaque date, deux séances de projection étaient organisées. Le matin, la séance était dédiée aux maisons de quartier et la petite enfance et l'après-midi, aux familles (tout public). Ces séances ont rencontré un grand succès auprès des familles, c'est près de 1'200 personnes qui ont profité de cette offre en 2019.

Nous, saisonniers, saisonnières... à Meyrin

Le projet des saisonniers invitait les anciens saisonniers, saisonnières de Meyrin à se réunir afin d'assister à une projection de documentaires et de partager un café citoyen «Saisonniers et saisonnières d'hier et d'aujourd'hui». Grand succès, 110 personnes présentes pour discuter de ce statut particulier et de la contribution de ces personnes à la construction de Meyrin. Une collaboration avec les Archives contestataires, le Collège du travail et Rosa Brux.





Discussion publique Salon SLOW Meyrin

© Djoon Leuenberger



Yoga Workshop

© Djoon Leuenberger



Atelier artistique JBAM 2019 Romain Legros

© Djoon Leuenberger



Green Riot Now-The Montesinos Fundation

© Laurent Baillet

«L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE»

AU JARDIN BOTANIQUE ALPIN

Durant l'été, du 15 juin au 15 septembre sous le titre «L'été en pente douce», les services de la culture, de l'environnement et la bibliothèque ont proposé un vaste choix d'activités et de découvertes : expositions, ateliers artistiques et botaniques, conférences, visites guidées, pour mettre la lenteur à l'honneur.

Dans le prolongement du programme du Salon Suisse de la 58^e Biennale d'art de Venise 2019 sur le thème *s / o w*, cet événement a rassemblé quelques-unes des invitées prévues à Venise. Propice à des pratiques slow comme la lecture, le dessin, l'oisiveté et même la sieste, le Jardin botanique alpin a offert durant cette journée des moments de découverte et de délasserment, notamment avec une session de yoga ! La soirée s'est terminée en douceur autour d'un apéritif dînatoire slow food sur fond vidéo et musical.

FACM@JBAM # 2020 !

Sur le thème de «la lenteur», le Fonds d'art contemporain de la ville de Meyrin (FACM) a invité six artistes contemporains à investir le Jardin botanique alpin (JBAM) le temps d'une saison pour une exposition d'œuvres conçues spécifiquement pour le lieu. Au programme, œuvres in situ, installations artistiques éphémères et sculptures en plein air ont proposé un regard original, conceptuel, esthétique et participatif sur un territoire ainsi réinventé. L'exposition a offert un moment de réflexion sur le rythme parfois effréné de nos sociétés, un ralentissement bienvenu, artistique et poétique dans le cadre enchanteur du Jardin.

Le Cairn

Sous forme d'ateliers, de déambulations dans le jardin, d'actions pédagogiques et d'expositions, le Cairn participe au côté des jardiniers à faire de ce jardin un lieu d'échange, de culture, de convivialité et de rencontres.

Ateliers de pratiques artistiques d'une semaine pour les 4 à 12 ans en juillet et août

- LE JARDIN EN MOUVEMENT : atelier film d'animation animé par Thomas Kleindienst ;
- LES JARDINEURS BÂTISSEURS : atelier de création et de construction avec Romain Legros ;
- CARNET DE VOYAGE : atelier d'illustration avec Willy Ténia ;
- FAUNE, TU DORS ? : ateliers mouvement et danse par Begoña Cuquejo.

EXPOSITIONS

Le service de la culture propose des ateliers, parcours, visites actives et événements liés aux expositions, qui permettent aux plus jeunes de se familiariser avec la création contemporaine et aux sciences. Les activités sont animées par les artistes et par l'équipe de médiateurs. Les expositions ont eu lieu dans les galeries Forum Meyrin, au Jardin botanique alpin et au Cairn.

La Fabrique du Monde, Galeries Forum Meyrin, octobre 2018 à février 2019

Exposition collective, dessins, gravures, illustrations, installations, peintures, photos et vidéos. Quand l'art s'approprie la cartographie, neutralité et objectivité n'en sont plus les maîtres mots. Bousculant les codes du genre,

une vingtaine d'artistes internationaux déploient des cartes uniques, sensibles ou virtuelles. Visionnaires plus que savants, ils font et défont les cartes, jouent avec les formes, les couleurs et les mots.

Martin Jarrie, et j'ai mangé la peinture, Galeries Forum Meyrin, mars à mai 2019

Avec l'innocence qui rime si fort avec l'enfance, Martin Jarrie dessine, peint, donne du volume à une humanité en marche, elle qu'il la regarde et l'extirpe de ses souvenirs. L'alentour est son univers. Fruits, légumes, fleurs, objets, femmes et hommes, territoires, tous s'animent pour le plaisir de dire les tourbillons de la vie, du monde tel qu'il va – ou pas. Dessins, objets, installations ont été présentés dans le cadre de cette expo-atelier. Un riche programme d'ateliers et de rencontres a été proposé pour mieux cerner le monde poétique et charmant de l'illustrateur Martin Jarrie.

La lenteur, les artistes meyrinois à l'honneur, Galeries Forum Meyrin, juin

Trente artistes amateurs meyrinois issus de divers horizons se sont rassemblés autour d'une passion commune, l'art, et ont eu l'occasion d'exposer leur travail à Forum. Forts de plusieurs années d'expérience ou novices, diplômés d'écoles d'art ou autodidactes, autant de profils de participants qui ont fait la richesse de cette accrochage. L'édition 2019 a mis le cap sur « La Lenteur » et offert ainsi aux visiteurs une pause bien méritée, hors du temps, loin d'un quotidien où tout va vite, trop vite.

La Ville fertile, vers un nature urbaine, Galeries Forum Meyrin, novembre 2019 à avril 2020

Nous rêvons d'une ville fertile. Fertile parce que de nombreuses formes de vie pourront s'y développer en harmonie. Fertile parce que les échanges entre les humains seront riches et abondants. L'enjeu contemporain consiste à penser la ville comme un grand milieu vivant, à l'inscrire dans son environnement naturel, dans son territoire même, et d'en respecter les règles de fonctionnement et d'équilibre dont on a cru pouvoir s'extraire. En co-production avec la Cité de l'architecture et du patrimoine de Paris, sur le thème du retour de la nature en ville, ont été présentées des bonnes pratiques inspirantes à travers le monde, mais aussi à Meyrin! Exposition, ateliers, cultur'cafés et conférences ont été au menu de ce riche programme.

FONDS D'ART CONTEMPORAIN

La commission du Fonds d'art contemporain s'est réunie à cinq reprises en 2019, dont une séance de jury concernant le choix des artistes qui ont réalisé les œuvres éphémères installées au Jardin botanique alpin pendant l'été.

Un nouveau projet a été réalisé en 2019, celui de l'EVE Monthoux. Les événements notables sont :

- 15 juin : vernissage du FACM@JBAM#2019!, six installations dans le cadre de l'été au Jardin botanique alpin avec des œuvres de RUDY DECELIÈRE, ROMAIN LEGROS, KONSTANTIN SGOURIDIS, JÉRÔME LEUBA, ELENA MONTESINOS et ALINE MORVAN ;
- 31 octobre : vernissage de l'installation artistique « Planter des pierres - dresser des arbres » d'Alexandre Joly pour l'EVE Monthoux.

Acquisitions

Dans le cadre de l'exposition Martin Jarrie visible au Forum entre mars et mai, la commission a préavisé l'achat de 5 œuvres qui sont venues enrichir le patrimoine du Fonds d'art contemporain de Meyrin :

- Fragments de corps ;
- Grande main ;
- Hybride animal humain avec jambe ;
- Colosse ronds de couleur ;
- Au bout du compte.

Médiation culturelle

Afin de permettre aux Meyrinois une rencontre privilégiée avec les œuvres installées dans les bâtiments ou sur le domaine public, plusieurs programmes d'interventions ont pu être mis en place cette année :

- Des visites accompagnées tout l'été autour des œuvres installées dans le Jardin botanique alpin ;
- Des ateliers famille se sont déroulés autour de *l'Enfance du Pli*, l'installation de Gilles Brusset à Meyrin Parc, en marge de l'exposition « La Fabrique du Monde » ;
- Des balades à vélo à la découverte du patrimoine artistique ont été organisées en avril et en septembre ;
- Des balades à pied à destination des aînés ont été organisées à plusieurs reprises.

Publications

A chaque réalisation menée par le Fonds d'art, celui-ci réalise une publication retraçant le processus de création de l'œuvre. En 2018, deux publications sont sorties de l'imprimerie :

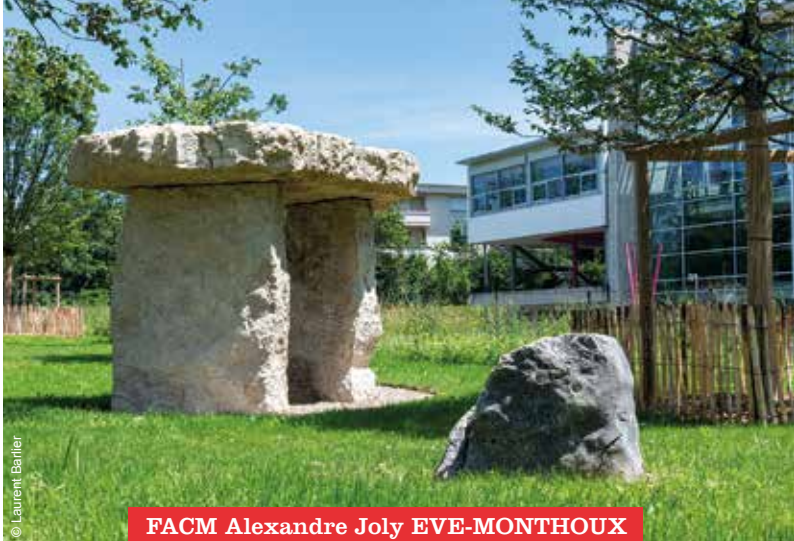
- Planter des pierres - dresser des arbres d'Alexandre Joly, EVE-Monthoux ;
- Zig-Zag & Paravent de Delphine Renault / Immersions lacustres de matali crasset, Lac des Vernes ;
- FACM@JBAM@2019!, installations éphémères au Jardin botanique alpin.

Au 31 décembre 2019, le solde de la délibération D-2017-35a couvrant les années 2018-2020 du Fonds d'art se montait à CHF 285'337.03.



Visite guidée des œuvres FACM@JBAM

© Dixon Leuenberger



FACM Alexandre Joly EVE-MONTHOUX

© Laurent Bailler

MEDIATION ET PRATIQUE ARTISTIQUE

Atelier mouvement et créativité pour les aînés

L'atelier qui réunit une quinzaine de participants sous la conduite d'une danseuse professionnelle, s'est poursuivi tout au long de l'année ; les participants se sont produits à diverses occasions dont la Fête de la danse et ont intégré divers projets proposés par des artistes de la région.

Danse en famille

Moment de partage et de plaisir à la découverte du mouvement à deux entre un adulte et un enfant, cet atelier de danse est donné par des danseurs professionnels. Trois ateliers se sont tenus en 2019, à la Maison des Compagnies et à l'école de Cointrin, 34 familles ont participé pour un total de 80 personnes, un record.

Chéquiers culture

Initié par le Département de la culture de la Ville de Genève, cette opération met à disposition des personnes à revenus modestes, des chéquiers culture comportant plusieurs coupons d'une valeur de CHF 10.-, permettant à ces personnes d'acheter des billets pour assister à des spectacles, concerts, festivals, expositions, séances de cinéma dans le vaste réseau de partenaires culturels de la région.

SOUTIEN ET ENCOURAGEMENT A LA CULTURE

Soutien aux associations communales

Musique Municipale.....	CHF	110'000.00
Sub Session	CHF	22'000.00
AHVM	CHF	40'000.00
Arcus Caeli	CHF	42'000.00
Tambours et fifres.....	CHF	30'000.00
ArtMeyrinois.....	CHF	21'000.00
Club Photo.....	CHF	5'000.00
Ensemble de cuivre de la cité.....	CHF	8'500.00
Perspective.....	CHF	7'000.00
Intérêts de Cointrin	CHF	2'000.00
Moderato con brio.....	CHF	2'000.00
Total	CHF	289'500.00

Des locaux appartenant à la Commune sont mis à disposition des associations (qu'elles soient subvention-

nées ou non). Le service de la culture est attentif à faire connaître les associations en intégrant leurs activités dans les diverses manifestations qu'il organise.

Soutien ponctuel à des tiers

En 2019, 63 demandes de subventions sont parvenues au service ; pour l'organisation d'un spectacle, d'un concert ou d'un autre événement artistique, ou encore pour l'édition d'un livre ou d'un disque. Les dossiers des associations domiciliées à Meyrin ou ayant un lien avec Meyrin sont traités en priorité et obtiennent pour la plupart un soutien communal. Au total, 36 associations ont obtenu un soutien.

Compagnies résidentes et Maison des Compagnies

Les deux compagnies résidentes à Meyrin que sont la Compagnie STT et Alias Compagnie ont pu poursuivre leur travail de création à la Maison des Compagnies et de diffusion en Europe et dans le monde.

En 2019, Alias a réalisé deux performances : « Une Force de l'Ordre », « Jouez, je danse » et débuté son travail de recherche de la Création 2020. Durant cette période, ils ont tourné le spectacle créé en 2018 « Normal. » au Mexique, au Brésil et en Allemagne, « Sideways Rain » à Moscou et « Antes » en Italie. La performance « Une Force de l'Ordre » a aussi été jouée en Espagne, en plus des dates suisses dans le cadre de la Fête de la danse. Ils ont poursuivi le travail de médiation auprès des classes de 5P de Meyrin avec leur programme Français – Math – Danse.

Du côté de STT, la compagnie a créé « Laterna magica » d'après Ingmar Bergman au Théâtre Forum Meyrin. Ce spectacle a été joué durant l'été dans le cadre du OFF du Festival d'Avignon. « L'Oiseau migrateur », spectacle tout public dès 5 ans, a lui été joué dans la SCH « Sélection suisse en Avignon » et joué à Meyrin, Genève, Lausanne et en France. Un programme de médiation a été mené sur les deux spectacles jeune public : « L'Oiseau migrateur » et « Tomate » 2019, à destination essentiellement des écoles de Meyrin. Il est à noter que la Compagnie STT a obtenu un soutien important de Label+ Théâtre Romand pour sa prochaine création « Madone » qui sera présentée en 2020 au Théâtre Forum Meyrin.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET EMPLOI

Dicastère de Madame N. Leuenberger

CHIFFRES CLÉS

Ecoles	2'316 élèves en âge de scolarité obligatoire
Restaurants scolaires	1'035 repas/jour servis en moyenne
Action sociale individuelle	373 foyers accompagnés
Insertion professionnelle: jeunes et seniors	39 jeunes adultes et 104 seniors accompagnés
Insertion professionnelle: recherche d'une activité professionnelle/formation	450 personnes accompagnées
Maison citoyenne	279 personnes ont fréquenté le lieu
Maison citoyenne, salle informatique	2'252 visites



VIE SCOLAIRE

Ecoles

Le service s'engage concrètement à la promotion d'un environnement et d'activités qui favorisent l'acquisition de connaissances, l'éveil culturel, l'exercice de loisirs et le développement de la vie en groupe. Il apporte tout soutien logistique et financier demandé par les écoles et organise occasionnellement des manifestations culturelles. Les enseignants, les directions et le service ont entretenu des contacts réguliers pour répondre aux besoins des enfants, à leur bien-être ou permettre la réalisation de projets scolaires.

Le service représente l'administration communale au sein des instances participatives de chacun des quatre établissements scolaires se réunissant trois fois par année. Ces instances contribuent au rapprochement entre l'administration, les écoles, le parascolaire et les parents d'élèves. L'école des Vergers a ouvert ses portes en janvier 2019, portant à 9 le nombre d'écoles primaires de la Commune. Meyrin a ainsi accueilli 2'316 enfants et 137 enseignants en 2019.

Collège de la Golette

Le service entretient également des liens étroits avec le Collège de la Golette situé sur le territoire meyrinois. Il participe aux séances du Conseil d'établissement et soutient les activités et projets des élèves, notamment l'organisation de la soirée de fin d'année du 11^{ème} degré. Le service subventionne également les camps scolaires pour les élèves de 10^{ème} et 11^{ème} année.

Prix de fin de scolarité

Le développement social et emploi soutient les étudiants du secondaire II particulièrement méritants, en offrant une récompense financière à ceux qui se sont illustrés durant l'année scolaire.

Restaurants scolaires et accueil parascolaire

Le service gère administrativement le bon fonctionnement des 8 restaurants scolaires de Meyrin. Il veille à la qualité des repas servis et offre, en étroite collaboration avec le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), une prise en charge optimale des enfants. Cette année, les restaurants scolaires ont fonctionné 149 jours et ont produit une moyenne journalière de 1'035 repas. En 2019, le système de facturation des repas a changé, les bons ont été abandonnés au profit d'un logiciel géré conjointement avec Restoscolaire.

Manifestations publiques

Semaine du goût

La semaine du goût, organisée dans toute la Suisse, s'est tenue du 12 au 22 septembre sur le thème « du champ à l'assiette ». Grâce à l'inventivité et au talent du cuisinier gérant les restaurants scolaires meyrinois, les enfants ont eu le plaisir de savourer des menus composés essentiellement d'aliments de la région, en particulier ceux d'agriculteurs locaux.

Fête des écoles

La Fête des écoles de Meyrin-Cointrin s'est déroulée le 28 juin à la Campagne Charnaux. Malgré l'annulation du

Cyclades



© G.A.Renaud

traditionnel cortège des élèves en raison de la canicule, les élèves, parents et enseignants sont venus nombreux sur le champ de fête où les attendaient, comme chaque année, des animations musicales et ludiques, ainsi que les divers stands de nourriture des sociétés meyrinoises. La soirée fut très agréable et festive et la foule a profité jusque tard de ce moment convivial marquant le début des vacances scolaires d'été.

Les Cyclades

Le jeu « les Cyclades » destiné à ritualiser le passage au cycle d'orientation s'est déroulé le 18 juin au Théâtre Forum Meyrin et a réuni dans une belle ambiance, 512 élèves, enseignants et comédiennes. La présentation du CO-Golette par 8 de ses élèves a été très appréciée du public. Les 108 élèves de 8P ont participé au jeu sur scène et valorisé de multiples compétences en sports, musique et culture générale. Le jeu s'est déroulé en tiers-temps, entrecoupés de diverses animations de la compagnie « du Fil à retordre ».

ENFANCE ET JEUNESSE

Le service a pour mission de proposer aux enfants et aux adolescents de la ville de Meyrin des activités et des lieux d'accueil et d'écoute répondant à leurs besoins, contribuant à leur bien-être et permettant de les sensibiliser à la vie en communauté, en collaboration avec les structures rattachées à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) et les associations meyrinoises. Le développement social et emploi pilote également la politique communale en matière de travail social hors murs. Pour ce faire, le service s'appuie sur les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) de Transit, rattachés à la FASe, qui axent leurs interventions sur l'insertion sociale des jeunes à travers des expériences d'emploi ainsi que sur le travail de rue visant la rencontre avec des jeunes ne fréquentant pas les structures classiques.

En 2019, un nouveau plan triennal tripartite (FASe, Commune, associations) a été signé, précisant la vision et les objectifs communs à 3 ans. Ainsi, en sus de l'activité régulière de chacun des partenaires, tous se sont engagés sur les objectifs suivants : visibiliser l'offre, se faire connaître auprès des usagers potentiels ; adapter l'offre selon la typologie socioéconomique des quartiers ; dynamiser l'associatif ; favoriser le travail en réseaux et promouvoir la spécificité et la richesse des réseaux meyrinois.

Durant l'année 2019, la ville de Meyrin a continué son soutien actif aux lieux d'accueil et d'écoute destinés aux jeunes, qu'il s'agisse de structures rattachées à la FASe

ou d'associations locales. Divers projets de prévention, d'animation et d'insertion socioprofessionnelle ont ainsi été mis en place tout au long de l'année.

En outre, le service soutient les initiatives des jeunes qui s'adressent à la Commune. En 2019, en collaboration avec le service des sports (SPO) et celui de l'environnement (ENV), le service a par exemple soutenu un petit groupe de jeunes dans ses envies de changements et rénovations d'éléments du skate parc situé derrière le centre commercial. La ville de Meyrin a également poursuivi sa politique de financement des centres aérés, camps et colonies du Canton qui accueillent des jeunes Meyrinois durant les vacances scolaires.

Réseau enfants

Le réseau enfants, créé en 2011 à l'initiative du service, rassemble les principaux partenaires travaillant avec les enfants de 0 à 12 ans. Coordonné par le service, il se réunit trois fois par an. Ces séances permettent aux participants de se transmettre des informations entre institutions et d'élaborer des réponses à des enjeux communs. En 2019, le réseau a notamment porté le projet « Bientôt à l'école ».

Manifestations publiques et animations

Soirée des 18 ans

La soirée des 18 ans est organisée pour marquer officiellement le passage à l'âge adulte des Meyrinoises et Meyrinois. Cette année, l'événement s'est déroulé à l'Aula de l'école des Vergers, sur le thème des « Fake News » et de leur impact sur la construction de l'opinion publique. Pour sensibiliser les invités à cette problématique, un jeu télévisé intitulé le « Fake News Game show » a été créé. En répondant en direct aux questions posées, les invités ont pu évaluer leur capacité à séparer le vrai du faux. Cette animation interactive a rencontré un grand succès.

Forum des activités d'été

pour les enfants et adolescents

Pour la première fois en 2019, plusieurs partenaires se sont réunis, sous la coordination du service, pour présenter les diverses activités pour enfants et adolescents existant à Meyrin durant l'été. Pour ce faire, ils ont profité de la journée d'ouverture des inscriptions aux centres aérés de la Maison Vaudagne le samedi 6 avril. Ainsi, chaque parent et enfant a pu découvrir les activités estivales du Jardin Robinson, du service culturel au Jardin botanique alpin, de la compagnie de cirque « Le Salto de l'Escargot », de la colonie « La Ruche » ainsi que d'autres projets comme les ateliers artistiques de l'Undertown ou la buvette « Le Relax » destinée aux jeunes, aux enfants et aux familles meyrinoises sur la Campagne Charnaux.

ACTION SOCIALE INDIVIDUELLE

Accompagnement individualisé dans la gestion au quotidien

L'une des missions du service consiste à offrir aux habitants conseils, orientations et accompagnements individualisés pour toute problématique sociale. Trois travailleuses sociales assurent cette prestation au sein du service.

Durant l'année 2019, 373 personnes/groupes familiaux ont bénéficié d'un accompagnement social régulier. D'autres personnes n'ont été reçues qu'une fois pour un dépannage alimentaire, en attendant l'intervention de l'Hospice général, institution en charge de l'aide sociale à Genève. Les personnes/groupes familiaux ont bénéficié de différents types de prestations financières, dans les limites des directives communales. Toutefois, au vu de l'ampleur de l'endettement de certaines personnes, des demandes de fonds auprès de fondations privées ont également été effectuées. 14 demandes de fonds ont été acceptées pour un montant de CHF 77'207.30.-.

Durant l'année 2019, 3 avances et 11 prêts ont été effectués, dont 7 sur demande de l'Hospice général. Afin de ne pas précariser davantage les situations financières et sociales des personnes accompagnées, une vigilance toute particulière est portée à ces demandes. En parallèle au soutien financier, les personnes/groupes familiaux ont également bénéficié de mesures d'accompagnement telles qu'un soutien psychosocial, un accompagnement à la gestion de budget, à la recherche de logement ou au rééquilibrage de la situation administrative. Certains ont également été orientés vers le réseau social genevois spécialisé.

Le service relève que la précarisation du marché du travail ainsi que la complexité du système d'aides sociales cantonales fragilisent toujours plus une partie de la population. Plusieurs habitants échappent au filet social ordinaire, se trouvant régulièrement entre deux droits, et font appel au service social communal en dernier recours. Ces personnes arrivent dans un état de grande fragilité, voire de détresse psychique et leurs situations sont toujours plus précaires. L'intervention du service se doit alors d'être rapide et soutenue.

Permanence sociale

La permanence sociale représente une manière facilitée de prendre contact avec le service. Accessible au public tous les mardis après-midi, à l'exception des périodes de fermeture de la mairie, elle accueille sans rendez-vous toute personne désireux partager une problématique personnelle avec une travailleuse sociale.

En 2019, 520 personnes ont été reçues lors de la permanence sociale: 87 ont obtenu un rendez-vous auprès de l'Antenne juridique, 276 ont été orientées vers d'autres institutions, 65 étaient déjà connues du service. Ce sont donc 92 nouvelles personnes avec qui un accompagnement par une travailleuse sociale du service a été mis en place.

Orientations téléphoniques

En sus de l'accueil sur place, les travailleuses sociales renseignent et conseillent également par téléphone. En 2019, 93 personnes/groupes familiaux ont reçu conseil ou ont été orientés auprès des partenaires du réseau social genevois par ce biais.

Appartements-relais

Depuis 2009, le service dispose d'un dispositif «Appartements-relais» afin d'héberger temporairement des personnes ou des familles dépourvues de logement. Le service possède les baux de trois appartements dont la mise à disposition se fait selon des critères bien précis et est soumise à un accompagnement social intensif pour la recherche d'un logement pérenne. Durant l'année 2019, trois personnes/groupes familiaux ont trouvé un logement avec bail pérenne. Par conséquent, de nouvelles personnes/groupes familiaux ont pu intégrer lesdits appartements.

Antenne fiscale

Comme chaque année, l'Antenne fiscale était ouverte au public de février à juin afin de soutenir les personnes à revenu modeste à remplir leur déclaration fiscale. Parmi elles, les personnes en âge AVS représentaient 35% de l'ensemble des personnes reçues. En 2019, 475 déclarations ont été effectuées.

Antenne juridique

Chaque personne résidant sur le territoire communal peut bénéficier une fois par année d'un conseil juridique gratuit, dispensé par un avocat. Pour 2019, 156 consultations ont été effectuées, chiffre en légère baisse par rapport à 2018. Les consultations juridiques les plus fréquentes concernent les domaines de séparation ou divorce et du droit de la famille.

INSERTION PROFESSIONNELLE

L'une des missions du service concerne l'insertion professionnelle des Meyrinoises et Meyrinois et se matérialise via l'Antenne objectif emploi (AOE). Dotée de 4 conseillers en insertion professionnelle, d'une jobcoach et d'une déléguée interface entreprises, l'AOE accompagne l'ensemble des candidats à l'emploi inscrits en

leur prodiguant conseils, soutien, motivation et aide dans leurs démarches de recherche d'emploi et/ou de formation qualifiante. Elle accompagne les candidats à la formation ou à l'emploi de manière individualisée et collective. Le développement social et emploi est partenaire du Centre associé de la cité des Métiers, sis sur le territoire communal. Celui-ci complète l'action communale sur les plans de l'évaluation du niveau scolaire des jeunes, de l'orientation scolaire et professionnelle, de la promotion et de la facilitation de la prise d'apprentissage. Le service subventionne et accompagne également Transit dans son mandat d'insertion socioprofessionnelle des jeunes dits en rupture. Enfin, l'AOE offre aussi un rendez-vous individuel « trucs et astuces pour l'emploi » aux habitants qui ne peuvent bénéficier, pour diverses raisons, d'un accompagnement approfondi de l'AOE.

Antenne objectif emploi

Les conseillers en insertion professionnelle portent, aux côtés des candidats à l'emploi, la responsabilité de la trajectoire de ces derniers au sein de la structure et de l'offre des mesures les plus adaptées aux besoins spécifiques de chacun. Pour effectuer leur travail, ils assurent des entretiens individualisés réguliers avec les candidats et s'appuient sur les techniques de recherche d'emploi usuelles ainsi que sur les mesures spécifiques élaborées par l'AOE : ateliers collectifs, fonds d'amélioration de l'aptitude au placement (FAAP), mesure communale d'insertion par l'emploi (MCIE), service communal d'intégration socio-professionnelle (SCIS), coaching et interface entreprises. La jobcoach assure l'accompagnement de candidats spécifiques nécessitant un coaching, la préparation aux entretiens de recrutement et la réalisation de bilans de compétence. Elle coordonne aussi les ateliers collectifs, le suivi des personnes en MCIE et quelques projets spécifiques en lien avec l'emploi. L'année 2019 a été l'occasion d'effectuer un important travail de recherche et de réflexion collective sur la cyber-inclusion, notamment en relation avec les chercheurs d'emploi démunis face à l'informatique.

La déléguée interface entreprises (DIE) est en quelque sorte l'antichambre du monde professionnel et des entreprises. D'une manière générale, elle a été en contact en 2019 avec plus de 75 organisations/entreprises de Meyrin et du canton. La DIE permet d'affiner et de potentialiser les postulations des candidats. Ces derniers apprennent à présenter leur projet professionnel afin de le confronter au marché. L'analyse détaillée des annonces, l'adaptation du dossier de candidature en fonction de la demande des entreprises permettent ainsi un suivi soutenu des postulations. Pour les candidats plus éloignés du marché, des recherches actives de places de stage

sont effectuées auprès d'une quinzaine d'entreprises afin de leur permettre de renouer avec le monde du travail et de faire valoir une expérience professionnelle récente. Des formations en renforcement des compétences ont également été organisées pour les projets professionnels les plus demandés, pour les outils informatiques utilisés en EMS par exemple. Sur 450 personnes suivies par l'AOE en 2019, 254 poursuivaient un accompagnement initié précédemment; 139 ont ouvert un dossier de suivi durant l'année; 184 personnes ont terminé leur accompagnement durant l'année. A relever que le nombre de candidats seniors (plus de 50 ans) représentait 23% de l'ensemble des candidats de l'AOE en 2019.

Solutions professionnelles

Concernant les plus de 25 ans, 370 solutions de placement ont été trouvées aux côtés des candidats à l'emploi :

- 1 en apprentissage ;
- 99 en contrat à durée indéterminée (CDI) ;
- 169 en contrat à durée déterminée (CDD) ;
- 101 solutions de placement correspondant à des missions, des stages, des orientations vers une activité indépendante, des remplacements ponctuels et/ou des formations.

Intégration socioprofessionnelle

Le service communal d'intégration socioprofessionnelle (SCIS) a accueilli 19 stagiaires en 2019. Les stages sont de différentes natures selon le public concerné : de courte durée pour les jeunes de structures spécialisées et de moyenne ou longue durée pour les candidats placés par l'Antenne objectif emploi. Cette collaboration étroite avec l'AOE rend le dispositif particulièrement efficace. En effet, les stages sont non seulement valorisants et formateurs pour les candidats à l'emploi mais également régulateurs quant aux niveaux de qualification et d'exigence attendus pour mener à bien les objectifs professionnels visés.

Equipe du SCIS



© Zora Chappatte

Jeunes adultes et recherches de formation

L'acquisition d'une formation initiale certifiante est une priorité du service en ce qui concerne les jeunes adultes. En effet, il apparaît aujourd'hui primordial d'être en possession d'une formation qualifiante pour éviter la précarisation du parcours professionnel au départ de la vie adulte.

A Meyrin, le travail autour de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et de leurs recherches de formation se partage entre les trois instances établies sur le territoire: Transit, l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) via le Centre associé de la Cité des métiers et l'Antenne objectif emploi (AOE).

Pour ce qui est de l'AOE, la proportion des jeunes adultes (16 à 25 ans) s'élève à 9.5% du total des candidats. Sur l'ensemble des jeunes adultes suivis en 2019, 4 ont trouvé un apprentissage et 1 un préapprentissage; 6 ont démarré une formation; 4 ont trouvé un emploi en CDI; 6 ont trouvé un CDD; 5 sont en démarche de stage(s); 8 sont en cours de définir un projet professionnel.

Réseau Equip@M

Ce réseau de collaboration interinstitutionnelle dédié à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes se réunit mensuellement. Des situations individuelles sont discutées afin que le réseau puisse agir de manière concertée et utile au jeune. En outre, le réseau permet aux professionnels d'échanger sur les évolutions législatives ou organisationnelles des institutions spécialisées dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle.

Trouve ta place

Projet initié en 2018 sous l'égide de l'AOE, de Transit et du centre associé de la Cité des métiers, l'édition 2019 de « Trouve Ta Place » a permis à un groupe de jeunes de se familiariser avec les techniques, les contraintes et les défis de la recherche d'une place d'apprentissage.

VIE DE QUARTIER

Action sociale communautaire et collective

L'intervention en action sociale communautaire consiste à créer les conditions pour renforcer les capacités des habitants à intervenir sur leur environnement proche. Cette année, diverses demandes de citoyens ou de collectifs d'habitants ont pu être accompagnées dans des domaines aussi divers que la création de jardins potagers urbains à Cointrin ou la création d'un atelier de bricolage itinérant et collectif. Dans cette même perspective, l'accompagnement à la démarche participative dans le

quartier des Vergers s'est poursuivi. Enfin, une réflexion a démarré avec plusieurs partenaires associatifs et institutionnels pour travailler avec les habitants sur le vivre ensemble dans le quartier de la Golette.

Travail en réseau

En collaboration avec la police municipale, trois rencontres ont eu lieu rassemblant les concierges privés de la Cité, des Champs-Frêchets, de Cointrin, des Vergers et de Meyrin-Village ainsi que les acteurs terrain: îlotiers communaux et cantonaux, l'îlotier vert, Transit et les services des aînés et développement social et emploi.

Transmission et formation

Dans le cadre de la promotion de la fête des voisins, un diagnostic de quartier a été élaboré avec quatre étudiants de la Haute école de travail social (Hets) Genève. Le travail de terrain a été effectué durant les mois d'avril et mai dans deux quartiers de la Commune, la Golette et Cointrin.

Meyrin-les-Bains

Le service a coordonné avec Transit et un professionnel de la restauration, la quatorzième édition de Meyrin-les-Bains du 24 juin au 13 juillet, événement impliquant 25 associations et des services communaux. En l'absence du projet « l'Assiette des Meyrinois Gourmets » à midi, la fréquentation a été d'environ 2'000 adultes et 900 enfants.

La Maison citoyenne

La Maison citoyenne est un lieu d'accueil ouvert à tous les habitants. Ces derniers peuvent y vivre des moments de partage, informels et spontanés ou plus organisés, tels que le repas communautaire mensuel ou les espaces d'écoute, de parole et de lien (Paroles de quartier). Ils ont accès à un espace informatique équipé, peuvent bénéficier des services d'un écrivain public et s'informer sur la vie locale. Ils ont également la possibilité d'échanger avec une professionnelle sur un projet qui leur tient à cœur.

La coordination et le fonctionnement au quotidien de la Maison citoyenne sont assurés par une intervenante en action sociale communautaire et une responsable de projets d'intégration de proximité. Outre la coordination, un travail conséquent d'encadrement a été réalisé auprès de trois civilistes. C'est également un lieu d'observation et d'apprentissage pour divers étudiants de la Hets.

Deux activités hors-murs ont eu lieu en 2019; un groupe d'habitants fréquentant la Maison citoyenne s'est chargé de la préparation et de la vente d'un repas à Meyrin-les-Bains et a utilisé le bénéfice pour partir tous ensemble à la découverte du lac des Quatre-Cantons.

Espace informatique

La Maison citoyenne met à disposition des habitants un espace informatique qui a été fréquenté par 279 personnes différentes, dont 196 venaient pour la première fois, pour un nombre total de 2'252 visites.

Permanence d'accueil et d'orientation sur la vie à Meyrin

Un après-midi par semaine, une permanence d'accueil et d'orientation est à disposition de tous les habitants de Meyrin ayant des questions sur la vie locale (sport, manifestations, bénévolat, cours de langue, etc.). La permanence vise à fournir une première réponse aux questions posées et à orienter les personnes vers les organismes à même d'approfondir celle-ci. Elle se veut donc une porte d'entrée au réseau institutionnel et associatif local. En 2019, 56 permanences ont été tenues, fréquentées par 54 habitants différents.

Repas communautaires

Le repas communautaire réunit mensuellement entre 18 et 28 personnes autour de mets préparés par les habitants, à tour de rôle. 242 participants se sont réunis aux 12 repas de l'année, dont 44 personnes différentes.

Paroles de Quartier

L'animation des Paroles de Quartier soutient l'émergence de compétences que chacun développe pour dépasser les difficultés du quotidien. 18 espaces de paroles ont eu lieu cette année avec la participation de 123 habitants, dont 65 personnes différentes. Ils se sont déroulés en grande majorité à la Maison citoyenne, mais également au sein du CEFAM (centre de rencontre et de formation pour femmes migrantes et leurs enfants d'âge préscolaire habitant Meyrin), de Pluriels et du foyer pour requérants d'asile à Feuillasse. A ces chiffres s'ajoutent tous les habitants qui viennent échanger, boire un café ou un thé, lire le journal ou parler d'un projet qui leur tient à cœur. En 2019, un projet d'agrandissement de la Maison citoyenne a émergé afin d'accueillir la Marelle, prestation délivrée par le service de la petite enfance.

Soutiens associatifs

Conscient de la richesse du tissu associatif meyrinois et de son importance dans l'intégration citoyenne des habitants, le service assure un important soutien auprès des associations qui lui sont rattachées. De plus, en collaboration étroite avec les services de l'urbanisme, travaux publics et énergie (UTE) et gérance et entretien des bâtiments (GEB), le service a suivi divers projets d'aménagements et de constructions de locaux pour les associations locales dont il a l'attribution, notamment le projet de rénovation et d'agrandissement de la Maison Vaudagne ainsi que celui des locaux des Scouts Rhône-Jura au sous-sol de l'école des Vergers, livrés début 2019. En sus, le

service a poursuivi son engagement auprès des associations relevant de son domaine de compétence (Ludothèque de Meyrin, Elapsoidea-Vivarium de Meyrin, Salto de l'Escargot, Association des parents d'élèves, CEFAM, Association pour la culture des jeunes de Meyrin, etc.).

Collaborations avec les réseaux professionnels

L'intervenante en action sociale communautaire participe et contribue à différents réseaux professionnels, dont la coordination des travailleurs sociaux de Meyrin et le collectif des travailleurs sociaux en action communautaire du canton. En 2019, une rencontre sur les bonnes pratiques a eu lieu avec les collègues de Vernier.

INTEGRATION

Plateforme pour l'intégration à Meyrin

La Plateforme pour l'intégration à Meyrin (PIM) regroupe une cinquantaine d'acteurs associatifs et institutionnels. Née du besoin exprimé par les partenaires de disposer d'une plateforme dédiée à l'intégration, elle se veut un espace d'échange de pratiques, de réflexion collective et de mise en place de projets. La PIM a choisi de poursuivre son travail en priorité autour de la thématique *aller vers les habitants en situation de vulnérabilité*.

Oasis des cinq continents

En 2019, le groupe de travail «Aller vers» a poursuivi sa réflexion sur la rencontre des habitants qui ne fréquentent pas les lieux et les prestations du réseau communal. Afin de créer de nouvelles opportunités de contact, un second projet pilote a été imaginé, cette fois-ci autour des livres en langues étrangères. La bibliothèque municipale dispose en effet d'un important fonds de livres pour enfants et adultes en 132 langues qui reste largement méconnu des Meyrinois. Ces livres ont donc servi de prétexte pour aborder les passants dans deux lieux stratégiques de Meyrin. Une «Oasis» de lecture, composée de transats colorés, de parasols, de couvertures et de caisses de livres, a ainsi été aménagée afin que les habitants viennent y lire ou lire des histoires à leurs enfants, voire qu'ils y proposent des animations dans leur langue. Présente au printemps durant quatre jeudis après-midi sur la place des Cinq-Continents, ainsi que quatre jeudis sur la place de Meyrin-Village, cette Oasis a permis d'aller de manière proactive à la rencontre des habitants et de nouer un dialogue à propos de leurs habitudes de lecture. De retour en septembre sur la place des Cinq-Continents, l'Oasis a connu une fréquentation plus élevée. Des familles sont revenues chaque jeudi et ont fait part de l'enthousiasme de leurs enfants pour le projet. Le service a assuré une présence régulière sur le terrain ainsi que la coordination des intervenants et de la douzaine de partenaires impliqués dans ce projet.

Bientôt à l'école

Sous l'impulsion du Bureau de l'intégration des étrangers (BIE) et en collaboration avec le service de la petite enfance et les membres du réseau enfants, le projet « Bientôt à l'école » a été mis en place en 2019 à Meyrin. Destiné prioritairement aux familles allophones dans le but de les accompagner dans la transition de leurs enfants vers l'école obligatoire, ce projet se décline en 8 modules abordant les différents aspects de la vie scolaire.

Cinq modules ont permis aux membres du réseau enfant de présenter leur domaine d'interventions: l'autonomie et le jeu; une journée type à l'école; le GIAP et les restaurants scolaires; les éducatrices scolaires et les infirmières; le temps libre et les activités extra-scolaires. Trois modules ont été volontairement laissés libres afin de privilégier l'interaction avec les parents participants. En parallèle, un accueil pour les enfants était proposé par le service de la petite enfance. Pour certains enfants, il s'agissait de faire une première expérience de séparation avec leurs parents, d'accueil collectif et de socialisation. Pour d'autres, ces moments ont été bénéfiques pour s'habituer à communiquer en français. Le projet a été un succès tant en termes d'adhésion des enseignants des écoles primaires, confrontés à des difficultés de compréhension du fonctionnement de l'école, que du côté des parents qui ont grandement apprécié le projet. La fréquentation était stable autour de 12 parents et une vingtaine d'enfants.

Consolidation du dispositif de cours de français à Meyrin

Le service a impulsé la création d'un groupe de pilotage du dispositif des cours de français à Meyrin, composé des trois acteurs dispensant ces cours (CEFAM, AHVM et UOG). Le but est de réévaluer régulièrement la pertinence du dispositif meyrinois et de réfléchir à des pistes pour mieux répondre aux besoins des habitants. Tout au long de l'année, le service a soutenu l'Université ouvrière de Genève dans la gestion administrative des cours à Meyrin (affichage, informations sur les inscriptions, réservation de salle, etc.). Le service est également intervenu plusieurs fois auprès des classes de français-intégration de l'UOG et a participé à une activité hors murs: la découverte du lac des Vernes. Celle-ci a permis à quatre-vingts étudiants de saisir la longueur et la complexité d'un processus démocratique en Suisse. Les vicissitudes vécues par le projet du lac ont été racontées de manière ludique par la maire de Meyrin. Le processus a été ensuite joué par les apprenants sous forme de théâtre-improvisation visant à faire comprendre à tous les différentes étapes du processus.

© Nora Bernardi



Cours de français au Jardin botanique alpin

Cours de français estival au Jardin botanique alpin de Meyrin

Du 5 au 16 août 2019, le service a organisé, en collaboration avec l'Œuvre suisse d'Entraide Ouvrière (OSEO-Genève) et l'Université populaire albanaise (UPA), un cours de français convivial au Jardin botanique alpin. Trois professeures et un civiliste ont proposé des moments d'apprentissage de la langue française axés sur l'oral. Les participants pouvaient également découvrir les différentes activités estivales proposées par les services de la culture et de l'environnement, notamment grâce à l'intervention d'une médiatrice culturelle. Une garde d'enfants était assurée par les équipes de l'UPA et permettait aux adultes d'être disponibles pour l'apprentissage. Ces cours gratuits, ouverts à tous et sans inscription ont accueilli 388 personnes et 133 enfants, démontrant un vrai besoin, à la fois d'apprentissage de la langue et d'activités estivales.

Manifestations publiques et animations

Accueil des nouveaux habitants

À leur arrivée à Meyrin, les nouveaux habitants reçoivent une lettre de bienvenue de la part des autorités communales. Ils sont par la suite invités à se rendre aux deux soirées d'accueil organisées par le service qui ont eu lieu le 6 mai et le 30 septembre 2019. Ces soirées consistent en une balade pédestre informative guidée par la maire, de Meyrin-Cité à Meyrin-Village, et sont suivies d'un apéritif convivial. En 2019, une centaine de personnes ont participé à ces deux soirées.

Fête des voisins

La Fête des voisins a eu lieu le vendredi 24 mai. Lors de cette 16ème édition et en collaboration avec les services de l'environnement (ENV) et de la gérance et entretien des bâtiments (GEB), le développement social et emploi a fourni du matériel (tables, bancs, t-shirts, ballons) à 44 habitants afin qu'ils partagent un moment festif et convivial au pied de leur immeuble. Comme en 2018, le dispositif a été coordonné par l'équipe de la Maison citoyenne. Les habitants ont donc été amenés à découvrir ce lieu ressource meyrinois et ceci a permis à l'équipe d'acquérir une vue d'ensemble des lieux où les voisins semblent se connaître et identifier, à contrario ceux où il ne semble pas y avoir beaucoup de lien.

Ethnopoly

Ethnopoly, rallye interculturel destiné aux enfants de 7P, fêtait sa 10^e édition le 17 mai 2019. Le service a soutenu l'organisation de cet événement en coordonnant les postes tenus par l'administration communale. Le jour du rallye, il tient un poste à la Maison citoyenne et accompagne les groupes d'enfants qui se rendent à la mairie découvrir les activités des autres services.

Semaine contre le racisme

Dans le cadre de la semaine contre le racisme 2019, le service a proposé le 24 mars une soirée de projection et d'échange autour de l'intégration à Meyrin. Cet événement était organisé en collaboration avec deux étudiantes de la Haute école de travail social qui ont présenté leur travail de fin d'études sous forme de vidéo. Celle-ci, réalisée à Meyrin, permettait de suivre plusieurs personnes migrantes sur les lieux ressources qu'elles fréquentent sur la Commune. Les 45 personnes présentes ont participé à un moment d'échange et réalisé une fresque collective représentant « leur commune de Meyrin ». Cette soirée soutenue par le BIE s'est achevée par un apéritif musical.

Soirée sur les saisonniers

Le jeudi 21 novembre, une soirée en hommage aux saisonniers ayant construit la cité meyrinoise a été organisée en collaboration avec le service de la culture et les archives communales. L'événement était lié à l'exposition « Nous, saisonniers, saisonnières... 1931-2002 », réalisée par les Archives contestataires, le Collège du travail et Rosa Brux sous l'impulsion de la Ville de Genève. Cent-vingt personnes ont pris part à cette soirée qui a eu lieu au Théâtre forum Meyrin, lieu emblématique de la cité. Une exposition sur la construction de la cité et l'apport des saisonniers était en même temps hébergée dans le patio du Forum. Suite à un accueil et un remerciement officiel de la part des autorités pour tout le travail réalisé

par les saisonniers, une projection de témoignages filmés a été suivie d'un café citoyen, moment d'échange convivial et émouvant autour des expériences de vie vécues par les personnes présentes.

SOLIDARITÉS

Subventionnement des associations socio-sanitaires

En 2019, la ville de Meyrin a soutenu des associations genevoises œuvrant dans les domaines du social, de la santé, du handicap, de la formation et insertion professionnelle, du soutien aux femmes et aux familles ainsi que de l'asile et défense des droits humains pour un montant de CHF 146'715.-.

Coopération au développement

La commission de coopération au développement, conformément à la loi sur le financement de la solidarité internationale (LFSI-2001), a attribué durant l'année le 0,7% du budget de fonctionnement annuel de la ville de Meyrin à des projets de coopération au développement. En 2019, le budget s'élevait à CHF 820'900.- et 28 associations ont ainsi pu recevoir une subvention; la grande majorité ayant été auditionnée par la commission coopération au développement. 25% du budget de coopération au développement a été accordé aux projets d'associations membres de la Fédération genevoise de coopération (FGC), avec laquelle la ville de Meyrin entretient une longue collaboration. Dans le cadre de l'aide d'urgence, une somme de CHF 88'000.- a également été versée en faveur des victimes du séisme en Albanie, du cyclone au Mozambique et au bénéfice du peuple Yanomani d'Amazonie au Brésil.

Soirée saisonniers



© Nora Bernardi

ENVIRONNEMENT

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

Remise du prix Schulthess des jardins par Patrimoine suisse	18 mai 2019
Animations d'ateliers, de conférences et de visites organisées en une année au Jardin botanique alpin	54
Capacité de rétention des eaux claires du lac des Vernes	25'000 m³
Nombre d'arbres communaux	6'000



Aménagement estival de la place de Meyrin-Village

GESTION DES DÉCHETS

Les Meyrinois ont généré 9'932 tonnes de déchets toutes fractions confondues en 2019, soit une augmentation de 227 tonnes par rapport à 2018, notamment due à 142 tonnes de déchets de jardins supplémentaires. Alors que la population a augmenté de 1'173 habitants, soit de 1,3%, chaque Meyrinois a réduit sa production de déchets de 0,8% en 2019, ce qui représente une baisse de 4 kg, le poids de déchets incinérés par habitant passant ainsi de 193 kg en 2018 à 189 kg en 2019. Ce critère, qui évalue la quantité de déchets ménagers incinérés par année et par habitant constitue l'indicateur le plus significatif pour analyser les résultats. Cette progression démontre le bien-fondé des mesures mises en œuvre par les autorités communales pour améliorer les comportements des habitants les plus motivés par la protection de notre environnement. Les équipes de levée des déchets, de nettoyage des écopoints et d'entretien des infrastructures ont procédé en 2019 au vidage de 539 bennes enterrées ou semi-enterrées réparties sur 97 sites. Globalement, le tri des déchets à la source permet de préserver les ressources en énergie, de protéger le climat et de valoriser des matières précieuses. Dans ce contexte, le Conseil municipal a voté en 2019 un crédit relatif à l'agrandissement et à la construction respectivement de deux et quatre écopoints sur différents sites communaux. Cette démarche vise à adapter les capacités volumétriques des écopoints à l'évolution de la population, suite à de nouvelles constructions ou à des surélévations d'immeubles. En raison de divers facteurs économiques, le cours des papiers et cartons s'est effondré temporairement. C'est pourquoi cette matière première secondaire ne fait plus l'objet d'une rétribution, mais de frais de prise en charge facturés aux collectivités par les repreneurs agréés, selon les règles usuelles de concurrence.



Écopoint de l'école de Cointrin à vocations utilitaire et pédagogique

© Claudio Angius

© Claudio Angius



Construction d'une rampe d'accès à l'espace de vie enfantine de Monthoux

ENTRETIEN DE L'ESPACE PUBLIC

Le service de l'environnement assure quotidiennement le nettoyage manuel ou mécanisé du domaine public. Ainsi, 490 corbeilles à déchets ont été vidées selon nécessité dans les écoles, les parcs, sur les arrêts des transports en commun ou le long des cheminements piétonniers. Sur les routes, 180 tonnes de déchets ont été ramassées manuellement ou évacuées au moyen de balayeuses aspiratrices. Par ailleurs, la maintenance du mobilier urbain, de la signalisation verticale, des bornes, des potelets et des autres équipements inhérents à la sécurité des usagers sont entretenus et remplacés selon les différents besoins, notamment en cas d'accident. De plus, les revêtements minéraux font l'objet d'une surveillance et d'une remise en état selon nécessité afin d'assurer des conditions optimales de sécurité et de confort au profit du public. Enfin, l'équipe de travaux techniques, constituée de professionnels de la construction, assurent diverses interventions d'aménagement ou de transformation de l'espace public. Elles s'inscrivent dans le cadre d'une amélioration continue de l'habitat, au profit du public ou sur la demande d'autres services de l'administration communale, dans une dynamique de transversalité.

ESPACES DE JEUX

Les aires de jeux de Meyrin font l'objet d'une surveillance visuelle hebdomadaire et d'un contrôle technique mensuel par le personnel communal, ainsi que d'une expertise annuelle par un mandataire spécialisé, suivie d'un rapport complet des interventions à entreprendre. D'autre part, les travaux de rénovation des places de jeux se poursuivent conformément au programme en cours, selon les besoins identifiés dans les différents quartiers et l'état de vétusté ou d'obsolescence des équipements contrôlés. Ainsi, à la demande des utilisateurs du skatepark, certains accessoires ont été modifiés pour mieux répondre aux attentes des sportifs. De plus, un sol souple perméable a été posé sous le toboggan de l'école de Cointrin, afin d'en améliorer le confort et la sécurité.

ESPACES VERTS

Végétalisation de la place de Meyrin-Village

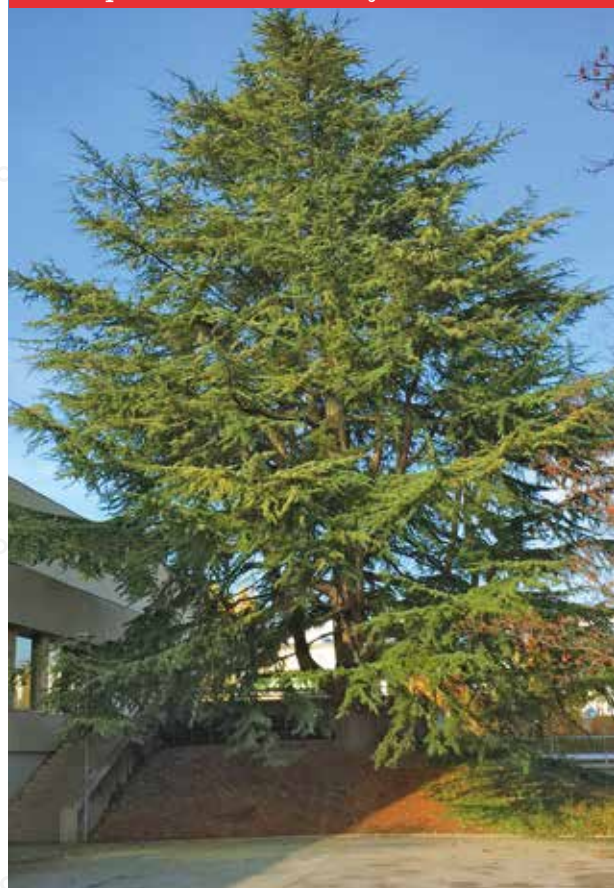
L'aménagement de cette place très minérale vise à la création d'îlots de fraîcheur répartis sur l'ensemble du périmètre. Il a été tenu compte du potentiel de valorisation de cet espace communal et des différentes contraintes liées aux attentes des commerçants permanents ou temporaires les jours de marché, en termes de visibilité et d'accès. Un mobilier urbain moderne et durable a été mis en place dans la perspective d'une utilisation tout au long de l'année, complété par des pergolas en mélèze habillées d'une végétation luxuriante. Le concept réalisé en 2019 a également été marqué par la fabrication de modules en branches de platanes issues de la taille hivernale, pour mettre en valeur des végétaux adaptés au microclimat urbain actuel, tels que des oliviers et des figuiers.

Gestion du patrimoine arboré

La protection et la valorisation des arbres urbains, dont la gestion incombe au service de l'environnement, constituent une priorité des autorités communales depuis plusieurs décennies. Actuellement, 6'000 arbres à grand développement agrémentent les parcelles communales ou appartenant à des tiers tels que la Confédération, l'Etat de Genève ou encore les Services industriels de Genève (SIG) et mises à la disposition du public au moyen de conventions. Depuis 2015, 1'100 jeunes sujets ont été plantés et 165 ont été abattus pour des raisons physiologiques, sanitaires ou de sécurité. L'inventaire cantonal des arbres (ICA), révèle une grande palette d'espèces ligneuses à Meyrin, qui fait suite à des plantations novatrices d'espèces adaptées au microclimat urbain. Une telle politique de renouvellement permet de concilier un patrimoine arboré sain, vigoureux et sécurisé avec la

conservation de vieux arbres, qui offrent un habitat aux espèces animales cavernicoles. Cette dynamique à long terme répartit le risque d'atteinte aux peuplements ligneux en cas d'apparition sur une espèce de maladies ou de ravageurs dont on ne connaîtrait pas de moyen de lutte curatif. C'est la raison pour laquelle le nombre d'exemplaires plantés par espèce ne dépasse pas 10% de la totalité des sujets, pour limiter l'ampleur des dommages en cas d'infestation non maîtrisée. Par ailleurs, les arbres constituent un facteur de diversité biologique, interceptent temporairement les eaux de pluie en cas de fortes précipitations, régulent les températures et réduisent la pollution urbaine. Ils offrent également un bien-être important diffusé dans les zones construites. D'autre part, un choix des espèces adéquat assure un développement optimal du patrimoine arboré. Il en est de même de la prise en compte des critères en lien avec l'espace aérien et souterrain à disposition des couronnes et des racines, l'exposition à la lumière ou encore le microclimat local. Toutes les mesures prises en faveur des arbres visent aussi à valoriser les services écosystémiques qu'ils rendent à l'ensemble de la population, dans une perspective de pérennité au profit des générations futures.

Remarquable cèdre de l'Himalaya à l'école de Livron



© Jérémy Astorg



Zone de modération de trafic végétalisée à Meyrin-Village

© Jérémie Astorg

ger de l'école des Champs-Frêchets s'est poursuivi par la plantation et la consommation par les élèves de légumes dont on consomme les fruits, tels que des tomates, des poivrons ou encore des capucines, dont les organes aériens sont comestibles. La connaissance des époques de productions maraîchères peut amener les enfants à mieux comprendre les cycles des récoltes. Cette démarche vise à promouvoir une consommation alimentaire de proximité et de saison, ce qui est bénéfique durablement pour la protection de notre environnement. Par ailleurs, la ferme acquise à l'avenue de Vaudagne au sud de l'écoquartier des Vergers offre un espace public accueillant aux enfants qui fréquentent les institutions publiques ou privées situées à proximité. Enfin, un trio de bacs gourmands ouverts à la cueillette en libre-service a été installé et planté de fraises, de tomates et plantes aromatiques, en complément de cinq autres sites répartis sur le territoire communal.

Aménagements paysagers

Suite à l'entretien de garantie effectué par les adjudicataires des travaux de plantation sur différents espaces des domaines communal public ou privé, l'entretien est assuré par le service de l'environnement depuis les réceptions définitives. En termes de végétalisation, les sites concernés font partie intégrante des zones à modération de trafic dans la cité, des aménagements extérieurs de l'espace de vie infantile de Cité-Parc et d'une partie de l'école des Boudines. Ces nouvelles surfaces requièrent des interventions pour en assurer la maintenance. A des fins de rationalisation et d'optimisation des ressources, des équipements d'arrosage automatique sont installés, notamment sur la berme centrale des Boudines. D'autre part, des sondes tensiométriques destinées à évaluer les fréquences et les quantités d'eau complémentaires à apporter sont implantées dans le sol. Cette technologie permet de réduire les quantités d'eau à apporter et d'adapter ces dernières aux besoins réels des végétaux.

Actions environnementales et pédagogiques

Dans la continuité de diverses démarches en cours, plusieurs projets ont été réalisés au profit d'un jeune public, en collaboration transversale avec des institutions motivées par la pédagogie dans le domaine environnemental. En partenariat avec le service de la petite enfance, quatre bacs sensoriels ont été installés à l'espace de vie infantile de Monthoux, permettant aux jeunes enfants la découverte de matériaux inertes ou organiques tels que du sable, du compost ou des résidus de végétaux broyés. Cette démarche vise à sensibiliser les enfants et à éveiller leurs sens, notamment sur les plans visuel, olfactif et tactile. D'autre part, le suivi du développement du jardin pota-

© Jérémie Astorg



Bacs sensoriels à l'espace de vie infantile de Monthoux

Travaux forestiers

Sur mandat de la ville de Meyrin, l'association ForêtGenève, qui regroupe de nombreux propriétaires de forêts locales, a organisé des travaux d'exploitation, de sécurisation et d'entretien des parcelles forestières communales situées dans le massif forestier proche du chemin de la Maille, dans une perspective de valorisation de ce patrimoine communal. En effet, la promotion d'une gestion forestière durable assure la pérennité des fonctions assignées à la forêt, sur les plans écologique, économique et social. La nature ne connaissant pas les limites cadastrales, les interventions ont été mutualisées entre les propriétaires concernés, à savoir la Ville, la Confédération et une personne privée. Ces surfaces ont été travaillées selon le régime de la futaie irrégulière, pour permettre d'obtenir à terme une forêt pérenne, englobant tous les stades de développement végétatif, y compris des arbres

à un stade de sénescence avancée, à des fins de diversité biologique. De plus, 18 arbres constituant des habitats, principalement des vieux chênes, ont été marqués dans un but de conservation, en raison de leur très grand intérêt pour la biodiversité. Dotés d'un diamètre égal ou supérieur à 60 cm à la base, ils offrent des cavités qui hébergent la microfaune, notamment des insectes, des chiroptères ou des petits mammifères. Leur désignation assure qu'ils ne seront pas abattus et vont naturellement vieillir pour offrir à la nature des milieux recherchés. Sur les lisières bien exposées, les actions entreprises ont fait l'objet de coupes drastiques pour obtenir une transition dynamique entre le milieu ouvert à caractère agricole et la forêt, ainsi que des biotopes favorables à de nombreuses espèces animales ou végétales.

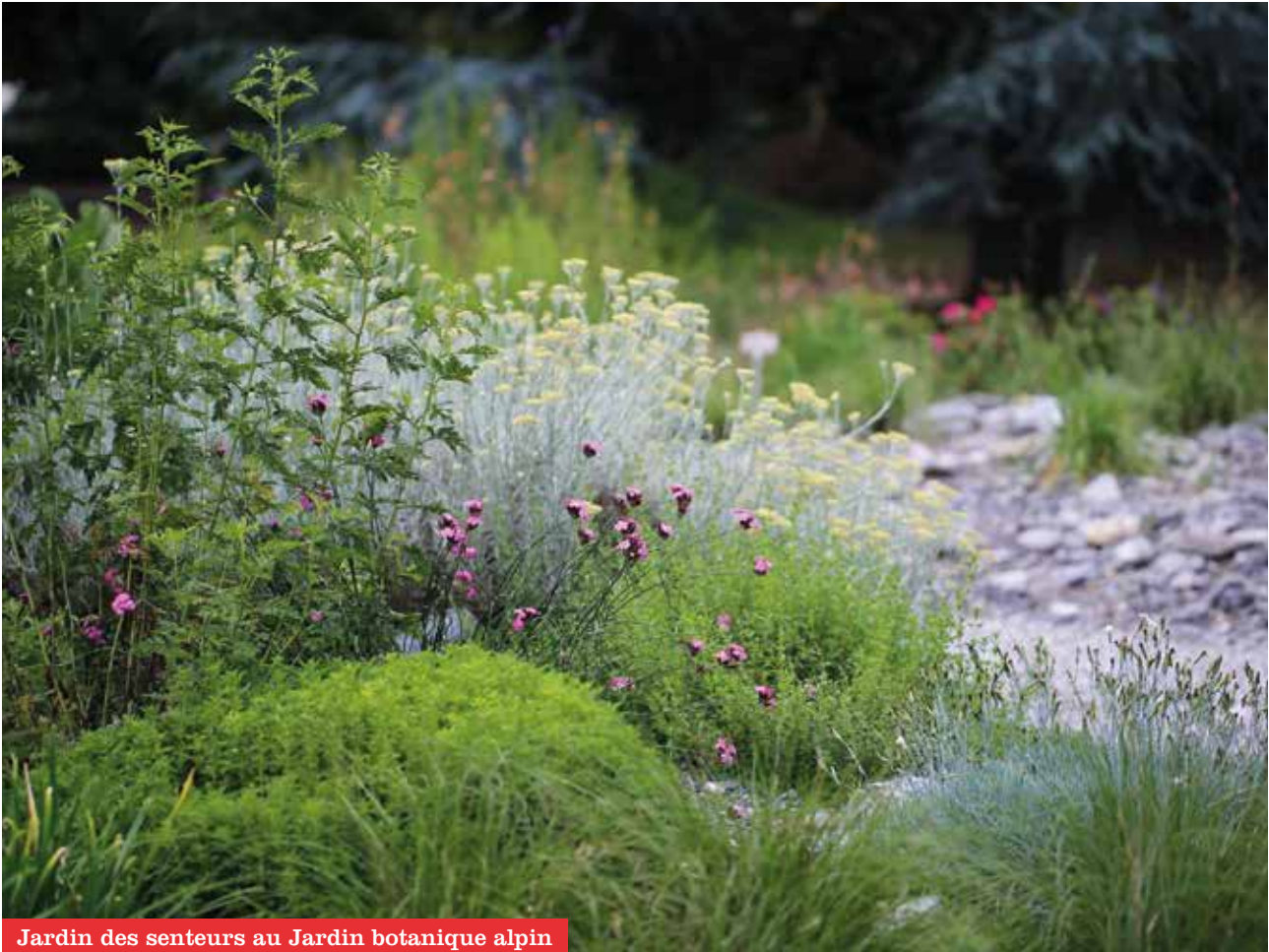
Distinctions obtenues

Patrimoine Suisse, sur la base de l'évaluation d'une commission d'experts, a décerné le 18 mai 2019 le prix Schulthess des jardins au Jardin botanique alpin. Parmi les lauréats proposés dans le cadre de cette démarche, on trouve des particuliers, des institutions et des communes qui peuvent présenter des projets de réalisations ou de gestion particulièrement réussis dans le domaine des parcs et jardins d'agrément. Les travaux de valorisation, entrepris sur le site du Jardin botanique alpin dans une perspective de durabilité et de protection patrimoniale, ont augmenté la visibilité de cette propriété communale. De plus, la conservation d'espèces végétales en dehors de leur milieu naturel, au moyen d'une gestion dynamique des collections sur un site historique, ont contribué à l'obtention de ce prix par la ville de Meyrin. Dans ce contexte, les échanges de graines avec des jardins botaniques des zones tempérées de l'hémisphère nord assurent une authenticité génétique des espèces cultivées. En effet, les semences sont collectées dans des peuplements naturels, par des spécialistes qui connaissent bien leur flore locale, ce qui leur confère une grande valeur scientifique. D'autre part, pour la 2^{ème} année consécutive, la ville de Meyrin a obtenu le 1^{er} prix du concours intercommunal de décorations estivales végétales qui ont agrémenté l'espace public durant l'année 2019, dans la catégorie des villes genevoises de plus de 15'000 habitants. La ville du Grand-Saconnex a accueilli la cérémonie relative à la proclamation des résultats par la Société romande des amis des roses et de l'horticulture le 17 octobre 2019. Cette distinction récompense les villes qui ont déployé avec succès des efforts dans l'embellissement des différents sites accessibles au public. De plus, les critères de durabilité sont pris en compte d'une manière prépondérante par les membres du jury pour évaluer les différents projets.



© Jérémie Astog

Forêt de feuillus dans le massif forestier de la Maille



Jardin des senteurs au Jardin botanique alpin

© Jérémie Astorg

Jardin botanique alpin

Outre l'accès permanent offert au public amateur et professionnel tout au long de l'année, le Jardin botanique alpin a accueilli divers événements organisés sur le site. Il s'agit notamment de la participation à *Botanica* du 15 juin au 14 juillet 2019, en synergie avec 21 autres jardins botaniques suisses, en particulier en termes de communication. Sachant qu'en Suisse, près de la moitié des milieux naturels et un tiers de la flore indigène sont menacés, il est essentiel d'inviter le public dans les jardins botaniques et d'éveiller son intérêt aux dangers et le sensibiliser aux conséquences de l'appauvrissement en espèces. C'est pourquoi il convient de mettre en évidence la manière dont les jardins botaniques contribuent à la protection de la diversité biologique. La thématique 2019, commune à toutes les institutions, a porté sur les effets du changement climatique sur la biodiversité et les conséquences induites sur le développement des espèces dans leur milieu naturel. Ces constats ont permis d'évaluer l'opportunité d'adapter la palette végétale à un microclimat urbain qui évolue, notamment en termes d'élévation des

températures et de disponibilité en eau. Durant l'année 2019, différents publics ont pu participer à 54 animations pédagogiques et didactiques, conformément à la mission de tout jardin botanique. Les différentes thématiques ont été développées sous forme de conférences, de visites, d'expositions ou d'ateliers en lien avec les différentes facettes de la botanique.

Lac des Vernes

La Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA) a évalué en 2019 l'état écologique du lac de Vernes, en particulier sa qualité trophique, qui concerne la nutrition des tissus. C'est un paramètre de base dans un diagnostic de la qualité d'un plan d'eau. Il dépend essentiellement des apports de nutriments, tels que l'azote et le phosphore provenant du bassin versant ou de l'atmosphère, mais il est également influencé par des apports de pollen ou de poussières en suspension dans l'air. Les nutriments présents dans l'eau sont assimilés par la végétation aquatique ou paludéenne, ce qui induit parfois une prolifération excessive d'algues filamen-



© Jérémie Astorg

Arbustes indigènes aux abords du lac des Vernes

teuses, comme cela a été observé entre 2017 et 2019. S'agissant d'un milieu relativement jeune, l'atteinte d'un équilibre peut prendre plusieurs années. D'autre part, le suivi de la conductivité de l'eau du lac des Vernes met en évidence des valeurs très élevées, qui traduisent une pollution des eaux. C'est une situation classique dans le milieu urbain, où les eaux de ruissellement sont toujours chargées en polluants très divers tels que des nutriments, des matières en suspensions, des métaux lourds, des pesticides, des hydrocarbures ou encore des biphényles polychlorés, interdits dans la construction depuis 1986, mais difficilement dégradables. L'abandon de mégots de cigarettes dans la rue ou dans les sacs d'écoulements des eaux pluviales constituent également une source de pollution importante des milieux naturels. S'agissant de déchets très lents à se dégrader, les mégots sont fortement chargés en substances nocives pour la santé des êtres vivants. C'est pourquoi le comportement inadéquat de certains fumeurs contribue directement à la contamination de l'eau du lac des Vernes. D'autre part, le suivi biologique assuré par un mandataire spécialisé confirme

l'intérêt du site pour la nature, en termes de diversité d'espèces d'oiseaux, d'amphibiens ou de chauves-souris. Actuellement, le lézard des murailles est la seule espèce de reptile identifiée aux abords du lac. Durant les prochaines années, pourra être constatée une poursuite de la colonisation du lac des Vernes par la biodiversité, qui atteindra un bon niveau par rapport aux autres milieux similaires. La grande surface du lac des Vernes en fait un milieu unique dans le tissu urbain du canton, avec un potentiel important en services écosystémiques, comme l'épuration des eaux, la régulation du microclimat, le bien-être de la population ou encore la prévention des crues.

Aménagements extérieurs de l'écoquartier des Vergers

En 2019 est entrée en fonction la coopérative agricole de la ferme des Vergers pour assurer les prestations paysagères sur l'ensemble des surfaces aménagées, au fur et à mesure des réceptions des différents secteurs à l'issue du délai de garantie. Ce quartier a un rôle à jouer dans la sauvegarde de la biodiversité, à l'instar des

autres parcelles communales. En effet, des niches écologiques offrent en milieu urbain des conditions d'habitat propices à certaines espèces végétales ou animales, en particulier la microfaune. Le suivi des plantations est peu interventionniste afin, dans la mesure du possible, de laisser les végétaux accomplir la totalité de leur cycle développement jusqu'à la maturation des graines. Une communication auprès des habitants est à intensifier, afin d'éviter des attentes hygiénistes, notamment lorsque des insectes inoffensifs migrent de manière visible à proximité ou à l'intérieur des bâtiments. En effet, l'application de pesticides pour éradiquer certains êtres vivants n'est plus en adéquation avec la ligne communale en termes de protection des espèces, de recherche d'un équilibre écologique, de protection de la qualité de l'eau et de santé publique. Des jardins potagers urbains continuent à être créés dans les pelouses sous la houlette de la dynamique association en charge de ce projet. Enfin, la mise en culture d'une production maraîchère de proximité par la

Coopérative agricole de la ferme des Vergers permettra un circuit court de la production à la distribution dans le quartier, ce qui réduira sensiblement le coût écologique des aliments récoltés.

CANALISATIONS

L'entretien des canalisations revêt une importance croissante, compte tenu des épisodes pluvieux de forte intensité qui induisent des fortes quantités d'eau à absorber durant des laps de temps parfois très courts. C'est pourquoi, le curage des sacs de routes et des conduites d'écoulement des eaux claires est assuré régulièrement par des entreprises spécialisées. Cette intervention permet un écoulement adéquat des eaux de surface dans les drainages, au profit de la production agricole locale ou dans les conduites communales d'eaux claires, pour limiter les risques de crues ou d'inondations.

Îlot de fraîcheur dans l'écoquartier des Vergers





© Jeremy Astorg

Totem représentant les phases du chantier de l'écoquartier des Vergers



© Jeremy Astorg

Montage d'une tente pour la fête des Vergers

VIABILITÉ HIVERNALE

Les précipitations neigeuses ou la présence de verglas ont nécessité 13 interventions en 2019, alors qu'elles ont été au nombre de 15 en 2017 et 11 en 2018. Cette activité de sécurisation du domaine public implique l'épandage de fondants chimiques ou de granulés neutres pour l'environnement, qui n'exercent qu'un effet mécanique antidérapant. Les priorités sont axées sur les circuits des transports en commun, les rues à forte déclivité et les pénétrantes transfrontalières. Un effort important est également consenti pour favoriser la circulation piétonne et les accès aux transports en commun, au moyen des équipements techniques appropriés. L'écoquartier des Vergers est également déneigé selon nécessité, au fur et à mesure de l'arrivée des habitants dans les secteurs réceptionnés.

MANIFESTATIONS

Le service de l'environnement participe tout au long de l'année à la mise sur pied, en termes d'infrastructures, des manifestations organisées sous l'égide de la Ville ou des milieux associatifs. 350 livraisons ont été effectuées en 2019 par le personnel communal. Outre les fêtes des écoles et nationale, de nombreux événements contrastés ont jalonné l'année 2019, notamment la Geneva Cup, la fête des voisins, la fête de la danse, Meyrin-les-Bains, une fête ghanéenne, une fête péruvienne, Octopode, les foulées automnales, la fête des Vergers et le marché de Noël. D'autre part, la traditionnelle action de nettoyage *Meyrin Propre* a été organisée en collaboration avec l'Association des habitants de la ville de Meyrin (AHVM) pour la 19^{ème} fois. Au fur et à mesure de l'augmentation de la population, les infrastructures mises à disposition du public sont adaptées, elles permettent actuellement d'accueillir 4'050 personnes assises sur la Campagne Charnaux.

ÉTAT CIVIL

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

MISSION

Garantir l'exhaustivité des registres de l'état civil par l'enregistrement rigoureux et précis des faits d'état civil dans le plus grand respect des directives fédérales et cantonales en la matière.

Organiser et célébrer les événements tels que les mariages ou les partenariats avec la solennité qu'ils requièrent. Accompagner les administrés dans les étapes clés de leurs parcours de vie et la reconnaissance de leur personnalité au vu de la loi en assurant la conformité et la sécurité des actes, des événements et des déclarations d'état civil.

Offrir un accueil et une écoute aux administrés dans une visée d'équité et d'une approche inclusive de la diversité dans un centre de compétence regroupant en arrondissement les communes de Meyrin, Satigny, Russin, Dardagny et Vernier.

CRÉATION DE L'ARRONDISSEMENT DE L'ÉTAT CIVIL MEYRIN-MANDEMENT-VERNIER

Le domaine de l'état civil est en évolution permanente. Les règles changent et les compétences sont accrues. Face à ces changements, il est important de pouvoir garantir le maintien de la qualité des prestations à la population tout en offrant aux collaborateurs des conditions qui permettent de développer leur niveau de compétence afin de traiter le volume toujours plus important de faits d'état civil. Dans ce contexte, les autorités fédérales et cantonales ont incité à des regroupements d'office.

Fort de ce constat, le Conseil administratif de la Ville de Vernier a approché la commune de Meyrin afin d'examiner l'opportunité et les conditions de la création d'un nouvel arrondissement, notamment sous l'angle de la garantie des emplois et d'une neutralité budgétaire.

Après un examen minutieux des impacts, les autorités exécutives des communes de Meyrin, Vernier, Satigny, Russin et Dardagny se sont entendues sur les modalités d'une convention intercommunale qui a été signée le 24 septembre 2018. Par arrêté du 7 novembre 2018, le Conseil d'Etat a autorisé la création de cet arrondissement avec siège à la mairie de Meyrin dès le 1^{er} janvier 2019.

La commune de Meyrin est chargée de la gestion du personnel, est tenue de veiller au bon fonctionnement des équipements et est déléguée par les autres communes pour les représenter pour toutes questions relatives au fonctionnement de l'arrondissement dans ses relations avec des tiers.

FONCTIONNEMENT DE L'ARRONDISSEMENT

La répartition de la charge nette de l'arrondissement est faite au prorata du nombre d'actes d'état civil produits pour chacune des communes de l'arrondissement. En 2019, la charge de fonctionnement a été répartie ainsi: Meyrin 52,8% - Vernier 38,6% - Satigny 4,3% - Dardagny 3,5% - Russin 0,8%.

A la suite du regroupement, l'effectif du service a été adapté. 7 officiers de l'état civil, représentant un taux d'activité de 590%, et 3 collaborateurs/trices de l'état civil à 140%, ont mené à bien leur mission. Un résumé de leur activité est décrit ci-dessous.

ENREGISTREMENT DES ÉVÉNEMENTS D'ÉTAT CIVIL

Registres des personnes et des familles

Le programme « Infostar » est l'outil informatique principal utilisé par le service de l'état civil. Cette application fédérale permet l'élaboration d'un registre des personnes ayant affaire avec l'état civil.

Tous les événements d'état civil survenus en Suisse y sont enregistrés. Les événements d'état civil survenus à l'étranger concernant des ressortissants suisses ou étrangers connus par ce système y sont également transcrits.

Saisies/ressaisies

1'123 personnes, soit au bénéfice du droit de cité de Meyrin, Satigny, Russin, Dardagny ou Vernier, soit de nationalité étrangère, ont été enregistrées dans le registre des personnes « Infostar ».

Naissances

491 naissances ont eu lieu à la maternité de l'hôpital de la Tour en 2019. Quatre bébés ont vu le jour dans l'une ou l'autre des communes de l'arrondissement.



Reconnaisances et déclarations concernant l'autorité parentale conjointe

187 reconnaissances en paternité ont été signées dans notre arrondissement. Depuis le 1^{er} juillet 2014, les parents non mariés ensemble peuvent déposer une déclaration concernant l'autorité parentale conjointe en même temps que la signature de la reconnaissance par le père de l'enfant. 158 couples ont signé cette déclaration en même temps que la déclaration de reconnaissance.

Décès

273 décès ont été enregistrés par l'office. 159 décès sont survenus sur le territoire de Meyrin et 114 sont survenus sur le territoire des communes du Mandement et de Vernier.

Déclarations de nom

71 personnes ont signé une déclaration concernant leur nom de famille. Une telle déclaration peut être signée après la dissolution judiciaire d'un mariage ou d'un partenariat, à la suite d'une déclaration concernant l'autorité parentale conjointe pour un enfant ou à la suite d'un mariage à l'étranger.

Acquisition du droit de cité

En 2019, 149 personnes ont acquis le droit de cité de Meyrin par naturalisation.

Formalités préparatoires du mariage

300 demandes en vue d'un mariage ont été examinées durant l'année. 15 autorisations ont été émises en vue de la célébration du mariage dans un autre office ou à l'étranger.

Formalités préparatoires du partenariat enregistré

7 demandes en vue de l'enregistrement d'un partenariat (unions homosexuelles) ont été examinées durant l'année.

Organisation de cérémonies

262 mariages et 6 partenariats ont été célébrés par les officiers de l'arrondissement. 95 cérémonies se sont déroulées dans la salle de cérémonie de la Ferme de la Golette. 31 couples se sont unis dans le château de Dardagny, 8 dans les mairies de Satigny et Russin et 128 à la mairie de Vernier.

Délivrance d'actes d'état civil

Environ 4'500 actes d'état civil, extraits des différents registres conventionnels et Infostar, ont été établis en faveur des citoyens et des diverses administrations autorisées.

Mandats pour cause d'incapacité

Le 1^{er} janvier 2013, le nouveau droit de la protection de l'adulte est entré en vigueur. Le code civil permet à chaque personne ayant l'exercice des droits civils de charger une tierce personne de lui fournir une assistance personnelle au cas où il deviendrait incapable de discernement. Dès lors, le mandant peut demander à l'office de l'état civil d'inscrire la constitution du mandat pour cause d'incapacité. En 2019, 11 personnes ont sollicité l'inscription d'un tel mandat dans la banque de données centrale (Infostar), soit en se présentant personnellement à l'office, soit en mandatant un notaire.

Partenariat cantonal

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les officiers de l'état civil du canton de Genève ont la compétence de recevoir les déclarations de partenariat. Le partenariat cantonal est régi par le droit cantonal et est une reconnaissance de la vie commune et du statut de couple de deux personnes; il s'adresse aux couples hétérosexuels et homosexuels. Il ne déploie pas d'effet dans les domaines du droit successoral, du droit des étrangers, du droit fiscal et du droit des assurances sociales et de la prévoyance professionnelle, à contrario du partenariat enregistré régi par le droit fédéral. 7 couples ont signé ce contrat à l'arrondissement Meyrin-Mandement-Vernier en 2019.

Procédures de naturalisation

La modification du règlement cantonal sur l'état civil entré en vigueur le 1^{er} septembre 2014 prévoit que les citoyens étrangers souhaitant acquérir la nationalité suisse doivent remettre un acte tiré du registre de l'état civil suisse au service des naturalisations. Ce document est délivré par l'arrondissement de l'état civil du lieu du domicile après que l'officier se soit assuré de l'identité et de l'état civil du candidat à la naturalisation et que les séquences de ses données soient saisies dans le registre de l'état civil Infostar. En 2019, 420 personnes ont sollicité le document d'état civil permettant de déposer leur demande de naturalisation (285 dossiers).

FEU ET SECOURS

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

EVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

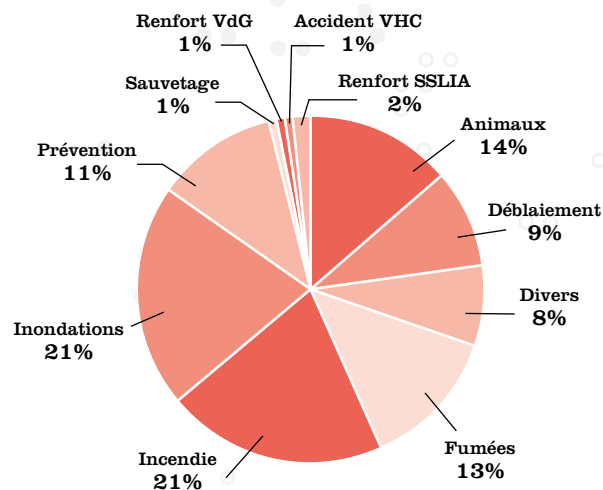
Effectif de la compagnie au 31.12.2019	45 sapeurs dont 4 femmes et 41 hommes
Interventions service du feu	131 (voir tableau de répartition)
Formation, instruction, exercices, interventions	6'896 heures = 153 h/sapeur
Garde de préservation	86 gardes nécessitant 348 sapeurs



RÉSUMÉ

Composé uniquement de miliciens, le service du feu de Meyrin assure un service de piquet 24h/24 durant toute l'année. Un effectif de cinq sapeurs-pompiers et d'un chef d'intervention est maintenu en permanence pour intervenir dans les dix minutes depuis le moment de l'alarme. Ceci implique une grande disponibilité de la part des sapeurs concernés.

Le chef d'intervention a également la possibilité d'alermer une section ou la compagnie en renfort. En semaine le service du feu assure un piquet de 19h00 à 06h00 et 24/24 les week-ends et jours fériés. Les jours ouvrables de 06h00 à 19h00 il peut également être alarmé pour des interventions selon les disponibilités. Les interventions sont variées mais principalement constituées d'incendies (27) à part égale en 2019 avec les inondations, suivies des interventions pour le sauvetage ou la récupération d'animaux (18). Le reste des interventions a lieu principalement à la suite de la présence de fumées, de dégâts de la nature ainsi que d'interventions techniques, telles que la prévention pour des chutes de matériaux ou de levée de doute.



Répartition des interventions

LES GARDES DE PRÉSERVATION

Le service du feu de Meyrin assure un service de garde lors de certaines manifestations, l'objectif étant de garantir l'alarme au 118 et la première intervention en cas d'incendie. En 2019, le service du feu a engagé au total 348 sapeurs-pompiers pour assurer 86 gardes de salles qui en grande partie ont été effectuées à Forum Meyrin (72). D'autres gardes en plein air ont également été effectuées notamment à la Campagne Charnaux.



Les manifestations communales

Chaque année, la compagnie est engagée pour deux grandes manifestations communales :

- La fête des écoles mais sans son traditionnel cortège qui a été annulé cette année en raison de la canicule. En principe, la compagnie participe au dispositif de sécurisation du cortège lors de cette manifestation.
- La fête nationale lors de laquelle les moyens en caserne sont déplacés à la Campagne Charnaux. La compagnie peut ainsi assurer la sécurité incendie durant le déroulement de la manifestation et en même temps intervenir en cas de sinistre sur le territoire communal.

TECHNIQUE

L'entretien du matériel est en grande partie assuré par des groupes spécialisés au sein du service du feu de Meyrin. Ces groupes se réunissent en caserne régulièrement pour effectuer des contrôles ou des réparations sur le matériel. Il s'agit d'un travail de fournis indispensable à la bonne marche du service et à la sécurité des intervenants. Les poteaux incendie ont également été contrôlés comme chaque année, soit près de 350 hydrantes réparties sur toute la Commune.

VÉHICULES

Notre parc de véhicules se compose de deux véhicules poids lourds et trois véhicules légers. La compagnie compte des professionnels tel que des mécaniciens, des carrossiers et électriciens, elle est dès lors à même de maintenir les véhicules et engins en excellent état et opérationnels.

Formation des chauffeurs

Trois nouveaux chauffeurs ont été formés en 2019, ce qui porte l'effectif à 20 chauffeurs poids-lourd ainsi que 7 chauffeurs de véhicules légers. Tous ces chauffeurs sont également formés pour la conduite avec signaux prioritaires. Au cours de l'année 2019, les chauffeurs ont pu se perfectionner sur une piste d'exercice du canton de Vaud afin d'exercer leurs réflexes dans certaines situations extrêmes, par exemple pour le freinage d'urgence et l'évitement d'obstacles.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Il n'est plus possible aujourd'hui d'intervenir sur un incendie sans protection respiratoire, même sur des feux extérieurs. Pour se protéger des particules et gaz toxiques présents dans les produits de combustion, les sapeurs peuvent compter sur des tenues de protection et des appareils respiratoires qui les protègent de ces dangers et de la chaleur. En 2019, l'effectif des spécialistes porteurs d'appareils respiratoires était de 22 sapeurs, dont deux nouveaux porteurs ayant terminé leur formation.

FORMATION

La formation représente une part importante des activités de la compagnie. Le maintien du niveau de compétence et de connaissance est une préoccupation permanente afin d'assurer l'accomplissement des interventions en toute sécurité et de manière efficace. En 2019,



plusieurs instructions ont par ailleurs permis de revoir les connaissances de base tel l'engagement des engins et du matériel, le service aux échelles et les premiers secours.

Les exercices

Les exercices permettent d'entraîner les automatismes et la mise en pratique des connaissances acquises lors des instructions. Quant aux exercices de compagnie, ils permettent d'engager l'ensemble des moyens et effectifs ainsi que d'entraîner la direction et la coordination de l'intervention. Deux exercices d'ensemble ont été organisés en 2019, des samedis au printemps et à l'automne.

L'exercice de printemps s'est déroulé en mai au terrain Jakob, sous forme d'un exercice surprise. La compagnie a été alarmée pour établir une alimentation en eau d'environ 1 kilomètre, ceci afin d'effectuer une extinction à la hauteur du terrain Jakob. L'objectif de l'exercice a été atteint et a permis d'exercer ce dispositif particulier.



Heures d'activités 2019

Activité	Temps (h)
Travaux administratif État-major	795,25
Interventions	741,5
Gardes autres salles	655
Gardes Forum	620,75
Réunion État-major	511,5
Exercice de protection respiratoire	485,5
Instruction	482,75
Entretien du matériel	344,5
Exercice chauffeurs	256,25
Recrutement	252
Exercice de Compagnie	218,25
Écoles de formation	217
Cours de spécialiste	167,5
Contrôle du réseau hydraulique	149
Entretien des locaux	128,75
Séances et réunions divers	126
Test de condition physique	105,25
Instruction premiers secours	98,75
Exercice tronçonneuses	94
Formation personnel communal	77,25
Exercice motopompes	76
Représentation officielle cp	75,75
Cours de cadre	66
Entretien des appareils respira-toires	53,25
Travaux généraux	51,75
Entretien véhicules	14,5
Gestion de l'équipement	12
Entretien transmissions	11
Instruction gardes	9
Total général	6896



L'exercice d'automne a eu lieu en octobre. Il a consisté en une visite de l'école des Vergers et un exercice de déploiement de conduites. La visite a permis à tous de connaître la configuration des bâtiments et des locaux de l'école. L'exercice qui s'en est suivi a été très instructif quant à l'organisation de la place sinistrée et l'engagement des engins.

ENTRAIDE INTERCOMMUNALE

Inscrite dans la loi, l'entraide intercommunale permet aux services du feu des communes de s'entraider mutuellement dans le cas où les moyens d'une compagnie ne suffisent plus à répondre à une situation particulière. Au cours de l'année 2019, le service du feu de Meyrin a collaboré avec plusieurs communes, notamment pour assurer le service de piquet sur l'une ou l'autre des communes. Cela a été par exemple le cas lorsque les véhicules de la compagnie ont été mobilisés hors du canton pour la formation des chauffeurs. Cette collaboration qui existe depuis toujours se révèle très efficace.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Inondations du 15 juin 2019

Suite aux importantes précipitations ayant eu lieu dans le canton, la compagnie a été engagée à plusieurs reprises et notamment en renfort pour la Ville de Genève. Suite à une demande d'entraide intercommunale du Service d'incendie et de secours de la Ville de Genève, dix sapeurs de la compagnie, ainsi que trois véhicules, ont été déployés dans le quartier des Eaux-Vives. Ils ont travaillé toute la nuit sur place sous la conduite du chef d'intervention et en coordination avec le SIS. Pendant ce temps, le service du feu a pu continuer à assurer le service de piquet avec le reste de ses moyens pour la commune de Meyrin.

Feu à la patinoire des Vergers

Le 21 juillet 2019, par une belle journée d'été, un incendie s'est déclaré dans un local technique de la patinoire. Alarmée, la compagnie a été immédiatement engagée. Elle a procédé au déploiement de conduites d'alimentation en eau et sécurisé l'installation photovoltaïque sur le toit du bâtiment. Ce travail a duré plusieurs heures et s'est terminé tard dans la nuit.

GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

**Location
de salles**

**Le nombre de locations de salles
aux privés et associations en 2019,
se monte à 1'248**



ORGANISATION INTERNE

Dès le 1^{er} mars 2019, l'arrivée d'un nouveau collaborateur technique en CDD a permis de suppléer des absences de longue durée. En terme de travaux, l'année fut marquée par la transformation des locaux de la mairie. Le départ de l'Hospice général a permis d'agrandir les surfaces de travail. Après l'abattage de cloisons, quelques coups de peinture, nous avons pu réorganiser des services au sein du bâtiment. Si ce départ était attendu de longue date et les travaux planifiés, il a fallu être particulièrement réactif pour repenser notre réception suite à la création de l'arrondissement de l'état civil Meyrin-Mandement-Vernier avec son siège à la mairie de Meyrin. Ce fut le chantier de l'été avec une réception réduite en fonction de l'avancement des travaux. Avec l'aide d'un mandataire, nous avons totalement repensé les flux et le fonctionnement de notre rez-de-chaussée. Cette réalisation nous permet aujourd'hui d'accueillir les Meyrinoises et Meyrinois dans un lieu moderne et fonctionnel.

Le second « chantier » majeur de l'année fut la refonte du principe de location des salles. Suite à des interpellations politiques mais aussi des réflexions internes, il apparaissait nécessaire de revoir notre système de mise à disposition des locaux communaux. Une étude comparative menée par l'équipe de la gérance entre les communes genevoises a abouti à quelques modifications d'importance. Parmi celles-ci, depuis la rentrée de septembre 2019, les locations se facturent au forfait, les clés sont à retirer à la mairie, la responsabilité de la fermeture appartient au locataire, les salles sont destinées à des types de locataires spécifiques (privé ou association) selon les jours de la semaine. Les prestations de notre service de conciergerie ont également été réévaluées afin répondre au mieux lors des manifestations de grande importance. On peut également citer parmi les faits marquants de 2019, la prise en charge par notre service de la magnifique école des Vergers avec son concierge Monsieur Herrera.

Notre administration évolue sans cesse et certains services ont modifié leur manière de travailler en adoptant le « flex-office ». Ces nouveaux espaces ont nécessité d'importantes réflexions sur la gestion des postes de travail en collaboration étroite avec le service informatique. Les nombreux déménagements ont été gérés avec professionnalisme par nos concierges responsables. En terme de location de salles, les mises à disposition aux associations et aux privés se sont maintenues à un très haut taux d'occupation. Ces mises à disposition nécessitent une organisation fine et une gestion complexe du temps de nos ressources internes.

Tout au long de l'année, le fonctionnement du service a pu s'appuyer sur des équipes dynamiques et compétentes tant au niveau de l'administration que du terrain qui gèrent l'ensemble de nos 46 bâtiments.

LA GERANCE

La commune de Meyrin est propriétaire ou locataire de nombreux bâtiments destinés à de multiples usages. La gérance assure, au profit des Meyrinois, un entretien soutenu du patrimoine immobilier et mobilier grâce à une équipe de concierges affectés à demeure, ou itinérants dans les bâtiments.

Les actions du service en lien avec la gestion de ce patrimoine comportent les domaines suivants :

- la mise à disposition de toutes les infrastructures scolaires au DIP (Département de l'instruction publique, de la culture et du sport) ;
- la mise à disposition, à l'année, de locaux pour le CAS (Centre d'action sociale) et l'IMAD (Institution genevoise de maintien à domicile) ;
- la mise à disposition, particulièrement les week-ends, de salles, cafeterias et restaurants scolaires, pour des manifestations ponctuelles accordées aux citoyens meyrinois ;
- la mise à disposition de salles de gymnastique et piscines à des fins sportives ;
- la mise à disposition aux sociétés meyrinoises tout au long de l'année scolaire de locaux pour la dispense de leurs activités selon un planning établi ;
- l'attribution de salles de réunion pour répondre aux besoins des associations et partis politiques ;
- l'organisation du personnel et des travaux inhérents aux nettoyages quotidiens ;
- l'offre d'espaces en plein air, selon des demandes ponctuelles, assorties de réservation de matériel de manifestation, en particulier sur le site du terrain Jakob, situé en zone forestière et sur la Campagne Charnaux durant la période estivale ;
- la gestion des neuf parcelles communales sur lesquelles sont inscrits des droits distincts et permanents (DDP) dont la durée moyenne est de 40 ans. Les bénéficiaires sont des sociétés à vocations artisanales, industrielles, associatives et des privés. Les échéances de ces contrats se situent entre les années 2021 et 2053 ;
- la location de certaines surfaces à des fins agricoles.

Fermages des restaurants & buvettes

La commune de Meyrin est propriétaire de 6 restaurants dont l'exploitation a été confiée à des gérants indépendants sous forme de fermage. Il s'agit des établissements suivants :



Réception

- Auberge communale. Outre une restauration soignée, cet établissement offre également 6 chambres d'hôtes. Sa terrasse surplombant le quartier des Vergers, revêt un agrément exceptionnel.
- Restaurant du Théâtre Forum Meyrin. Constituée notamment de spécialités italiennes, la carte propose un éventail varié de plats cuisinés. La terrasse bien exposée est très prisée par les clients durant toute la belle saison.
- Restaurant Le Smash. Situé sur le site du complexe sportif de Maisonnex, ce lieu d'accueil est très apprécié par les usagers du centre, qui y trouvent de quoi se restaurer et se détendre après les activités sportives. Sa terrasse fleurie jouxtant la piscine permet de jouir d'un moment de détente fort agréable.
- Restaurant buvette des Vergers. Cette buvette propose des collations et des plats simples, en été comme en hiver, les utilisateurs du centre sportif apprécient de s'y délasser. Le gérant assume également la location des patins pendant la saison hivernale, ainsi que la gestion du kiosque et de la vente de glaces en été.
- Buvette du Boulodrome. Elle vous propose une petite restauration et des boissons désaltérantes.

Pour ces différents établissements, la Commune encaisse des redevances calculées selon les chiffres d'affaires réalisés.

Cimetières

Le service a la responsabilité administrative des trois cimetières communaux, soit : le cimetière de Feuillasse, le cimetière de Meyrin-ancien et celui de Meyrin-nouveau et l'application du règlement communal.

Location des jardins familiaux

Sur la commune de Meyrin se trouvent deux groupements de jardins familiaux, dits de la Cascade et du Renard, situés respectivement à proximité du CERN et dans le quartier de la Citadelle.

Réservés aux résidents meyrinois, ces espaces de culture potagère et de détente sont prioritairement attribués à des familles avec enfants en bas âge. Ces sites sont gérés d'une manière autonome par les comités. La Fédération genevoise des jardins familiaux se charge de réceptionner les demandes d'inscription et la Commune valide les propositions d'attribution sur la base de critères

préétablis. Les liens ponctuels entre les deux entités portent sur la facturation centralisée, l'occupation des logements, l'aménagement de ces derniers et les travaux de maintenance des équipements ainsi que des arbres à grand développement.

L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Maintenance technique

Ce secteur comprend l'entretien et la mise en valeur des bâtiments communaux, ainsi que tous les éléments en relation avec les consommations d'eau et d'énergie. Chaque année, les prestations à assurer par les techniciens en charge de cette maintenance sont nombreuses et il serait fastidieux de les énumérer, car elles touchent tant à l'entretien régulier qu'au dépannage. La notion de développement durable fait partie intégrante de l'entretien des bâtiments.

La pluralité des domaines concernés est la suivante :

toitures, étanchéité, cheminées, murs, sols, vitrages, insonorisation, désamiantage, stores & tentures, menuiseries, serrureries, citernes y compris remplissage, chaufferies, régulations, ascenseurs, ventilations, sanitaires, électricité, systèmes d'alarmes incendie & effraction, installations de sonorisation, horloges des écoles, éclairages de secours, lave & sèche-linge, machines de nettoyage, équipements des salles de gym, extincteurs, installations téléphoniques, réseaux informatiques, suivi de tous les équipements de cuisine, des restaurants, des cuisines scolaires, restaurants scolaires, des cuisines des crèches & garderies ainsi que de toutes les cafeterias. Suivi et remise en état de tous les actes de vandalisme.

Le service, via ses représentants est régulièrement impliqué dans des séances de travail et prises de décisions concernant des projets de constructions ou rénovations lourdes menés par l'UTE (service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie).

Sécurité et prévention incendie

Outre la formation du personnel, les bâtiments sont évalués régulièrement ou ponctuellement pour répondre à des exigences actualisées. Ces contrôles sont inhérents à la capacité d'accueil des locaux communaux, aux accès et sorties de secours, ainsi qu'aux équipements d'urgence à actionner en cas de sinistre, notamment les extincteurs, qui font l'objet de contrôles de fonctionnement conformes aux exigences légales.

Prestations d'intendance et de service d'achats

Le service assume en outre la gestion par centralisation de tous les achats appropriés aux travaux d'entretien pour les conciergeries. Il s'occupe des acquisitions de mobilier et de matériel soit pour les nouvelles structures soit pour le renouvellement des équipements, tant pour les écoles que pour les surfaces administratives. Cette prestation s'applique même jusqu'aux appareillages techniques tels que téléphones, fax et photocopieurs.

Réfection de bâtiments

Le service est particulièrement attentif à l'état des bâtiments tant du patrimoine administratif que financier et planifie à moyen comme à long terme la rénovation de son parc immobilier afin de le maintenir en parfait état de fonctionnement et d'une haute efficacité énergétique.

Des dossiers plus importants sont aussi gérés en parallèle de la charge courante.

Voici une liste non exhaustive de travaux inscrits dans la délibération 2018-25a « entretien et acquisitions » exécutés durant l'année 2019 dans nos bâtiments et leur environnement :

Ecole des Champs-Fréchets

- Modernisation de la sonorisation de l'école ;
- Réparation de stores ;
- Mise aux normes et changement du tableau électrique.

Ecole de Meyrin-Village

- Réfection complète de 2 classes (peinture et sol) ;
- Changement de 15 tableaux noirs au profit de tableaux interactifs avec beamers.

Salle Antoine-Verchère

- Changement de la marquise en verre côté place du village.

Ecole de Bellavista II

- Changement des luminaires de trois classes ;
- Remplacement de l'éclairage de l'aula ;
- Réfection des sols de deux classes.

Ecole de Livron

- Changement de l'éclairage et des rideaux de l'aula ;
- Entretien des fenêtres et des stores ;
- Nouvel éclairage à l'école enfantine.

Mairie

- Réorganisation de la réception et des bureaux de divers services ;
- Réfection de la cuisine et pose de parois coulissantes à la buvette ;
- Réaménagement du service de l'état civil.

Maison communale

- Suite des travaux de peinture des portes et garnitures ;
- Réaménagement de la salle 14 pour l'AHVM (Association des Habitants de la ville de Meyrin).

Ecole de Monthoux

- Réfection des joints de la verrière ;
- Ponçage et vitrification du parquet du restaurant scolaire.

Parascolaire Bellavista I

- Mise en passe du rez-de-chaussée ;
- Peinture complète des couloirs du rez-de-chaussée.

EVE Champs-Frêchets

- Révision des fenêtres ;
- Changement des plans de travail dans les salles de bain enfants.

Antenne objectif emploi

- Réparation de la toiture et changement du tableau électrique.

PETITE ENFANCE

Dicastère de Madame N. Leuenberger

EVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES-CLÉS

Nombre total d'enfants en âge préscolaire à Meyrin au 31.12.2019	1'573 enfants
Offre d'accueil dans les 5 structures d'accueil municipalisées: 320 places en accueil élargi (journée) et 60 places en accueil restreint (demi-journée)	508 enfants accueillis
Offre d'accueil en milieu familial: 42 places subventionnées	76 enfants accueillis
Offre d'accueil à la garderie La Framboise: 15 places subventionnées	42 enfants accueillis
Nombre d'enfants en liste d'attente pour une place à la journée en espace de vie infantine (EVE) et/ou accueil familial de jour (AFJ)	306 enfants en attente
Nombre d'enfants en liste d'attente pour une place à temps restreint en EVE	247 enfants en attente
Nombre d'enfants sans demande de place d'accueil	529 enfants
Lieu de rencontre enfants-parents « La Marelle »	156 enfants accompagnés ont fréquenté « La Marelle »
«Dépannage bébés»: accueil ponctuel d'enfants jusqu'à l'âge de 2 ans pour des familles sans relais ni réseaux	15 enfants ont été accueillis sur 38 demi-journées



ÉVOLUTION DU SERVICE

Nouvelle direction à la tête du service

L'année 2019 a été charnière dans la vie du service petite enfance qui, avec le départ à la retraite de Madame Anne Kummer, responsable du service depuis sa création en 2006, a vu son organisation repensée et enrichie par la constitution d'une co-direction et le déploiement de sa politique publique en faveur de tous les enfants meyrinois d'âge préscolaire. Depuis septembre 2019, ce sont désormais Mesdames Chantal Bauco, Isabelle Kovacs et Marie Tigroudja qui pilotent ce service de 180 collaborateurs.

Fruit d'un processus innovant, accompagné par le secrétariat général et le service des ressources humaines, impliquant un important travail de réflexion collective sur l'héritage professionnel laissé par Madame Anne Kummer, sur les enjeux actuels et futurs de l'encouragement précoce et sur les besoins des familles meyrinoises, considérant également les risques liés à un volume et une complexité considérables de tâches cumulées tout au long des 13 années de développement du service pour la fonction de responsable, c'est en toute logique qu'est apparue la solution d'une co-direction pour en assurer la relève. Cette forme d'organisation collégiale à responsabilités partagées s'appuie sur la volonté du Conseil administratif d'inscrire la culture professionnelle de l'administration communale dans la dynamique d'un leadership coopératif et d'une gouvernance plus horizontale.

La politique publique en faveur de la petite enfance s'organise dorénavant selon trois pôles :

➤ **Pôle structures d'accueil** avec la définition de l'orientation et le suivi de la gestion pédagogique de l'accueil en EVE, mais également dans le cadre de l'accueil familial de jour, la planification du développement de l'accueil et le suivi des nouvelles infrastructures, la gestion de ressources humaines de l'ensemble des collaborateurs et la participation à divers groupes de travail au niveau cantonal sur l'accueil de la petite enfance.

➤ **Pôle quartier, famille, réseau** avec le développement de prestations et d'actions de proximité sur le territoire meyrinois pour favoriser l'intégration sociale des familles et renforcer l'encouragement précoce des enfants, en assurant la création et le développement du réseau dans le domaine de la petite enfance, par un travail en transversalité avec les différents services de l'administration, et en assurant la représentation des réalisations du service, la communication interne et externe.

➤ **Pôle gestion, finances, logistique** avec le pilotage administratif et financier du service en assurant également la bonne marche des subventions cantonales et fédérales, le suivi des dossiers des enfants inscrits en liste d'attente, l'actualisation des règlements et la coordination, avec les services concernés, de l'entretien des bâtiments.

Ensemble, les co-responsables pilotent la mise en œuvre de la politique petite enfance sur le territoire meyrinois et définissent les axes de développement en assurant une veille du domaine et la gestion globale du service.

Au service de tous les enfants 0-4 ans

Fort de cette nouvelle répartition entre trois co-responsables, il a enfin été possible de créer le pôle dédié aux prestations d'encouragement précoce et de soutien aux familles qui ne fréquentent pas les structures d'accueil. Considérant le nombre croissant d'enfants en liste d'attente - 536 au 31 décembre 2019 - malgré un développement récent de l'offre d'accueil sur le territoire, et prenant également appui sur les attentes de la Confédération en matière de lutte contre la pauvreté et en faveur de l'égalité des chances, le service étend désormais la portée de la politique petite enfance aux familles dont les enfants ne bénéficient pas de la prestation d'accueil.

Concrètement, il s'agit de proposer des actions et des projets forts en qualité qui permettent aux enfants d'expérimenter, de découvrir et de développer leur potentialité, entre pairs et avec leur famille, accompagnés par des professionnels de l'enfance, en vue de favoriser l'égalité des chances et l'intégration de chacun dans la vie meyrinoise. Pour les parents, ce sont des ressources qui créent des opportunités de rencontres et d'échanges sur toutes les questions relatives à l'éducation, permettant ainsi de soutenir le développement de leurs compétences parentales, mais aussi de sortir de l'isolement.

Dans cette perspective, visant des objectifs globaux d'action sociale communautaire similaires ainsi que des catégories proches de public-cible, une démarche transversale a démarré en 2019 avec le service du développement social et emploi (DSE) pour réunir les prestations familles délivrées par la Marelle (accueil enfants – parents, consultation du nourrisson en partenariat avec l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) et l'accueil des enfants des mères qui suivent les cours de français au centre d'accueil pour femmes migrantes (CEFAM) et les rencontres des accueillantes familiales de jour avec les activités de la Maison citoyenne. L'aboutissement de cette démarche, prévu pour septembre 2020 à Gilbert-Centre, permettra d'offrir un lieu de partage et de rencontre à forte valeur ajoutée à l'ensemble des habitants.

Des projets pour concrétiser l'action du service

Le service petite enfance a toujours été très investi dans la réflexion de ses pratiques professionnelles afin de mettre en œuvre des projets innovants au sein des structures d'accueil, et aussi, plus globalement à travers toutes les prestations qui sont réalisées par le Service.

A cet égard, la direction du service a mis le focus sur différents projets qui s'inscrivent dans les préoccupations citées précédemment, et qui permettent une mise en œuvre concrète des axes prioritaires définis par le Conseil administratif.

Considérant les enjeux de taille relatifs à l'écologie et au développement durable, et fort des constats émanant de la journée de service 2018 dédiée à ces questionnements, le service a pu bénéficier de l'accompagnement et des conseils de la nouvelle responsable du système interne de gestion durable, Véronique Diebold, afin d'identifier les champs et les pistes d'actions pour repenser nos pratiques et les modifier. Pour ne citer que quelques projets, retenons l'accompagnement par Terragir des « green team » dans chaque EVE par des ateliers thématiques de sensibilisation et la réalisation d'un plan d'action, l'utilisation pour la première fois sur la Commune, de la vaisselle réutilisable lors de la fête de l'Escalade dans les structures et la constitution d'un groupe de travail avec le DSE sur l'alimentation durable.

Une des missions de la politique de la petite enfance est de favoriser, par les actions éducatives entreprises durant cette période de vie, l'entrée à l'école ainsi que les apprentissages scolaires futurs. La transition entre ces deux étapes de vie, petite enfance et école, est prépondérante. Jusqu'ici, l'ensemble des mesures prises dans ce sens ne bénéficiaient qu'aux enfants accueillis dans une structure. Grâce à notre participation au projet « Bientôt à l'école! », conçu en 2018 par le Bureau de l'intégration des étrangers (BIE) en collaboration avec la commune de Carouge, une quinzaine de familles meyrinoises ayant un enfant qui débute l'école au mois d'août, souvent allophones ou pratiquant peu le français, ont pu suivre ce programme de 8 rencontres avec des professionnels du dispositif scolaire et péri-scolaire, leur permettant de mieux comprendre le système scolaire genevois et d'accompagner plus sereinement leur enfant dans cette délicate transition.

Le projet « Parle avec moi », démarré en 2018, s'est étendu à l'ensemble des EVE qui ont suivi la formation donnée par l'Université de Genève et financée par le BIE. Ce projet a pour but de stimuler l'émergence et le renforce-

ment du langage auprès de tous les enfants, au quotidien et de proposer des ateliers de langage spécifiques aussi bien pour les « petits parleurs » que pour les enfants non francophones et les enfants présentant un bon niveau langagier.

Au niveau administratif, le service petite enfance participe au groupe de travail mené par l'Association des communes genevoises sur la mise en place d'un nouveau progiciel pour la gestion des dossiers (inscriptions, facturation, fréquentation, etc.). La finalisation du choix du futur mandataire se fera en 2020.

Secteur administratif

Le travail réalisé par l'équipe administrative du service n'a cessé de s'intensifier avec l'augmentation du nombre de demandes et de dossiers à traiter pour assurer l'inscription et le suivi des familles en liste d'attente, le soutien administratif aux EVE ainsi que la gestion de l'établissement des contrats, des prix de pension et de la facturation. L'accompagnement effectué au service des familles dans leurs démarches administratives permettant de garantir le bon fonctionnement du système, nécessite une attention particulière de chaque situation qui aujourd'hui, considérant leur complexification, prend des formes très diverses. L'équipe administrative inscrit sa collaboration dans une relation de confiance avec les familles, ce qui permet de venir en véritable soutien et de trouver des solutions adaptées, dans le respect de la dignité et en conformité avec le règlement.

Si jusqu'alors nous pouvions observer des cycles de travail qui suivaient le rythme des rentrées des enfants dans les structures d'accueil, avec des pics d'intensité suivis de périodes plus calmes, ce n'est plus le cas aujourd'hui. La charge de travail reste constamment élevée tout au long de l'année, avec, en sus des tâches courantes, deux périodes de flux d'activités majeures distinctes :

➤ De janvier à juillet avec l'attribution des places et l'établissement des décomptes des prix de pension, soit plus de 850 dossiers traités pour analyser les données, établir les contrats, les prix de pension, etc.

D'août à décembre avec les suivis des contrats, ajustements nécessaires, monitoring des dossiers, etc., soit plus de 550 dossiers tenus à jour. Outre les activités liées aux dossiers d'enfants, le secteur administratif a un rôle important dans l'écoute, le conseil et l'orientation des familles pour les accompagner dans leurs démarches de recherche d'une solution de garde. L'équipe établit un lien de confiance qui permet aux familles d'exprimer leurs besoins et d'être entendues. A ce titre, le secteur administra-

tif constitue une première porte d'entrée pour les familles avec le réseau petite enfance. Cette mission s'accomplit en étroite collaboration avec le service du développement social et emploi afin de tisser ensemble le filet social qui permet d'accompagner les familles en difficulté, notamment dans la gestion des situations financières fragiles.

Réflexions RH et recrutement des nouveaux collaborateurs

Entamé sous la forme d'une supervision, un état des lieux du cahier des charges des responsables de site met en lumière des besoins de réorganisation d'une charge de travail, couplée à un niveau élevé de responsabilités, devenue trop importante. La démarche se poursuit en 2020 avec une réflexion autour des pistes possibles pour garantir un fonctionnement optimal et efficient.

En parallèle, un travail de clarification des rôles entre les différentes fonctions au sein des équipes éducatives a permis de mieux définir les champs d'intervention et d'harmoniser les pratiques au sein des EVE.

Enfin, en raison de l'absence prolongée de la responsable attitrée de l'EVE Champs-Fréchets, un intérim a été mis en place dès janvier 2019, et depuis mai par l'engagement temporaire de Madame Gertrude Mateus.

Mobilisation pour la petite enfance

La journée de service a voulu marquer l'engagement consacré par Madame Anne Kummer tout au long de sa carrière pour la cause de la petite enfance en offrant un temps de mobilisation collectif, de transmission et de partage des enjeux en la matière. Suivant la campagne nationale « Les enfants dessinent l'avenir », le personnel petite enfance a été convié à prendre part à la journée d'action organisée par la faïtière Pro Enfance, Plateforme romande pour l'accueil de l'enfance. Ainsi, le 16 novembre à Lausanne, une quarantaine de collaborateurs ont pris part au rassemblement, avec une matinée dédiée à l'exposé des enjeux et des besoins par des conférenciers du domaine, suivie l'après-midi par une marche à travers la ville pour rejoindre un espace d'exposition en plein air, rendant visible ces mêmes enjeux et besoins. Au total, près de 400 personnes ont fait entendre leur voix pour que de plus grands efforts soient consentis au niveau national afin de mener une politique petite enfance d'envergure et cohérente. La direction du service était fière de pouvoir compter sur l'engagement et l'intérêt de ses collaborateurs.

La journée au vert a, pour la première fois, réuni la direction, les responsables de site, les psychologues et l'équipe administrative afin de dérouler une réflexion partagée sur la gestion de situations conflictuelles qui peuvent se produire avec les familles. La démarche a bénéficié de l'accompagnement de la responsable du service des ressources humaines, appuyée par une médiatrice, Marie Laure Canosa, spécialiste en gestion de conflit. Outre la formation dispensée et les partages d'expériences pratiques, cette journée aura permis de renforcer la cohésion d'équipe et de favoriser la prise de fonction de la nouvelle co-direction.

Les familles fêtent les 30 ans des Droits de l'enfant

Pour sa deuxième édition, la Fête des petits a mis à l'honneur la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant qui fêtait cette année son 30^e anniversaire. De nombreux partenaires du réseau petite enfance ont rendu possible cette fête (EVE, l'accueil familial de jour (AFJ-MVM), La Framboise, La Marelle, le CEFAM, la ludothèque, la bibliothèque) et ont contribué à son vif succès en proposant des stands d'activité permettant de valoriser les droits de l'enfant inscrits dans la Convention. Plus de 160 familles ont participé à la fête et ont pu repartir avec un livre, offert par le service de la bibliothèque.

FAITS MARQUANTS DANS LES STRUCTURES D'ACCUEIL

EVE Monthoux

Inauguré en 2015, ce n'est qu'à partir de cette année que les enfants accueillis à l'EVE Monthoux ont pu pleinement profiter des aménagements extérieurs et que l'équipe éducative a pu approfondir son travail de valorisation et de sensibilisation de la nature. Ainsi, deux projets d'envergure se sont concrétisés durant l'année avec, d'une part, la réalisation d'une œuvre artistique d'Alexandre Joly, lauréat du concours lancé par le Fonds d'art contemporain, répondant au défi d'apporter de l'ombre dans le jardin tout en ayant une fonction ludique. D'autre part, en collaboration avec le service de l'environnement, la création de bacs sensoriels, d'un hôtel à insectes et de nichoirs à mésanges bleues. Dans cette perspective de sensibilisation dès le plus jeune âge à la nature, les enfants bénéficient d'un potager qui leur permet de pouvoir suivre le cycle de pousse des légumes et herbes aromatiques. Les produits sont ensuite cuisinés sur place pour le plus grand bonheur des papilles des plus jeunes et moins jeunes.

Situation de l'accueil 0-4 ans à Meyrin au 31.12.2019

	EVE CHF*	EVE MON*	EVE PARC	EVE VERGERS	EVE CITE	Total
Nombre de places autorisation SASAJ	90	90	90	50	60	380

Enfants accueillis par tranches d'âges	EVE CHF*	EVE MON*	EVE PARC	EVE VERGERS	EVE CITE	Total
Moins de 2 ans	40	31	34	17	58	180
de 2 à 4 ans	63	67	75	45	78	328
Total 0-4 ans	103	98	109	62	136	508

Enfants accueillis par type d'abonnement	EVE CHF	EVE MON	EVE PARC	EVE VERGERS	EVE CITE	Total
3 jours par semaine (ou 3 demi-journées garderie)	37	29	38	28	37	169
4 jours par semaine (ou 4 demi-journées garderie)	24	37	29	23	53	166
5 jours par semaine (ou 5 demi-journées garderie)	42	32	42	11	46	173

Structures subventionnées par la Commune	AFJ-MVM*	La Framboise
Nombre d'enfants accueillis	76	42
Nombre de places équivalent plein-temps prévues	42	
Nombre de places équivalent plein-temps occupées	45,5	
Nombre d'accueillantes familiales engagées	21	

Inscriptions en liste d'attente par tranche d'âge au 31.07	SAPPE*	SAPPR*	CERN	AFJ-MVM*	Total**
0-2 ans	233	138	15	107	397
2-4 ans	39	109	2	37	156
Total 0-4 ans	272	247	17	144	553

Données démographiques et statistiques

Nombre d'enfants en âge préscolaire à Meyrin (0-4 ans)	1573
Nombre total d'enfants accueillis, toutes structures	508
Nombre d'enfants de Meyrin inscrits en liste d'attente	553
Nombre d'enfants de Meyrin sans demande d'accueil	512

*CHF = Champs-Fréchets; MON = Monthoux; AFJ-MVM = Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement; SAPPE = Structure d'accueil à prestations élargies (à la journée); SAPPR = Structure d'accueil à prestations restreintes (à la demi-journée).

**Le total ne prend pas en compte les demandes pour plusieurs structures. Sur les 144 demandes pour l'AFJ-MVM, 127 sont aussi inscrits pour une SAPPE ou SAPPR, et ne sont donc pas recombabilisés.



Fête des petits

Le livre et la créativité restent au cœur des pratiques éducatives de l'EVE en proposant régulièrement des activités et des visites de lieux tels que la bibliothèque et la Maison de la Créativité. Le bibliobus visite également l'EVE et propose des lectures aux enfants. En complémentarité de ces moments, le projet « Bébé bouquine » s'est poursuivi.

EVE Champs-Fréchets

L'EVE Champs-Fréchets a traversé une année particulière, ponctuée par d'importants changements. En raison de l'absence prolongée de sa responsable, deux per-

sonnes ont successivement repris durant 2019 l'intérim, à savoir Marie Tigroudja de janvier à avril, puis Gertrude Mateus, éducatrice à l'EVE Monthoux, depuis mai. Autre figure d'attachement, le cuisinier d'Eldora en activité depuis l'ouverture de l'EVE, a quitté ses fonctions pour des projets personnels à l'étranger. Un nouveau cuisinier le remplace depuis la réouverture, au mois d'août. Face à ces changements, l'équipe éducative et technique est restée très mobilisée pour accueillir les nouvelles personnes et assurer la continuité des activités dans une attitude constructive et bienveillante.

L'éveil des sens des enfants est soutenu au quotidien par le biais d'activités ludiques et variées, que ce soit au niveau gustatif avec des visites de la fraisière ou des ateliers cuisine, au niveau sensori-moteur avec l'intervention d'une psychomotricienne pour les plus petits, des ateliers de danse ou des immersions dans la forêt, au niveau auditif et cognitif par une sensibilisation à la musique et durant les « ateliers parlottes ». Ces derniers participent à renforcer les compétences linguistiques et l'apprentissage du français pour les enfants de familles allophones afin de favoriser ensuite l'entrée à l'école. Pour soutenir un bon démarrage dans les apprentissages scolaires, l'EVE Champs-Fréchets organise également des visites de l'école du quartier.

EVE Cité

L'EVE Cité, seule structure dite « à prestations restreintes », permet aux familles n'étant pas en activité professionnelle de pouvoir bénéficier d'une prise en charge éducative dans le but d'offrir une expérience de socialisation précoce entre pairs, soutenue par des professionnels de l'enfance. De ce fait, le profil des familles accueillies diffère de celui des familles dans les autres EVE, avec notamment un nombre important de familles en situation de vulnérabilité socio-économique, isolées et/ou rencontrant des difficultés éducatives. En outre, nous observons un nombre croissant de suivis pour des enfants ayant des besoins éducatifs particuliers.

Cette structure a un rôle prépondérant dans la création de lien et l'intégration des familles à la vie meyrinoise, ainsi que dans le soutien à la parentalité. C'est pourquoi, de nombreux moments d'échanges et de partages avec les parents sont régulièrement proposés durant l'année : petits-déjeuners ou goûters, ateliers parents, fêtes et buffets canadiens, etc.

EVE Parc

Cette année, l'EVE Parc a axé sa réflexion pédagogique autour du concept de « libre exploration éducative », à savoir : comment offrir un cadre qui laisse les enfants cheminer et explorer à partir de ce qu'ils sont et de leurs propres ressources ? Cette approche, qui favorise le jeu libre, soutient le profond désir d'autonomie de chaque enfant. Les professionnels accompagnent les enfants dans leurs découvertes sans jamais dicter l'activité ; ils veillent à offrir un environnement bienveillant, inspirant la confiance et garantissant la sécurité affective nécessaire à ces explorations. L'équipe a ainsi ajusté sa posture professionnelle dans les moments d'interactions. Elle a aussi confectionné des boîtes de jeux avec du matériel « du quotidien », non commercial, pour favoriser les explorations psycho- et sensori-motrices.

La place des parents dans la structure est privilégiée par le projet « Visite de mes parents » qui propose aux parents, chacun leur tour et sur inscription, de venir passer un moment de vie avec le groupe accueillant leur enfant. Les parents participent au temps d'accueil et de réunion des enfants. Cette initiative leur donne la possibilité de se rendre compte de la vie de leur enfant au sein de la structure et les enfants sont particulièrement fiers d'accueillir leurs parents !

EVE Vergers

Depuis son ouverture en 2017, l'EVE Vergers a développé des collaborations avec différentes associations ou acteurs du quartier. Ces liens privilégiés participent à la vie de la structure et au déploiement de projets auprès des enfants et des familles. En 2019, une collaboration fructueuse entre l'équipe de l'EVE et la Fondation Ensemble a donné la possibilité à une bénéficiaire de la fondation, une adulte en situation de handicap, d'intégrer l'équipe en participant aux tâches ménagères, deux jours par semaine. Qu'il s'agisse des enfants, des parents ou des professionnels, tous ont accueillis cette personne avec joie et bienveillance. Cette démarche participe à l'approche inclusive de l'accueil, promue par le service. Les enfants ainsi habitués à l'altérité, grandissent en l'intégrant comme une situation ordinaire et non plus particulière.

Egalement très impliquée dans l'éveil à la nature, des sorties régulières ont eu lieu tout au long de l'année pour sensibiliser les enfants. Que ce soit au Jardin botanique alpin, au lac des Vernes, dans le canapé forestier, ou encore dans le cadre du potager partagé avec l'école suédoise, ces activités sont autant d'occasions pour les enfants de vivre des expériences ludiques dans un environnement naturel. D'autres projets ont été mis en œuvre pour la préservation de l'environnement, tels que la suppression de sacs et de bacs plastiques remplacés par des sacs en tissus pour le rangement des affaires des enfants ou la récupération de papier auprès d'une imprimerie de la Commune pour les bricolages.

Soutien pédagogique aux équipes et accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers

Avec le renforcement en 2018 du soutien pédagogique par l'engagement d'une deuxième psychologue, les interventions dans les cinq structures d'accueil ont pu s'organiser par référence, chacune des psychologues s'étant répartie le suivi par EVE, facilitant ainsi leur action et permettant de fournir un accompagnement solide pour les équipes éducatives.

Sur l'ensemble de l'année 2019, les psychologues ont accompagné les équipes pour l'accueil de 98 enfants, dont un tiers à l'EVE Cité. Les interventions varient d'une rencontre ponctuelle avec l'équipe à des interventions régulières comprenant des temps d'observation, des discussions avec les équipes ou des rencontres avec les familles et les partenaires du réseau. Le volume des interventions fluctue sur l'année en fonction du rythme scolaire avec généralement un pic au mois de mai, avant le départ des futurs écoliers à l'été, pour remonter ensuite avec l'arrivée de nouveaux enfants à la rentrée de septembre. Ainsi, fin décembre 2019, on recensait encore 65 enfants suivis.

Considérant l'ampleur et l'augmentation des demandes prioritaires, le service a statué sur un moratoire des dossiers prioritaires durant l'année scolaire 2019-2020 afin de mener une réflexion globale sur la prise en charge de ces situations, de revoir les critères d'attribution et de travailler avec les responsables de site sur les moyens pour garantir la qualité de l'accueil et permettre aux équipes de faire face à la prise en charge spécifique que ces situations demandent. Durant cette période, le suivi des demandes présentant des urgences sociales et de santé sont maintenues.

Les psychologues sont également actives dans le processus de transition pour les enfants vers l'école. 9 situations ont nécessité la mise en œuvre de la procédure d'évaluation standardisée (PES) visant à identifier avec tous les membres du réseau impliqués, les mesures d'enseignements spécialisés nécessaires à certains enfants avec des besoins éducatifs particuliers pour leur future scolarité. En outre, des rencontres ont eu lieu avec les directeurs et directrices des écoles de Meyrin pour des transmissions liées à certains enfants. Ces transmissions se font systématiquement avec l'accord des parents concernés, en conformité de la Loi sur l'information au public, l'accès aux documents et la protection des données (LIPAD). Elles ont contribué au projet «Bientôt à l'école!» au printemps 2019 sur le module «préscolaire» ainsi qu'à la journée de Formation «Parle avec Moi» proposée aux équipes de Monthoux et Champs-Frêchets à l'automne 2019.

Les psychologues, en tant que partenaire du réseau, entretiennent également une collaboration étroite et régulière avec les différents services étatiques ou associatifs au niveau du canton tels que la Guidance infantile, l'Office médico-pédagogique (OMP) ou encore le Service éducatif itinérant (SEI).

AUTRES PRESTATIONS D'ENCOURAGEMENT PRÉCOCE ET D'INTÉGRATION DES FAMILLES

Outre les prestations proposées par les cinq structures d'accueil municipalisées et l'accueil familial de jour, le service a le souci depuis de nombreuses années d'offrir des prestations d'encouragement précoce et de soutien éducatif aux familles qui ne fréquentent pas ces lieux, que ce soit par choix ou par manque de place.

La Marelle

L'espace enfants-parents «La Marelle» joue un rôle central pour ces familles qui peuvent ainsi bénéficier, deux demi-journées par semaine, d'un lieu adapté pour les tout-petits avec un accompagnement professionnel pour jouer, découvrir, se ressourcer, se rencontrer et tisser des liens. Ce ne sont pas moins de 156 enfants, accompagnés de leurs parents, grands-parents, nounou, qui ont fréquenté La Marelle en 2019, avec à chaque accueil, une vingtaine de familles présentes.

Pour les accompagner, deux éducatrices de l'enfance se mettent à disposition des familles pour des conseils éducatifs, faire avec et créer un climat de confiance et de sécurité permettant aux enfants et à leurs parents de vivre en douceur la collectivité hors du contexte familial. Elles ont jalonné l'année d'ateliers thématiques et de visites des lieux de loisirs de la Commune.

Collaboration avec le CEFAM et l'IMAD

En complément de l'accueil proposé par La Marelle, l'éducatrice référente a poursuivi sa collaboration avec le CEFAM dans le cadre des cours de français donnés aux femmes migrantes en organisant, deux demi-journées par semaine, l'accueil des enfants. De même qu'avec l'IMAD lors des consultations en santé maternelle et infantile, en proposant un soutien éducatif aux familles.

La collaboration avec le CEFAM, soutenue financièrement par le BIE, permet à ces jeunes enfants d'expérimenter la vie en groupe, d'apprendre progressivement les règles en collectivité, de jouer avec leurs pairs et de renforcer leurs compétences linguistiques. Les mamans, de leur côté, peuvent se concentrer sur l'apprentissage du français et vivre une première expérience de séparation avec leurs enfants. Des rencontres sont organisées régulièrement entre les mamans et l'éducatrice pour parler éducation, santé et alimentation, aussi pour des sorties à la ludothèque et la bibliothèque.

La seconde collaboration prend place à l'EVE Cité et s'adresse aux parents avec des nourrissons qui viennent à l'IMAD pour les soins de leur bébé. Lors de ces consul-

tations, l'éducatrice vient en soutien de l'infirmière pour répondre aux questions des parents et, si besoin, assure la prise en charge des fratries le temps de la consultation.

Le dépannage bébés

Le dépannage bébés s'adresse aux familles meyrinoises qui ne bénéficient pas d'un accueil régulier en collectivité et disposent de peu de réseau social et familial. Cette prestation est très prisée des parents qui peuvent ainsi bénéficier d'un relai ponctuel en toute sécurité.

STRUCTURES D'ACCUEIL SUBVENTIONNÉES

Association intercommunale pour l'accueil familial de Jour Meyrin-Vernier-Mandement (AFJ-MVM)

Suite au départ à la retraite de sa directrice, la réorganisation de la structure de coordination mise en place fin 2018 a permis à l'équipe d'entamer une année 2019 sur le nouveau modèle de responsabilités partagées. En raison de plusieurs mouvements enregistrés (départs, absences longue durée, engagements), la consolidation de l'équipe se poursuit, néanmoins, sans entraver le fonctionnement de la structure.

Pour répondre aux demandes d'accueil en milieu familial, la ville de Meyrin subventionne 42 places. En 2019, ce sont 76 enfants avec des taux de présence très variés qui ont été accueillis chez 21 accueillantes familiales. Contrairement à 2018, le nombre d'enfants meyrinois accueillis a nettement augmenté et dépassé le nombre de places (45 sur 42).

En 2019 les « cafés-rencontres » ont été renommés « activités-rencontres » ce qui correspond à la redynamisation de ces moments d'accueil collectif visant la pratique de diverses activités par les enfants et la valorisation de l'investissement et de la participation active des accueillantes. Ces moments ont pour but de rompre l'isolement professionnel des accueillantes, de favoriser l'échange entre pairs et de permettre aux coordinatrices d'observer et de soutenir les interactions entre les accueillantes familiales et les enfants présents. Ils permettent aussi une meilleure socialisation des enfants en grand groupe et la création de liens.

Au total, 27 « activités-rencontres » se sont déroulées durant l'année, dont 9 au mois de juillet afin d'offrir aux enfants des animations et des sorties estivales.

Durant l'été, l'équipe de la structure de coordination a également réalisé une gazette à l'intention des AFJ avec une édition bimestrielle afin de mettre en valeur les activi-

tés réalisées, de traiter de thématiques spécifiques et de mettre à disposition le programme des activités à venir.

Garderie La Framboise

La capacité d'accueil de La Framboise est de 15 enfants maximum par demi-journée. Les enfants du secteur village sont prioritaires. En 2019, La Framboise a accueilli 42 enfants sur des temps très partiels.

Afin que les conditions soient identiques à celles proposées dans les structures d'accueil municipalisées, le service accompagne chaque année le comité bénévole de La Framboise dans l'exécution des processus d'inscription et de calcul du prix annuel de pension.

POLICE MUNICIPALE

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES-CLÉS

Autorisation de manifestation pour un événement de divertissement public communal (LRDBHD)	156 autorisations délivrées
Autorisation d'occupation du domaine public pour un stand ou vente de pâtisseries	138 autorisations délivrées
Partenariat Public Privé (PPP)	80 entreprises affiliées
Intervention / sollicitation	4'152 demandes



MISSION

La police municipale a pour mission d'assurer la sécurité et l'ordre public, de développer une présence préventive par un travail de proximité auprès de la population et d'accueillir, renseigner et informer le public. Dans une volonté d'être au plus près et à l'écoute de nos citoyens, la grande majorité des patrouilles des agents se font essentiellement à pied ou à vélo. Le service du contrôle du stationnement et les patrouilles scolaires sont rattachés à ce service.

Les agents du stationnement et du domaine public sont chargés de faire respecter les prescriptions fédérales sur la circulation routière, en particulier les prescriptions en matière de stationnement, par le biais d'actes d'autorité; ils contrôlent les zones de stationnement à macarons et horodateurs; ils gèrent aussi le bon fonctionnement des horodateurs implantés dans la Commune. Ils ont pour tâche de prévenir l'affichage sauvage, d'être des répondants pour les commerçants du marché, d'assister la police municipale lors de manifestations ou remplacer l'absence inopinée d'une patrouille scolaire. Depuis sa création en 2014, les tâches dévolues à cette entité sont en constante progression comme la gestion des procédés de réclame et banderoles.

Nos 28 patrouilles scolaires assurent, en alternance, la sécurité des enfants sur le chemin de l'école quatre fois par jour aux heures d'entrée et de sortie des établissements sur les 15 passages piétons concernés. Elles protègent ainsi les écoliers des dangers de la circulation tout en jouant également un rôle social et éducatif.

EVENEMENT PARTICULIER

Prestation de serment de l'école d'agents de police municipale

Les nouveaux et nouvelles agent-e-s de la police municipale de l'école 2018-2019 des communes genevoises (dont 1 collaboratrice pour Meyrin) ont prêté serment le 29 avril 2019 à l'école de Cointrin. La dernière prestation de serment qui s'était tenue sur le territoire communal datait de 2003. L'organisation de cette cérémonie a impacté différents services de l'administration comme le service de la gérance et entretien des bâtiments, de l'environnement et de la police municipale. Ce n'est pas moins de 200 personnes qui ont participé à cette assermentation réunissant les autorités genevoises, l'Etat-Major des corps de police de proximité cantonale et des communes, la famille et les invités. Par cet acte, les agents s'engagent officiellement à se mettre au service de la collectivité et font vœux d'exemplarité, de dévouement et de don de soi.

PARTENARIATS

Partenariat Public Privé (PPP)

D'année en année, le succès du Partenariat Public-Privé entre les entreprises, la police municipale et cantonale grandit. Un bilan positif qui génère un vif intérêt auprès d'autres partenaires, comme notamment les adhérents de l'association des entreprises des communes de Meyrin, Satigny et Vernier (AZI Pro).

Huit nouvelles entreprises ont rejoint le groupe en 2019, le nombre de partenaires est désormais porté à 80. Basé sur la proximité au travers d'une plateforme d'échanges d'informations régulières, ce concept concrétise et optimise toujours un peu plus les collaborations transversales, renforce le dispositif de sécurité sur les zones industrielles meyrinoises et permet à tous de gagner en pertinence dans ce domaine.

SECURITE

Sécurité lors des grandes manifestations

A chaque fois qu'une grande manifestation se déroule sur la Commune, le service de la sécurité municipale élabore un concept de sécurité en collaboration avec les organisateurs. L'année 2019 a apporté son lot de grands événements: la Fête des écoles (sans le traditionnel cortège annulé en raison de la canicule), le 1^{er} août, le Festival Octopode, les Foulées automnales.

Afin de pouvoir assurer la sécurité nécessaire pour ces événements qui accueillent entre 1'000 et 8'000 personnes, le concept sécuritaire qui a vu le jour en 2017 a démontré la pertinence de sa raison d'être et la nécessité de conduire ces grandes manifestations depuis une centrale unique, soit un PC Fête. Chaque entité (police municipale, sapeurs-pompiers volontaires, samaritains, RadiocomHB, groupe accueil manifestation, service de l'environnement et l'organisateur) est ainsi informée des différents faits en temps réel; ce qui permet, en cas de besoin, de prendre les mesures nécessaires rapidement.

Groupe Accueil Manifestation (GAM)

Le Groupe Accueil Manifestation connaît un succès grandissant: six nouveaux membres sont venus renforcer l'équipe en place en 2019 pour accueillir, renseigner, et transmettre toute situation critique aux personnes en charge de la sécurité lors des manifestations meyrinoises. Désormais équipés d'un gilet vert fluo et de casquette, ces 19 agents d'accueil sont devenus plus reconnaissables par la population. Leur formation est depuis cette année délivrée en interne afin de les sensibiliser aux bons comportements à adopter sur le terrain et à créer



Prévention école

une dynamique de groupe. Une journée est consacrée à cette formation menée conjointement par la police municipale, l'Antenne objectif emploi, la protection civile et l'association RadiocomHB.

Le GAM est de plus en plus sollicité lors des manifestations: Fête des Ecoles, 1^{er} août, Festival Octopode et aussi les 70 ans de l'école de Meyrin-Village, la Journée génération vélo, l'inauguration du quartier des Vergers, la Fête des Vergers d'octobre 2019, ou encore la cérémonie d'assermentation des agents de police municipale.

Contrat local de sécurité (CLS)

Des actions sont menées en collaboration avec la police cantonale, notamment sur les axes déterminés par le contrat local de sécurité (signé par le canton et la ville de Meyrin) qui sont: les incivilités et la tranquillité publique, la consommation de stupéfiants et la prévention des vols auprès de la population la plus fragilisée.

En collaboration avec la police cantonale, des points de contact ont été définis afin de marquer une présence sur les lieux sensibles, à raison de 2 actions par mois. Des contrôles radars avec interception sont organisés jusqu'à 3 fois par mois et des actions de circulation sont ponctuellement mises en place.

A noter qu'en dehors de ces actions, la police municipale a pour mission principale, l'occupation de l'espace public et la résolution de problèmes.

PREVENTION

Plusieurs actions de prévention ont été organisées par la police municipale en collaboration avec d'autres services communaux et des partenaires externes. Ces prestations s'étendent aujourd'hui à un très large public, les actions de prévention ciblent en effet des citoyen-ne-s âgé-e-s de 4 à plus de 100 ans.

Jeunesse meyrinoise

Crèches, écoles primaires, cycle d'orientation et l'œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) bénéficient de présentations ciblées en rapport avec la prévention. Pour les crèches, elles sont en lien avec la circulation routière, les écoles primaires avec le métier de policier, le cycle d'orientation avec le (cyber-)harcèlement et l'OSEO avec les incivilités (déchets, stupéfiants, comportements, etc.). Les agents se rendent dans les différents établissements une fois par année. A chaque fois, ils adaptent leur discours à la réalité du monde qui les entoure. Les liens créés avec les enseignants et leur direction pendant ces moments clés, permettent d'échanger tout au long de

l'année scolaire et de trouver des solutions à différentes situations. Une confiance s'instaure entre institutions facilitant les relations. C'est aussi vrai avec les jeunes rencontrés lors de ces présentations et qui n'hésitent pas par la suite à interpeller la police municipale en dehors de l'école.

Prévention dissuasion répression (PréDiRe)

Chaque semaine qui suit les vacances scolaires, la police municipale effectue des contrôles de circulation, assurant ainsi une présence préventive aux heures d'entrées et de sorties des classes. Une attention particulière est également portée sur le port des ceintures de sécurité, les sièges pour enfants, les conducteurs qui ont des activités au volant qui détournent l'attention de la route, l'usage diurne des phares ainsi que des contrôles de vitesse.

Journée génération vélo

Le samedi 4 mai s'est déroulée cette journée devenue incontournable et organisée par la police municipale. C'est un moment privilégié élaboré autour de la petite-reine et qui se veut avant tout intergénérationnel. Plusieurs activités en lien avec les 2 roues sont proposées, notamment un gymkhana organisé par la Brigade d'Education et de Prévention (BEP) de la police cantonale. Un parcours ouvert à toutes et à tous à travers la Commune et encadré par les agents de la police municipale a permis à de nombreux cyclistes, notamment des aînés, de se bala-

der en toute sécurité et de découvrir les pistes cyclables meyrinoises. C'est l'opportunité de présenter le triporteur électrique de la police municipale. Ce véhicule au service de la proximité se veut l'initiateur de la rencontre avec les citoyens en venant directement au cœur des quartiers. A noter que cette année, nous avons à nouveau partagé l'espace situé sur la place des Cinq-Continents avec la Fête de la Danse, événement organisé par le service de la culture.

Prévention canicule

Le plan canicule a été déclenché le 24 juin 2019 en phase rouge directement suite à la vague de chaleur sans précédent qui a frappé le bassin genevois pour un mois de juin. Un plan d'action a été élaboré, afin de protéger la population de la Commune par la mise en place de mesures adaptées à ce niveau d'alerte. Les agents de police municipale ont notamment effectué des visites à domicile aux personnes les plus vulnérables, distribué des affichettes « prévention canicule » aux concierges des immeubles, soutenu les actions du service des aînés et de la protection civile.

Rencontres avec les concierges

Chaque année, la police municipale rencontre les concierges privés de la Commune en collaboration avec les collègues du développement social et emploi, autour d'un café-croissant. Il s'agit de partager les problèmes



© Police municipale, 2019

© Police municipale, 2019



Opération Triporteur

que rencontrent ces habitants de la Commune qui ont un rôle social et de proximité avec les locataires. Il revient régulièrement des thématiques en lien avec les déchets, les véhicules stationnés sans droit et différentes incivilités. Le service de l'environnement assiste à ces séances, ainsi que la police cantonale avec la présence de l'îlotier de secteur. Des actions visant à améliorer le quotidien de chacun sont élaborés à cette occasion par l'ensemble des acteurs présents.

Vols et cambriolages

Plusieurs informations sont parues dans le journal « Meyrin Ensemble » avant les périodes de vacances, rappelant les comportements à adopter afin de limiter les cambriolages. S'en sont suivies des actions de prévention à l'aide du triporteur de la police municipale dans différents lieux de la Commune (place des Cinq-Continents, zone commerciale de Riantbosson, rue des Arpenteurs, etc.). Les agents municipaux sont allés vers les citoyennes et citoyens en leur proposant des boissons chaudes ou froides et quelques victuailles afin de faciliter la rencontre. Le succès rencontré conforte le service de sécurité municipale dans son choix de se rapprocher de la population en étant accessible, en prodiguant des conseils et en étant à l'écoute des remarques. Un accent a été porté sur les seniors, population particulièrement vulnérable.

PIM (Plateforme pour l'intégration à Meyrin)

Elle réunit des services de la ville de Meyrin (bibliothèque, petite enfance, développement social et emploi, culture et police municipale) avec des associations communales, telles que l'association culturelle musulmane meyrinoise,

l'église évangélique de Meyrin, Pluriels (centre de consultations et d'études ethnopsychologiques pour migrants), le Centre de rencontre et de formation à l'attention des femmes migrantes habitant Meyrin (CEFAM), l'association culturelle Bouratino, etc.

Durant l'année, les membres des services communaux impliqués ainsi que celles et ceux des associations se sont réunis sur deux lieux de la ville, soit la place des Cinq-Continents et la place de Meyrin-Village les jeudis de 15h30 à 18h00 du printemps à l'automne.

Le but étant d'aller vers la population en proposant un espace de lecture en langues étrangères. Cette « oasis » de lecture vise à valoriser les différentes langues parlées par les citoyens et permet d'échanger sur les éventuelles difficultés que certains d'entre eux pourraient vivre. Une porte d'entrée pour détecter des personnes en situation de vulnérabilité. Grâce à la bibliothèque municipale, des livres en différentes langues sont proposés aux citoyennes et citoyens et ce sont surtout les enfants qui ont facilité le lien.

CONTRÔLES

Contrôles radars mobiles effectués par la Police cantonale

Nombre total de contrôles 52

Les prestations en chiffres

- Préventions routière (contrôles radar préventif)..... 105
- Amendes d'ordres 15890
- Amendes administratives 139
- Contraventions 216
- Mises en fourrières cantonale ou 25
- à disposition de véhicules 22
- Chiens conduits à la fourrière cantonale 2
- Dépôts de plaintes communales 39
- Prévention dans les écoles 18
- Prévention autour des écoles 69
- Action PREDIRE (rentrée scolaire) 94
- Signalisations amovibles mises en place en collaboration avec le service de l'environnement à l'occasion de travaux, marquages, manifestations ... 82
- Assistance lors de services funèbres 10
- Autorisations manifestation 156
- Autorisations occupation domaine public (stand d'information/vente de pâtisseries) 138
- Autorisations pose de banderoles 28
- Autorisations pose enseignes, panneaux publicitaires 28
- Partenariat public et privé PPP, nouvelles affiliations ... 8

PROTECTION CIVILE

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

Le service de protection civile de Meyrin-Mandement organise entre deux et quatre jours de cours de répétition par mois et de nombreux cours au profit de la collectivité. Il contrôle, entretient le matériel, les constructions et assure une permanence 24h/24 tous les jours dans les communes de Meyrin, Satigny, Russin et Dardagny, pour intervenir en cas de sinistre ou reloger des personnes sinistrées. Il collabore avec les services de sécurité (Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaire, police municipale, sapeurs-pompiers et samaritains).



© Protection civile, 2019



© Protection civile, 2019

CONSTRUCTIONS ET ABRIS

Location des constructions de la PC

Le groupement Meyrin-Mandement comprend trois constructions, une à Satigny et deux à Meyrin, la construction de Bellavista a été louée 176 jours en 2019 et la construction de la Golette a été louée 14 jours en 2019.

Entretien des constructions et abris publics

Le service des constructions a procédé à l'entretien des constructions, suivant la planification établie.

Contrôle des abris privés

Il y a 682 abris pour la population dans l'organisation régionale de protection civile de Meyrin-Mandement.

En 2019, il y a eu 124 abris contrôlés (représentant 5'040 places protégées), par le service de l'assistance pour le contrôle périodique des abris.

Gestion des places protégées dans les abris

Le logiciel «Abri 2000» et le plan d'attribution ont été mis à jour avec les nouveaux abris et les changements d'habitants en 2019.

MISE À DISPOSITION

Entretien et mise à disposition matériel PC

Le service du matériel a procédé à l'entretien du matériel, suivant la planification établie.

Prêt du bus de la PC aux sociétés communales

Le bus de la protection civile a été prêté 24 jours aux sociétés communales en 2019.

SERVICE À LA POPULATION

Permanence d'appui et de relogement

Une permanence a été maintenue avec des équipes de piquet toute l'année 24h sur 24, pour pouvoir intervenir dans les domaines suivants :

- hébergement de la population ;
- encadrement de la population ;
- déclenchement de l'alarme par sirène ;
- mise à disposition d'astreints et de matériel de sauvetage ;
- ravitaillement.

Protection des biens culturels

Le service de la protection des biens culturels a mis à jour les fiches de sauvetages pour tous les biens culturels recensés par la Confédération.

Cours de cadre et répétition aux astreints

En 2019, il y a eu 1'091 jours de cours accomplis:

- 6 séances d'état-major = 54 jours
- 10 cours de cadres = 117 jours
- 12 cours de répétitions = 566 jours
- 9 cours d'aide au profit de la collectivité = 320 jours
- 1 interventions de catastrophe = 34 jours

Des astreints aux services, assistance, appui, sanitaire, suivi, télématique, protection des biens culturels, constructions, matériel et transports ont suivi des cours de répétition donnés par les membres de l'état-major.

Le mercredi 6 février 2019, la protection civile a procédé au contrôle de 9 sirènes fixes et 1 sirène mobile.

La protection civile de Meyrin-Mandement a été engagée pour participer à la sécurisation des manifestations suivantes:

- 4 et 5 mai: Geneva Test
- 12 mai: Marathon
- 8 et 9 juin: Geneva Cup
- 23 juin: Classique Genevoise à Satigny
- 1er août: Fête nationale
- 30 au 31 août: Course du Mandement
- 14 au 15 septembre: Fête des vendanges à Russin
- 19 au 20 octobre: Course de côte de Verbois
- 23 novembre: Foulées automnales

La protection civile a aussi participé aux journées de don du sang avec les Samaritains.

Le 20 juin 2019, la protection civile de Meyrin-Mandement a organisé toute la mise en place, le service et le repas pour la journée prévention canicule à l'intention des aînés de la ville de Meyrin.

Interventions

La protection civile de Meyrin-Mandement a été mobilisée pour de nombreuses interventions.

En 2019, il y a eu 34 jours d'intervention accomplis.

Gestion des astreints de la PC

Le logiciel «Pisa» a été mis à jour avec les nouveaux astreints et ceux qui quittent l'ORPC pour libération ou changement de domicile, le nombre d'astreints en 2019 est de 230 avec une montée en puissance de 481 astreints supplémentaires en réserve.

Prestations internes

En collaboration avec l'Office cantonal de la protection civile et les communes du Groupement, une sélection des candidats susceptibles à suivre une formation au canton ou à Schwarzenburg est établie.

Le commandant du groupement participe aux rapports cantonaux et diverses activités administratives.

SPORTS

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Patinoire des Vergers

Incendie sous la toiture le 21 juillet,
évacuation de 1'500 personnes de la piscine.

Piscine des Vergers

Enquête de fréquentation et de satisfaction,
très bonne note globale de 8,3/10.

Piscine intercommunale de Pré-Bois

Acceptation par 10 communes de la rive droite du projet
de réalisation d'une piscine couverte de 50m.

Football

Meyrin FC a rencontré FC Bâle le 14 septembre
dans le cadre du 16^{ème} de finale de la Coupe de Suisse.

Basketball

Camp d'entraînement avec Clint Capela.



POLITIQUE DU SPORT

Piscine intercommunale de Pré-Bois

Le projet de réaliser une piscine intercommunale de 50 m dans le quartier de Pré-Bois s'est poursuivi en 2019 et des décisions concrètes ont été prises. En début d'année, chaque commune était appelée à voter une délibération approuvant la création de la Fondation intercommunale de Pré-bois et à s'engager à financer la part qui lui revient selon la clé de répartition adoptée. Deux communes ayant refusé la délibération, il a fallu convaincre les 10 restantes d'accepter d'augmenter leur participation financière. Les partenaires privés ont aussi accepté d'augmenter leur participation financière pour atteindre un plafond de CHF 835'000.- par année durant 30 ans.

Les discussions ont abouti et le 16 septembre 2019, les 10 communes de la rive droite avaient alors voté la délibération! Ceci signifie que la démarche est maintenant en route pour la réalisation du projet qui nécessitera encore bien du temps. Le Grand Conseil doit tout d'abord valider la création de cette fondation. Les promoteurs ont par ailleurs déposé la demande de PLQ (Plan localisé de quartier), démarche nécessaire pour fixer les conditions de construction. L'étude devrait pouvoir débuter en 2022 pour une réalisation à l'horizon 2024.

Pour mémoire, cette piscine de 50m avec 8 couloirs de nage et séparables en 2x25m a été devisé à environ CHF 30 millions d'investissement avec des frais d'exploitation de CHF 2.5 millions. La perte d'exploitation devrait se situer à CHF 1.6 millions (hors amortissement).

Il est à noter l'engagement financier important de la Fondation Meyrinoise du Casino qui investit dans le projet CHF 5 millions, ainsi que celui du Fonds Intercommunal de l'ACG (Association des communes genevoises) qui finance le 10% de l'investissement global.

Patinoire en fumée

Dimanche 21 juillet 2019, à 16h45, un incendie s'est déclaré dans la patinoire, vraisemblablement un court-circuit au niveau des onduleurs des panneaux solaires photovoltaïques. Le site comprenant aussi la piscine des Vergers, celle-ci a été évacuée des 1'500 personnes présentes au moment de l'incident. L'évacuation a été lancée et conduite par les gardiens du service des sports. Elle s'est déroulée selon les protocoles en vigueur, sans que cela ne génère d'accident.

Le Service d'incendie et de secours (SIS) de la Ville de Genève, le service du feu de Meyrin, les polices municipale et cantonale et les SIG ont été dépêchés sur place.



© D. Genequand



Incendie à la patinoire des Vergers

© D. Genequand

Huit véhicules et vingt hommes des SIS étaient présents, appuyés par les pompiers de Meyrin qui ont envoyé quatre véhicules et onze sapeurs. L'intervention s'est déroulée jusqu'à minuit. Il n'y a eu aucun blessé.

L'incendie a eu un impact sur l'ossature du bâtiment: la toiture a été touchée sur 200m². Il a également engendré des dégâts au niveau de la ventilation du bâtiment ainsi que sur le système informatique et domotique. De plus, les onduleurs des panneaux photovoltaïques ont été entièrement détruits par les flammes. Un engagement important a été déployé par les techniciens de notre service et par les entreprises pour réparer dans les meilleurs délais. Le coût total de la remise en état s'est monté à CHF 651'600.- intégralement pris en charge par notre assurance.

Cet incendie a des conséquences sur le planning d'ouverture de la patinoire. Censée être mise à disposition des clubs sportifs dès la mi-août, nous avons ouvert le 16 septembre, soit un mois de décalage, ce qui représente un bel exploit. Nous saluons aussi la compréhension des clubs qui ont dû trouver des solutions de remplacement pour leurs entraînements durant cette fermeture.

Enquête de fréquentation et de satisfaction à la piscine des Vergers

Durant les mois de juin et juillet 2019, les clients de la piscine des Vergers ont répondu à une enquête de fréquentation et de satisfaction. 730 personnes ont participé à cette enquête qui comportait plusieurs thèmes.

Déplacement

- 60% disent venir au moins une fois par semaine à la piscine des Vergers ;
- Un peu plus d'un visiteur sur deux (55%) vient en voiture en indiquant que cela paraît plus pratique ;
- 28% se déplacent à pied et les plus jeunes privilégient le vélo/trottinette/roller pour s'y rendre ;
- Seuls 8% viennent en transport public.

Fréquentation

- La durée moyenne de la présence s'élève à 3 heures 19 minutes ;
- 35% des visiteurs viennent avec un ou plusieurs enfants ;
- 43% sont des habitués du matin et 43% le sont plutôt l'après-midi et en fin de journée.

Le client de la piscine des Vergers est particulièrement fidèle, car 63% déclarent ne fréquenter aucune autre piscine du canton.

En terme d'image, les clients citent spontanément bien plus de points positifs que de points négatifs. Ils apprécient spécialement la zone de verdure (57%), la diversité des bassins (33%), la superficie disponible (30%) ou encore l'accueil, la propreté et le personnel compétent et agréable. Au niveau des points jugés plutôt faibles, 32 % des clients ont répondu que rien ne leur déplaît en particulier. Les autres indiquent que la piscine est bondée le week-end et durant les vacances (11%), jugent le parking trop petit (7%) ou n'aiment pas le bruit des enfants ou de la musique (7%). La société M.I.S. Trend de Lausanne qui a effectué ce sondage conclut que la piscine des Vergers possède de nombreuses qualités. Elle attribue la note moyenne de 8,3/10 qui est très bonne compte tenu de leur expérience dans des enquêtes similaires.

Salle omnisports

Un concours d'architecture a été lancé en 2019 en vue de la réalisation d'un collège post-obligatoire sur le site de la Gravière. Avec l'aval du Conseil municipal, la commune de Meyrin financera le surcoût que représente l'agrandissement des salles de gym et l'ajout de gradins, afin d'en faire une salle omnisport triple aux dimensions nationales. Le processus d'étude se prolongera en 2020.

Renouvellement du bail de Maisonnex

La prolongation du bail de location du centre sportif de Maisonnex, qui arrive à échéance à la fin 2022, n'est pas aisée et de nombreux échanges ont eu lieu entre la Confédération, le CERN et la commune de Meyrin en vue de trouver un accord. Toutes les entités semblent prêtes à le renouveler pour 20 ans, cependant le contrat doit intégrer la question du remboursement des investissements que la Commune aurait fait, mais qui n'aurait pas eu le temps d'être amorti en cas de résiliation anticipée. Selon toute vraisemblance, le nouveau bail devrait être signé en 2020.

ASSOCIATION SPORTIVES COMMUNALES

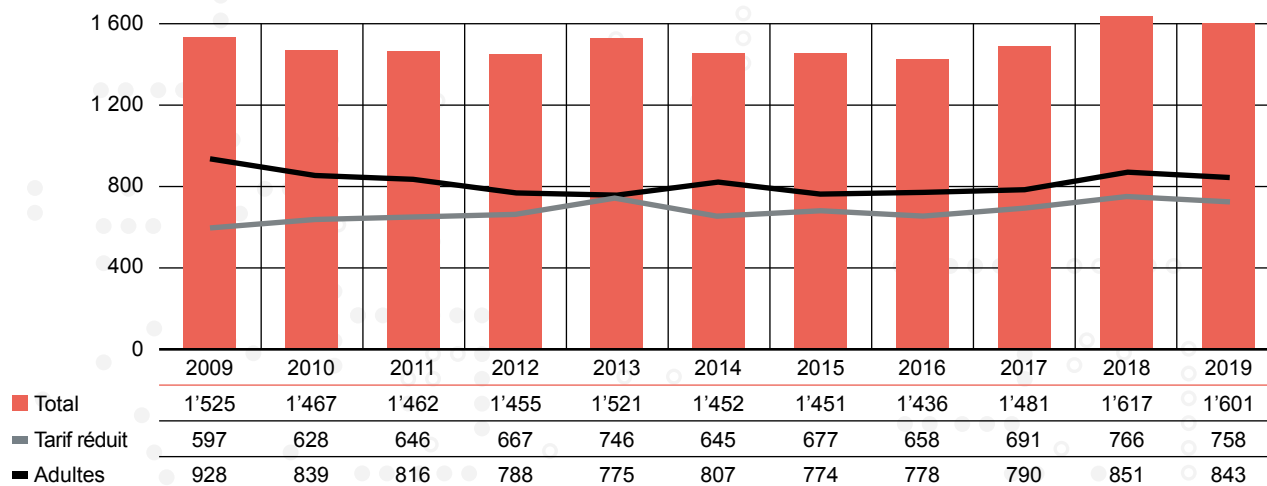
Nous dénombrons 28 clubs sportifs et ceux-ci sont très actifs avec de nombreux bénévoles actifs. Globalement, ce sont 6'102 membres qui s'entraînent chaque semaine dans nos installations. Ce chiffre est remarquable et démontre le fort intérêt pour la pratique sportive.

Le 14 septembre 2019, le match Meyrin-Bâle en 16^{ème} de finale de la Coupe de Suisse a été un événement majeur qui marquera l'histoire du club. C'était la troisième fois que Meyrin rencontrait Bâle et ce genre de match permet aux joueurs de ligues inférieures d'emmagasiner de l'expérience et de garder de magiques souvenirs. Pour la Commune, ces matchs sont synonymes de fort engagement, car l'organisation requiert la présence des polices municipales et cantonales. Plusieurs séances avec tous les partenaires ont été nécessaires pour éviter les débordements. Pour ne citer qu'un point, les supporters de Bâle ont été escortés depuis la gare Cornavin jusqu'au stade des Arbères en privatisant cinq bus des TPG spécialement affrétés. Les dépenses occasionnées pour cette organisation sont prises en charge par le club qui peine à trouver un équilibre financier d'une telle expérience.

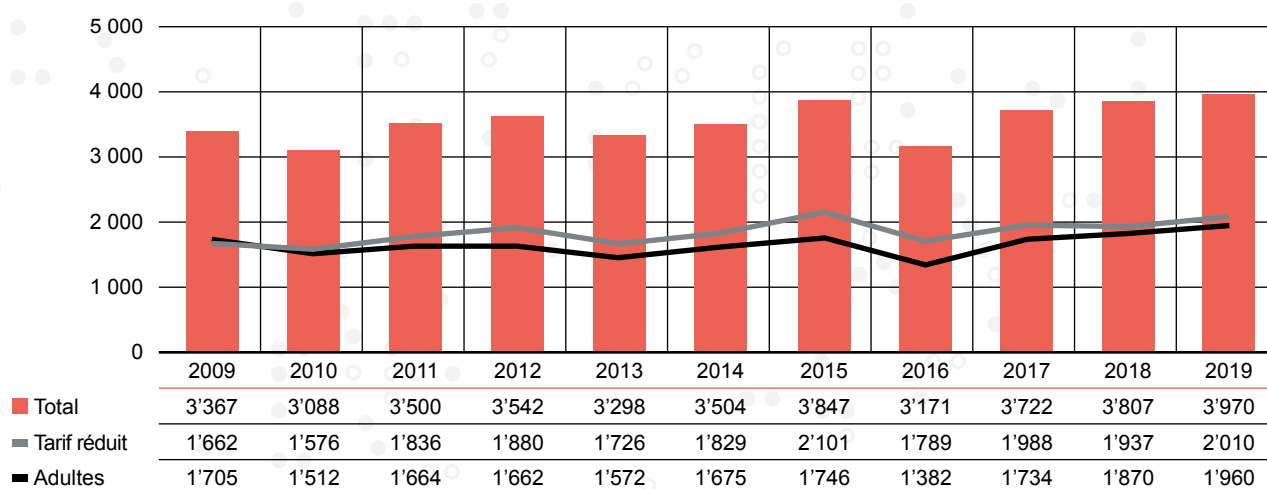


Match Meyrin-Bâle

Vente d'abonnements – saison d'hiver piscine/patinoire



Vente d'abonnements saison été



Au mois de juillet, c'est le club de basket qui a vécu un moment inoubliable. Dans la toute nouvelle salle de l'école des Vergers, le Meyrin Basket a organisé le premier «Clint Capela camp». Clint tenait à faire quelque chose dans le but de transmettre ses connaissances avec les jeunes du club dans lequel il a grandi. Le pivot des Houston Rocket (NBA) a fait le buzz, tous les journaux et la télévision ont parlé de cet événement.

SECURITE AU TRAVAIL

Dans les fonctions du service des sports, nous rappellerons ici qu'un autre volet y est rattaché: la coordination générale pour la sécurité au travail des employés de l'administration communale (MSST). Un chapitre lui est consacré dans le présent document (cf. administration générale).

INSTALLATIONS SPORTIVES

Abonnements des installations

Depuis 2014, les tarifs sont inchangés

Tarif réduit:

Enfants (6-17 ans), pensionnés AVS-AI, chômeurs

1 entrée CHF 2.50 / 10 entrées CHF 20.-
saison contribuables CHF 16.-
(CHF 13.- en période promotionnelle)
saison CHF 50.-

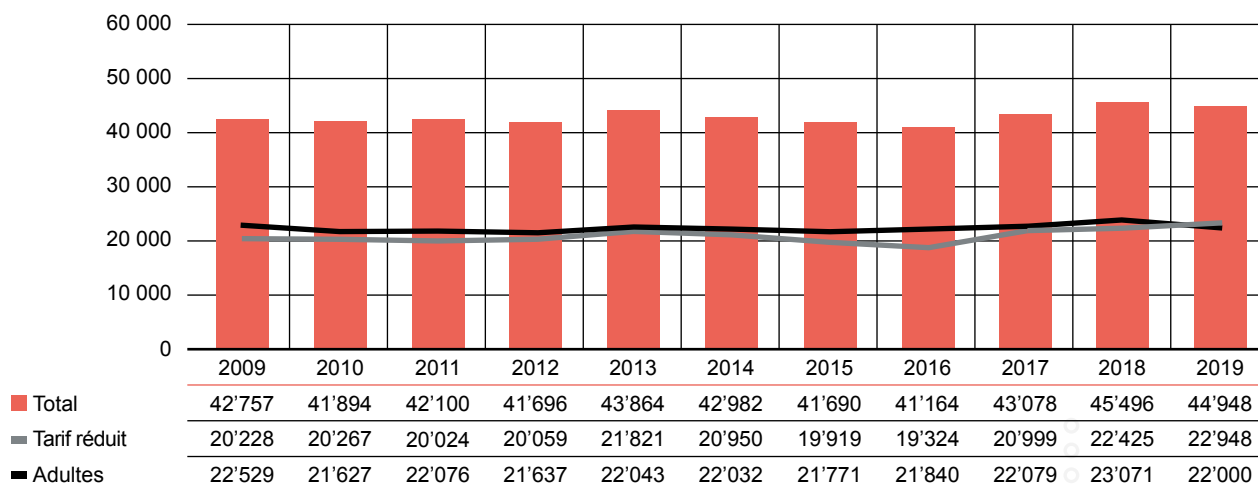
Adultes

1 entrée CHF 6.- / 10 entrées CHF 40.-
saison contribuables CHF 40.-
(CHF 35.- en période promotionnelle)
saison CHF 95.-

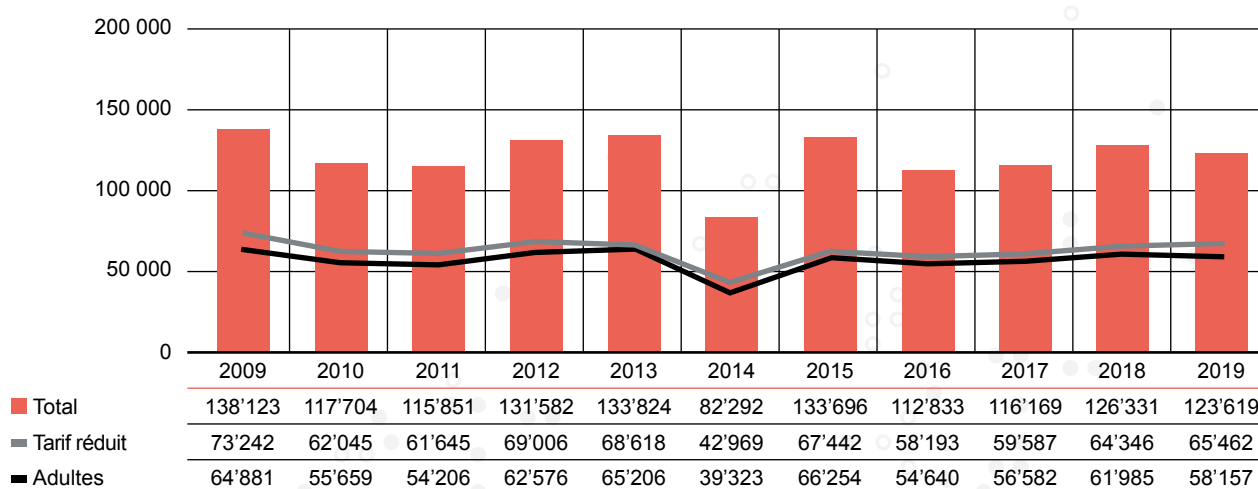
Piscine de Livron

La piscine de Livron, ouverte au public de mi-septembre à mi-mai, connaît un succès constant depuis plusieurs années. Tout y est mis en œuvre pour contenter au mieux tous les visiteurs. Que ce soit par ses horaires élargis, par la mobilité de sa profondeur ou par la mise à disposition des jeux flottants, chacun trouve du plaisir à fréquenter cette piscine. En 2019, nous avons comptabilisé **44'948** entrées, soit 197 personnes en moyenne chaque jour.

Nombre total d'entrées – piscine de Livron



Nombre total d'entrées – piscine du centre sportif



Centre sportif des Vergers

Piscine du centre sportif des Vergers

La saison d'été s'étend de mi-mai à mi-septembre. Durant cette période, nous accueillons nos clients à la piscine des Vergers. Ce site en plein air comprend trois bassins qui sont chacun appréciés pour des raisons diverses. Le bassin olympique est prioritairement occupé par les nageurs qui apprécient de pouvoir aligner les longueurs. Le bassin non-nageur est prisé des adolescents et enfants qui aiment y jouer en groupe ou en famille. Quant à la pataugeoire, avec ses 4 niveaux, les plus jeunes et tout-petits peuvent découvrir les joies de la baignade et apprendre à apprivoiser l'eau sous le regard de leurs parents. Il ne faut pas oublier le toboggan géant qui est toujours pris d'assaut par notre jeune clientèle. Enfin, l'atout principal de la piscine des Vergers reste sa belle zone de verdure suffisamment vaste pour accueillir un nombre conséquent de visiteurs qui, parfois, ne viennent ici que pour se détendre.

Comme mentionné en introduction, le 21 juillet, suite à l'incendie déclaré sur le toit de la patinoire, il a fallu procéder à l'évacuation du site. Grâce à la compétence de

nos gardiens, la totalité des clients ont quitté le site en quelques minutes. Les deux jours suivants le sinistre, les caisses sont restées hors service et les clients ont pu bénéficier de la gratuité d'accès. Le manque à gagner, estimé à 5'000 entrées, a été pris en charge par l'assurance.

Afin de garantir la sécurité de nos usagers, chaque été nous renforçons notre équipe par l'engagement d'une quinzaine de garde-bains auxiliaires. Tous sont titulaires du brevet PlusPool de la SSS, ainsi que du brevet de massage cardiaque BLS-AED. Avant de valider les engagements, chaque candidat est soumis à un test en piscine. Par la suite, tout au long de la saison, des entraînements hebdomadaires sont organisés sous la conduite des gardiens moniteurs. En parallèle, chaque début de saison voit l'organisation d'un exercice en commun entre les samaritains et les gardiens fixes et auxiliaires. Le temps d'une soirée, ils sont confrontés à 4 ou 5 cas et débriefés ensuite par des moniteurs aguerris.

Durant les mois de juillet et août, des cours d'aquagym et de natation sont proposés par nos deux clubs Meyrin-

Natation et les Dauphins. Ces cours, ouverts aux adultes comme aux enfants, d'un niveau moyen ou avancé, sont très appréciés, plus particulièrement les cours d'aquagym qui sont bien fréquentés.

Avec **123'619** entrées, soit une fréquentation journalière moyenne de 997 personnes, la fréquentation pour l'été 2019 est quasiment identique à l'année précédente.

Patinoire des Vergers

La patinoire des Vergers bénéficie de deux surfaces de glace. La piste intérieure permet d'offrir au public des horaires sur la période de mi-octobre à mi-mars. L'ouverture de la piste extérieure, de novembre à mars, offre davantage d'horaires au public. En 2019, nous avons relevé une légère baisse de fréquentation avec **21'820** entrées qui sont comptabilisées.

Comme chaque année, le dimanche précédant l'ouverture de la piste extérieure, la patinoire accueille la Fête de la Glace. C'est le dimanche 3 novembre, qu'en collaboration avec les deux sections du Club des Patineurs de Meyrin, nous avons proposé des animations, initiations et démonstrations à nos visiteurs. A cette occasion, l'entrée à la patinoire était gratuite et les patins loués à moitié prix.

Pour la deuxième fois, en collaboration avec le Théâtre Forum Meyrin, la patinoire des Vergers a accueilli la troupe le Patin Libre. Durant trois représentations, les patineurs de la troupe ont subjugué les spectateurs présents par leur aisance sur la glace et leur sens du spectacle.

La troupe a aussi organisé un atelier avec le public pour les initier à la danse sur glace.

Examens universitaires

Pour la 2^{ème} année consécutive, les étudiants de certaines facultés de l'Université de Genève sont venus chaque jour durant deux semaines passer leurs examens à la patinoire des Vergers. Les sessions se tiennent sur la piste intérieure, hors glace en cette période. Les frais de location ont rapporté CHF 5'500.-.

Centre sportif de Maisonnex

Le centre sportif de Maisonnex est prioritairement dévolu au tennis et au squash. Toute l'année, 11 courts de tennis (4 en hiver) et 4 courts de squash, accueillent un grand nombre d'amateurs de raquettes. C'est également sur ce site que se trouvent les 18 pistes du minigolf qui sont ouvertes en été comme en hiver. Durant la saison estivale, la piscine vient agrémenter les prestations offertes par ce centre.

Piscine

La piscine de Maisonnex, à l'écart de la cité, dans un petit écrin de verdure, est très appréciée par les personnes qui souhaitent se détendre et nager en tranquillité. Les abonnés tennis et squash peuvent y venir gratuitement, privilège dont ils profitent avec plaisir. En 2019, ce sont 312 abonnements de piscine qui ont été vendus. Pour cette saison, nous avons comptabilisé 6'082 entrées individuelles.

Tennis

Durant l'année 2019, le quatrième court intérieur a été refait et tous sont maintenant équipés de la surface Green-set Confort ©. Cette surface permet une meilleure qualité de jeu et est appréciée des joueurs. En 2019, nous avons vendus **368** abonnements.



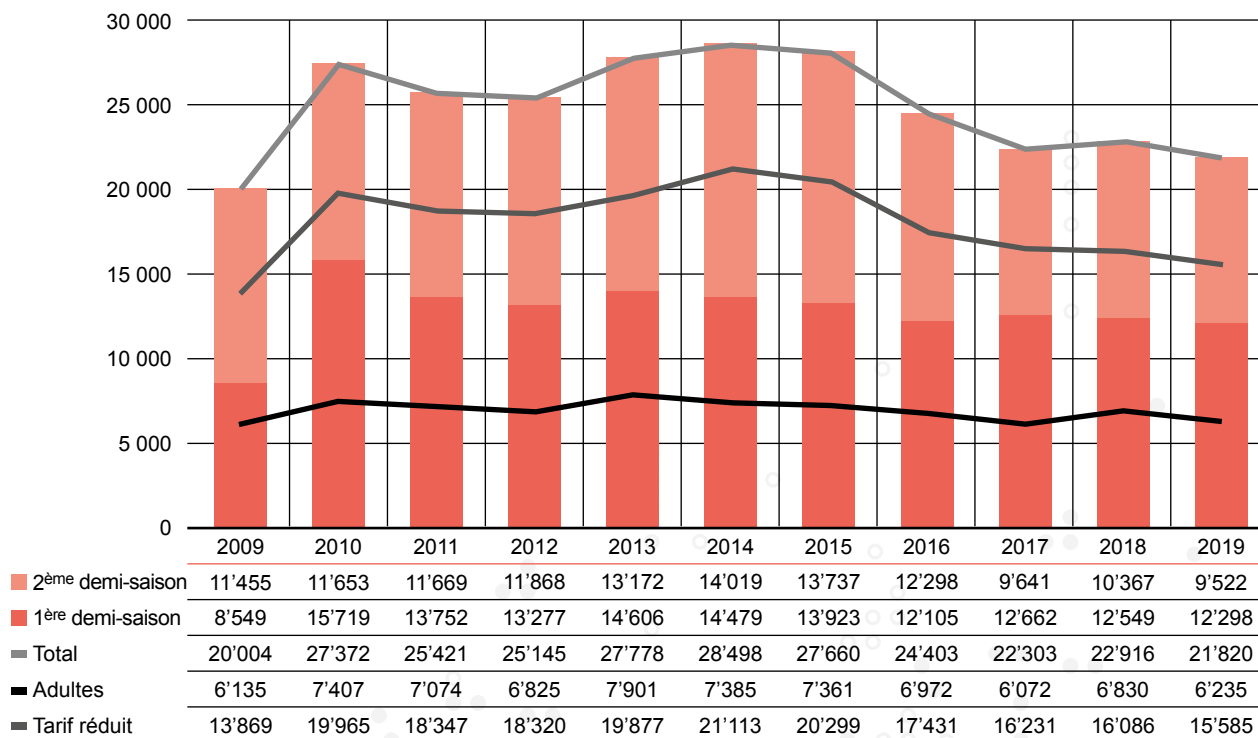
Exercice samaritains



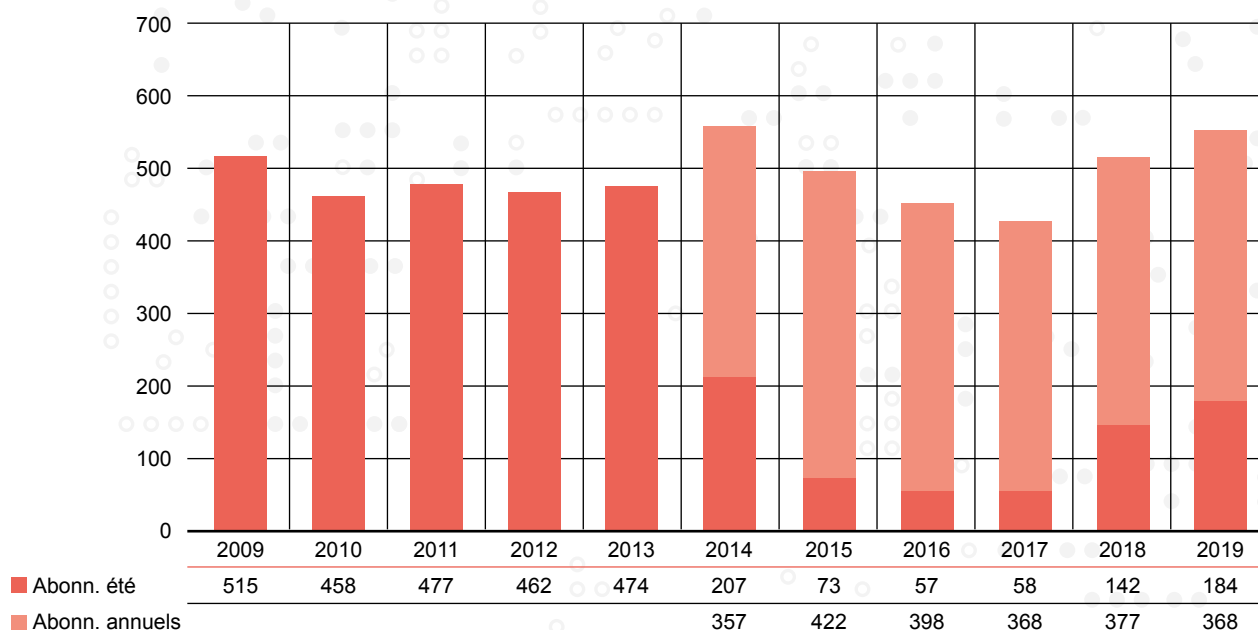
Patin libre

Nombre total d'entrées – patinoire

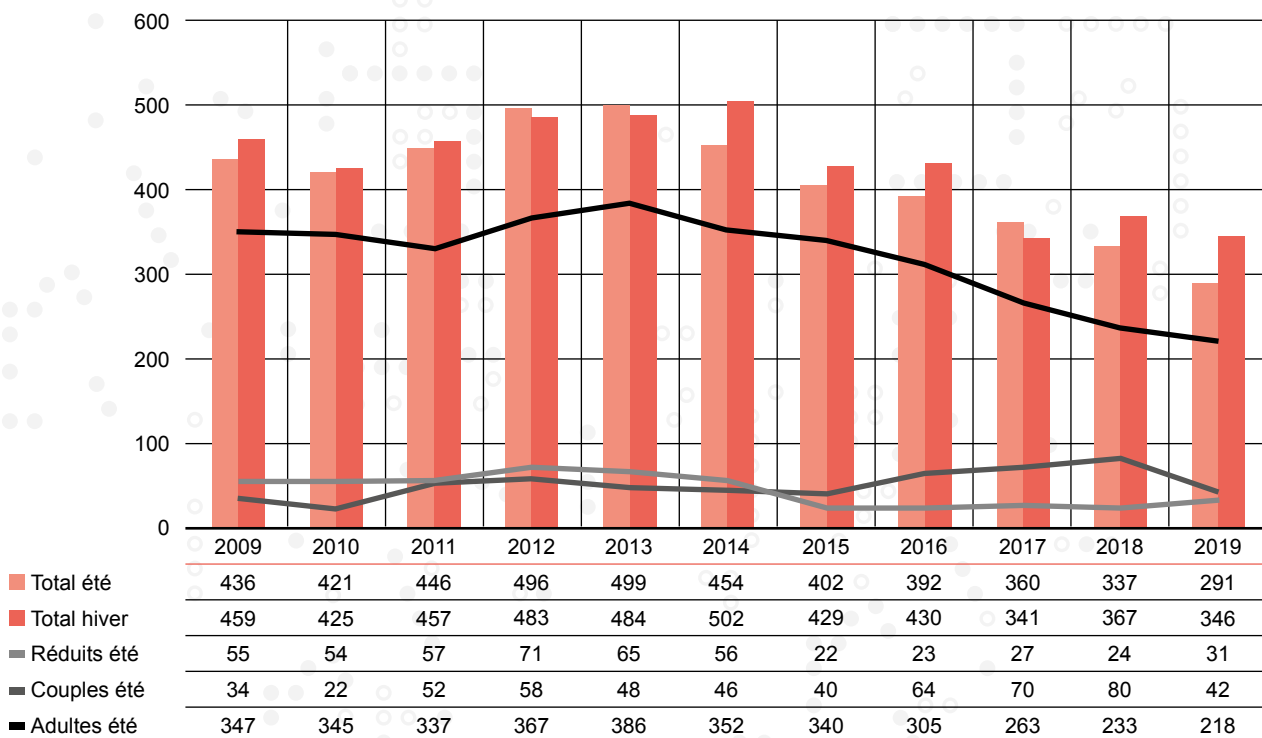
1^{ère} demi-saison s'étend de janvier à mars, 2^{ème} demi-saison d'octobre à décembre.



Nombre de membres, Maisonnex – tennis de saison été



Nombre d'abonnements par saison – squash



Squash

Le squash est toujours un sport apprécié et le canton de Genève compte très peu de terrains pour y pratiquer cette activité. De ce fait, les courts de Maisonnex sont toujours bien occupés, même si cette année nous constatons une baisse avec **291** abonnements pour la saison d'été et **346** pour la saison d'hiver.

Minigolf

Les 18 pistes du minigolf sont très appréciées des familles qui viennent en toute saison partager un moment de détente. Son emplacement, en zone ombragée et sur une superficie réduite, le rend très convivial, d'autant plus que le prix d'accès (CHF 3.-) est plutôt doux. Le nombre de parcours vendu en 2019 reste stable; il se monte à **1'098**.

Centre sportif de Cointrin

Inaugurée il y a plus de 55 ans, la piscine des Ailes fait la fierté des Cointrinois. Ils sont nombreux à s'y rendre chaque été, bien que le site soit aujourd'hui vétuste. D'ici quelques années, elle sera désaffectée au profit de la nouvelle piscine intercommunale de Pré-Bois. A l'heure actuelle, le nécessaire est fait pour maintenir cette piscine en fonction, sans toutefois lancer des travaux de rénovation conséquents.

Installations sportives en libre accès

Dans le cadre du «sport pour tous», la commune de Meyrin met à la disposition des sportifs de tous niveaux des sites où tout un chacun peut s'entraîner à son rythme, se détendre avec des amis ou pratiquer un sport d'équipe sans s'affilier à un club. Leurs accès sont ouverts à tous et gratuits.

Boulodrome des Arbères

Les 12 pistes de pétanque et les 2 pistes de longue du boulodrome des Arbères sont fréquemment utilisées. Tout au long de la journée, les joueurs défilent ! Jeunes et moins jeunes, amateurs ou compétiteurs, tous partagent cette même passion et viennent profiter de cette belle infrastructure. Deux clubs bénéficient de quelques créneaux horaires pour s'entraîner en exclusivité et il n'est pas rare de pouvoir assister le week-end à des championnats inter-clubs ou des tournois de plus grande importance.

Stade d'athlétisme des Champs-Frêchets

S'il est bien une installation sur laquelle on trouvera toujours un sportif, c'est bien le stade d'athlétisme des Champs-Frêchets. Son anneau de 300m en tartan fait le bonheur des sportifs souhaitant travailler leur endurance ou leur cardio. La partie centrale, équipée d'un petit terrain de football en gazon synthétique ravit les amateurs du ballon rond et il n'est pas rare d'y voir des petits

matches amicaux et familiaux s'y disputer. Les extrémités, dévolues au basket, volley ou badminton, ne sont pas en reste et sont souvent occupées par des jeunes qui s'y amusent en petits groupes. L'installation étant éclairée jusqu'à 21h00, il arrive que des voisins se plaignent des nuisances sonores et un travail de prévention dans le quartier est régulièrement effectué par la police municipale et le service social.

Parcours mesurés

Les Meyrinois prennent toujours du plaisir à se promener dans la campagne avoisinante. Les parcours mesurés permettent aux plus sportifs de partir sur une distance jalonnée. En bordure de forêt, à l'intérieur de celle-ci ou à travers champs, les joggers et marcheurs se croisent à tout moment de la journée. Les trois distances proposées, de 3.4 à 8.3 km, permettent à tous de s'y promener en toute sécurité.

Place de workout

La place de workout, située à l'angle de l'avenue de Vaudagne et la rue de la Prulay est une belle réussite. Elle est régulièrement occupée, particulièrement par des jeunes, et ses installations fixes sont utilisées à bon escient. Les illustrations affichées sur place proposent des exercices spécifiques à chaque engin, pour tous les niveaux, et prodiguent des conseils pour travailler son corps sans se blesser.

Urban Training - Sport City Tour

De mai à septembre, la commune de Meyrin en collaboration avec l'Association Urban Training, organise des cours d'Urban Training. Les séances d'entraînement, regroupent 25 personnes qui, suivant les instructions d'un professionnel, vont utiliser le mobilier urbain pour pratiquer différents exercices physiques. Les inscriptions sont gratuites et se font par internet. En dehors de cette activité encadrée, le service des sports est devenu, il y a quelques années, partenaire de l'application pour smartphone Sport City Tour. Celle-ci permet de suivre individuellement un parcours, durant lequel des postes sont décrits par vidéos pour pratiquer des exercices de musculation. L'application attire également l'attention de l'utilisateur sur quelques centres d'intérêt culturel qu'il croise sur son chemin.

Terrains de pétanque

La pétanque est un jeu apprécié par tous et il n'est pas rare de voir des familles ou des amis pointer ou tirer juste pour le plaisir. Il existe sur la Commune, en plus du boulo-drome, des terrains en libre-accès et il n'est pas rare d'y rencontrer du monde à la belle saison. Ces trois terrains sont situés, un sur l'avenue de Vaudagne, un aux Champs-Frèchets et le dernier à la promenade des Ailes, à Cointrin.

Hobbyland

Les hobbylands sont des petits terrains de jeux multi-activités sur lesquels il est possible de pratiquer du football ou du basket. Ce sont des lieux de rendez-vous très prisés par les jeunes qui y disputent régulièrement des matches entre eux. Sur la Commune, il y a deux « hobbylands » : un à proximité de l'arrêt du tram « Vaudagne » et le second dans l'enceinte de l'école des Boudines.

Skate Park

En collaboration avec le DSE (Développement social et emploi), nous avons reçu une demande de quelques jeunes pratiquants le skate, le roller ou le BMX au sujet de la place située derrière le centre commercial, afin d'agrandir et moderniser ces installations. Au vu des nombreuses sollicitations actuelles, le Conseil administratif a demandé de reporter ce projet tout en maintenant un entretien régulier des éléments par le CVH (Centre de voirie et horticole) et une adaptation de deux modules.

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

Samedis de ski et de surf

Les samedis de ski et de surf sont victimes de leur succès. Chaque année, les places disponibles sont attribuées très rapidement et plusieurs enfants doivent être refusés. Il n'est pas possible d'accepter plus de 47 enfants sans garantir un encadrement sécurisé. En 2019, les jeunes skieurs meyrinois se sont rendus à 5 reprises en Haute-Savoie, où ils ont pratiqué avec plaisir ski ou surf selon leur intérêt.

Mérites

Le nombre de lauréats n'étant pas suffisant en 2018, la cérémonie de remise des Mérites a été suspendue une année.

Les Foulées automnales

La 22^{ème} édition des Foulées automnales, pour laquelle le service des sports est partenaire, a rassemblé, une semaine avant la course de l'escalade, quelque 1'200 inscrits. Cette année, le calendrier des courses populaires a été chamboulé en milieu d'année par le fait que la ville de Genève a décidé d'avancer la course de l'Escalade d'une semaine. Meyrin a donc également avancé d'une semaine et s'est trouvé en confrontation avec la course d'Onex le même jour ! Cette manifestation implique fortement l'administration communale par la présence d'une dizaine d'agents de police municipale, d'une trentaine d'astreints de la protection civile et d'un engagement des services de l'environnement et des sports pour les infrastructures.

THÉÂTRE FORUM MEYRIN

Dicastère de Madame N. Leuenberger

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS

<p>Saison théâtrale 2019</p>	<p>42 spectacles, dont 89 représentations: 21 représentations pour les écoles primaires de Meyrin; 1 création; 4 spectacles en co-accueil</p> <p>20 rencontres «Bord de scène» 3 projections de films 1 banquet d'équinoxe</p> <p>Taux de fréquentation: 80,6% (dont 30,1% de Meyrinois)</p>
<p>Services municipaux</p>	<p>37 activités (dont 12 culture et 11 aînés)</p>
<p>Associations</p>	<p>21 activités d'associations meyrinoises (dont 11 de l'AHVM)</p>
<p>Locations</p>	<p>4 manifestations privées - payantes 3 manifestations associatives et partenaires (mises à disposition)</p>
<p>Occupation de la salle de spectacle et des foyers</p>	<p>292 jours 176 salle de spectacle 107 foyers 58 consacrés à l'entretien</p>





© Armelle et Marc Enguerand

Bouvard et Pécuchet

DIRECTION

L'année 2019 a été marquée par un important travail de réflexion sur l'impact prévisible des travaux du Cœur de Cité sur les activités du Forum. Situé au cœur de ce futur Cœur, l'opportunité a été explorée d'avancer les travaux de mise à niveau du bâtiment Forum, prévus au plan des investissements à l'horizon 2025, pour synchroniser l'ensemble des travaux destinés à requalifier le Cœur de Cité, plutôt que d'ouvrir successivement plusieurs chantiers qui péjoreraient la convivialité du périmètre pendant de trop longues années.

À la demande du Conseil administratif, nous avons établi un inventaire répertoriant une soixantaine d'activités différentes, qui touchent annuellement plus de 100'000 personnes si l'on additionne les publics de la bibliothèque (43'790), du Théâtre (30'000), des expositions (5'320), de l'Undertown (10'025) et des manifestations municipales ou associatives (13'250). Un diagnostic détaillé par secteur d'activité révèle que le bâtiment n'est effectivement plus adapté à l'évolution des métiers de la culture. Une pré-étude de mise à niveau du bâtiment a donc été réalisée par l'entreprise ARCHITECUM pour évaluer l'ampleur et le coût des travaux nécessaires. Les collaborateurs et collaboratrices des trois services ont été mis à contribution pour préciser les besoins en surfaces et en équipements pour pouvoir délivrer leurs prestations dans des conditions optimales pour le public. Un suivi de cet exercice a été régulièrement présenté aux autorités politiques; une délibération pour un crédit d'étude CHF 3'235'000.- a finalement été déposée au mois de décembre 2019 en vue de la mise à niveau du bâtiment

Forum Meyrin et de la relocalisation des activités pendant la durée des travaux. Elle a été acceptée par la majorité du Conseil municipal dans sa séance du 4 février 2020.

BILAN DE LA SAISON ARTISTIQUE

Le succès de nos propositions artistiques auprès du public ne se démentit pas avec, pour la troisième année consécutive, un taux de fréquentation qui dépasse 80%. Mais notre plus grand sujet de fierté concerne le pourcentage de Meyrinois qui fait un bond, à plus de 30% des publics du Théâtre. C'est une programmation renforcée à destination du Jeune Public et l'augmentation du nombre de représentations offertes aux classes meyrinoises qui portent leurs fruits.

Le nombre de billets vendus est particulièrement élevé, 25'220. Il faut toutefois noter que les spectacles autorisant une jauge pleine sont de plus en plus rares (33% en 2019, contre 50% en 2015) et les spectacles exigeant une jauge en dessous de 400 spectateurs de plus en plus nombreux (30% en 2019, contre 8% en 2015). Une analyse détaillée des chiffres de fréquentation montre qu'il y a plus de représentations, mais en jauges plus petites, pour un nombre de spectateurs plus élevés.

En marge des spectacles, le public participant aux rencontres proposées avant ou après les représentations est en constante augmentation. Ainsi le record des records a-t-il été atteint avec Peter Brook qui a réuni plus de 450 spectateurs à l'issue du spectacle The Prisoner, pour un échange d'une grande intensité.

PARTENARIATS

Années après années, nous poursuivons nos collaborations fructueuses avec les services de la Commune, la Ville et le Canton de Genève, ainsi que plusieurs entreprises meyrinoises dont Genève aéroport et meyrincentre. N'oublions pas de citer également le Service culturel Migros Genève avec qui nous avons pu co-accueillir quatre spectacles cette année.

Nous avons continué au printemps 2019 le partenariat avec « Les Créatives » et entamé à l'automne une série de conférences-rencontres avant et après certains spectacles avec le CISA (Centre Interfacultaire de recherche en Sciences Affectives de l'Université de Genève). Et, afin de poursuivre la fête après les spectacles, rien de tel qu'un « After », *dance floor* animé par la DJ Fanny Fanny.

ADMINISTRATION

Parmi les faits marquants de l'année 2019 à l'administration, outre les aménagements, améliorations, développements du budget et des comptes version MCH2, le plus important aura sans nul doute été le départ à la retraite de Danielle Sauge, aide-comptable du Théâtre Forum Meyrin, engagée en 1996, soit quasi depuis l'inauguration. C'est dire toute la mémoire accumulée et toute la somme des informations à transmettre. C'est dire également l'impact du changement pour l'ensemble des autres collaborateurs/trices.

Pour la remplacer, il a fallu trouver la perle rare en remodelant d'abord le descriptif de fonction, puis entamer un processus de recrutement aboutissant à l'étude d'une septantaine de dossiers, l'audition de six candidat-e-s, un test grandeur nature pour deux personnes et finalement, un choix cornélien pour arriver à nous déterminer sur Patricia Figueiras, jeune mère de famille trentenaire ayant travaillé jusqu'ici à l'administration de la faculté des lettres de l'Université de Genève.

Engagée au 1^{er} juin, Madame Figueiras a pu appréhender l'ensemble de ses tâches accompagnée jusqu'à la fin juillet par Danielle Sauge, puis a su prendre en main son poste et le faire sien. Dès le 2 septembre et pour la première fois à l'administration, une stagiaire est venue compléter sa formation et apporter son regard frais et extérieur à l'assistante administrative. Anne-Sophie Hach a très rapidement su prendre sa place au sein de l'équipe du Théâtre Forum Meyrin et s'est montrée une stagiaire hors pair. Cet engagement d'une durée de 6 mois a aussi permis à sa formatrice Sabine Francioli de s'épanouir encore plus dans son activité par le simple fait de transmettre, de former et d'aider une jeune personne à prendre son envol professionnel.

Entre autres réalisations de Mademoiselle Hach, la mise à jour hebdomadaire d'un document excel regroupant les statistiques d'utilisation des locaux du Forum aura été une aide précieuse pour suivre le nombre important d'activités accueillies en nos murs.

COMMUNICATION ET ACCUEIL

Dans la perspective des travaux *Cœur de Cité*, sachant que ces derniers nécessiteront la délocalisation des activités du Forum, le secteur communication et accueil du TFM a mené une réflexion sur cette période du point de vue des répercussions sur notre public. La poursuite de nos activités, dans cette période que nous avons appelée « l'entre-temps » répond à 3 préoccupations :

- ne pas disparaître du paysage culturel genevois qui est en mutation (le public est volatile) ;
- maintenir les manifestations municipales et associatives (offrir ce service) ;
- préserver l'emploi des collaborateurs du Théâtre.

En ce qui concerne le public, deux questions essentielles :

- quels sont les risques inhérents à la poursuite de nos activités hors les murs ? ;
- que faire pour garder le public existant, voire en conquérir de nouveaux ?



Yoann Bourgeois

© Géraldine Aresteanu

Ces deux axes ont permis de mettre en évidence une série de questions qu'il est important de garder à l'esprit afin de choisir les bonnes options en tout état de connaissance : qui est notre public, qu'est-ce qu'il attend, qu'est-ce qu'il recherche en venant au Forum, qu'elles sont ses habitudes de consommation, sur quoi est basé notre lien, sa fidélité ?

Qui est notre public ? Nous connaissons bien sa typologie grâce à une collecte des données systématique de la billetterie.

Sur quoi est basé notre lien ? La programmation, certes, mais nous avons pu identifier aussi d'autres critères :

- la qualité de l'accueil ;
- la restauration ;
- le confort d'un accès facile - en transports en commun (tram) et en voiture (parking) ;
- le confort d'une salle numérotée.

Avec la mise en service de 6 nouvelles scènes, le Grand Genève va connaître une offre culturelle abondante. La partie de notre public qui vient de la rive gauche, risque fort de ne plus s'aventurer jusqu'à Meyrin. Dès lors, déplacer notre curseur et aller à la rencontre d'un autre public, d'une autre population, semble indispensable. Aller à la conquête des Meyrinois ! Depuis le début de la saison 2019-2020, nous avons renforcé des actions de développement des publics à destination des Meyrinois avec un focus sur l'éco-quartier des Vergers et les associations qui utilisent le Forum. Dans cette même volonté de comment renforcer/réactiver le lien, nous avons entamé un rapprochement avec nos collègues de la mairie.



TECHNIQUE SCENE

Après avoir accueilli trois têtes d'affiche en janvier (Arthur H, Blanche Gardin, Jérôme Deschamps), le TFM a ouvert ses portes au Meyrin Economic Forum en février. Pour l'équipe technique, l'accueil d'une telle manifestation est un temps fort en termes de coordination technique avec les services de la mairie afin d'accueillir cet événement dans les meilleures conditions.

La saison artistique a aussi été marquée par une série d'événements extra muros. L'aventure Yoann Bourgeois, à la recherche d'un point d'équilibre, a conduit l'équipe technique à faire un projet d'étude dans l'éco-quartier des Vergers afin d'y accueillir sept performances sous forme de déambulation dans sept lieux différents. Une collaboration inter-services communale a été nécessaire. L'équipe technique a réalisé une synthèse des sept fiches techniques de la Compagnie, l'évaluation des demandes en personnel technique, des ressources en matériel technique (recherche de matériaux et demande de devis), ainsi que la faisabilité lieu par lieu en fonction des performances qui devaient être accueillies. Devant la complexité du projet, il a finalement été décidé que les abords du Forum seraient plus propices : « Ophélie » en extérieur, dans un aquarium géant pour une performance en apnée, « Fugues Balles » dans le Foyer Couchant et le spectacle « Minuit » dans la salle de spectacle. Le service de la culture s'est associé à cette manifestation par l'accueil de l'Exposition de Yoann Bourgeois « de l'autre côté » dans laquelle l'artiste faisait partager le processus de recherche et de création de ses performances.

Dans la foulée, nous nous sommes attelés à l'installation du Cirque Aïtal sur le parking du centre sportif des Vergers. Le campement était composé de 13 caravanes et de 2 chevaux. Encore une fois, ce projet n'aurait pu être réalisé sans une intense collaboration entre les services de l'administration communale : les sports, l'environnement, l'urbanisme, travaux publics et énergie et la police municipale qui ont prêté mains fortes à l'accueil de cette troupe de cirque et qui a rencontré un grand succès auprès du public.

Rebelote au mois de décembre avec le patinage artistique et la Compagnie Patin Libre et son spectacle « Treshold ». Une fois de plus le service des sports a répondu présent à la demande du TFM. Organisation de séances de coordination technique et accueil public avec l'équipe du TFM et de la patinoire des Vergers. Lors de cet accueil, un atelier de danse et un Bal sur Glace ont été organisés en marge des représentations.



Blanche Gardin

L'année 2019 aura aussi permis de finaliser la reconfiguration technique et l'installation du nouveau système intercom HF.

TECHNIQUE BATIMENT ET SECURITE

Nous continuons à chercher des pistes pour diminuer la consommation électrique et calorifique afin de faire encore des économies même de quelques pourcents. Nous installons, où cela semble judicieux, des dispositifs de détection de présence pour l'éclairage, et nous cherchons à réguler au mieux la température du bâtiment pour améliorer le confort des collaborateurs qui y travaillent et des spectateurs qui assistent aux spectacles du Théâtre ou aux diverses manifestations dans l'enceinte du Forum.

Nous continuons de mettre aux normes les dispositifs de sécurité des biens et des personnes ainsi que la partie électrique (OIBT). Nous avons fait appel à la société Versus, spécialiste du travail dans les zones d'accès difficiles et en hauteur, pour les lignes de vie qui sont utilisées pour atteindre le clocher de la pyramide ou pour les lignes de vie situées à l'intérieur du Théâtre, pour permettre aux techniciens d'accéder en toute sécurité au niveau des haut-parleurs ou des PAR. Cette société est également intervenue pour le nettoyage de la verrière, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Les détecteurs feu et fumée, ainsi qu'une partie de la centrale feu ont dû être remplacés pour correspondre aux nouvelles normes AEAI. La centrale effraction a également été changée ainsi que les détecteurs de présence dans les divers locaux stratégiques du bâtiment Forum, comme à l'administration, à la bibliothèque, à l'Under-town, au restaurant et dans les bureaux de l'AHVM (Association des Habitants de la Ville de Meyrin). Nous avons ainsi reprogrammé le nouveau système d'accès du bâtiment Forum afin de sécuriser le périmètre extérieur et les deux galeries d'exposition et donner les accès des digicodes aux collaborateurs.

La mise en passe a également subi une cure de jouvence. Sur un laps de temps assez court, nous avons rappelé toutes les clés équipées d'un transpondeur pour les reprogrammer, ce qui nous a permis de revoir la distribution physique des clés.

Comme nous le faisons chaque année, nous profitons de la fin de saison théâtrale pour planifier certains travaux de réfection entre juillet et août quand les locaux sont inoccupés ou partiellement occupés par des collaboratrices ou collaborateurs. Depuis bientôt quatre ans, nous planifions l'imprégnation des locaux où il y a des planchers comme les foyers, les loges, couloirs WC public Théâtre et l'espace N°1 afin de leur redonner un meilleur aspect. Pour des raisons d'économie, ce travail est fait avec les ressources internes du service bâtiment.

URBANISME, TRAVAUX PUBLICS ET ÉNERGIE

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Un projet lauréat a été désigné suite au concours d'architecture Cœur de Cité.

Un crédit d'étude pour la remise à niveau du Forum Meyrin a été déposé.

La révision du Plan directeur communal (PDCom) est en cours.

La commune de Meyrin s'est positionnée défavorablement sur la fiche PSIA validée par la Confédération.

Le Jardin botanique alpin a reçu une nouvelle distinction prestigieuse.

L'école publique des Vergers a été inaugurée le 25 mai et a reçu un prix d'architecture.

La 6^e étape du centre sportif connaît un développement important.



En 2019, le service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie est toujours fortement mobilisé pour poursuivre ses missions de développement du territoire communal. Il assure le suivi et le préavis des procédures d'aménagement du Canton, la conduite des travaux d'aménagement et de génie civil sur l'espace public, la construction et la rénovation des bâtiments communaux, et la gestion de l'énergie, de la mobilité et de l'eau.

La réalisation de l'écoquartier des Vergers représente toujours une charge de travail très importante. La mise en service des équipements publics (école, parascolaire, salle de gymnastique), la poursuite des travaux d'aménagements extérieurs et le développement des projets d'agriculture urbaine et de « quartier vivant » en lien avec la démarche participative sont les grands axes autour desquels s'articule le développement de ce nouveau quartier. Ce sujet est plus largement développé dans le chapitre administration générale. Dans un périmètre connexe, le Conseil municipal a adopté plusieurs délibérations, en lien avec l'extension des vestiaires du centre sportif, la création de deux terrains de football supplémentaires ainsi que la création de locaux d'exploitation pour accueillir les collaborateurs et les machines nécessaires à l'entretien du site sportif.

Un travail intense a été conduit avec la commission politique urbanisme et mobilité dans le cadre de la révision du Plan directeur communal (PDCOM), qui a permis d'aboutir à un avant-projet transmis aux services cantonaux concernés en octobre pour consultation technique.

Enfin, le dossier « Cœur de Cité » a connu un développement important avec l'organisation d'un concours d'architecture et de paysage. Cette procédure a abouti au choix d'un projet lauréat en décembre 2019, le projet Phénix, qui a été plébiscité à l'unanimité par le jury. En parallèle, une réflexion sur une nécessaire mise à niveau du bâtiment Forum Meyrin et sur la relocalisation de certaines activités de Forum durant les travaux de construction du parking souterrain a été menée avec les commissions culture et cœur de cité ad hoc, aboutissant à une délibération pour un crédit d'étude présentée en décembre au Conseil municipal.

COEUR DE CITÉ

Vers un nouveau Cœur de cité

Historique

Le cœur de cité meyrinois, secteur autour du Forum Meyrin, de la mairie et du centre commercial, souffre depuis plusieurs années d'une inadéquation croissante au sein d'une cité dynamique comme Meyrin. En 2016, le Conseil muni-

cipal a voté la résolution n° 2016-02 demandant d'avaliser un accord de principe obtenu avec meyrincentre en vue de la construction d'un parking souterrain en deux étapes au cœur de la cité. Cette résolution a permis à la commune de Meyrin et au propriétaire de meyrincentre, CCM Immobilier SA, d'élaborer une convention cadre fixant les objectifs et principes d'une requalification du Cœur de cité. Sur la base de cette convention cadre, une image directrice a ensuite été travaillée par un collège d'experts pluridisciplinaire, et nourrie par des ateliers créatifs et participatifs. En février 2018, le Conseil municipal a validé cette image à l'unanimité par voie de résolution (n° 2017-03). En décembre de la même année, le Conseil municipal a voté un crédit d'étude de CHF 4'360'000.- (délibération n° 2018-20a) en vue de la construction de la nouvelle mairie et de l'aménagement des espaces publics extérieurs compris dans le périmètre du Cœur de cité. Ce vote a permis de lancer un concours d'architecture et de paysage en mars 2019.

Concours architectural

Le cahier des charges du concours reprend les éléments de l'image directrice, dont certains sont précisés : nouvelle mairie d'une surface nette d'environ 6'500 m² sise le long de la piscine de Livron, parking souterrain de 475 places en remplacement de l'actuel parking P1, place piétonne organisée avec une place « haute » et une place « basse » pour compenser la pente actuelle, parc arboré aménagé sur l'actuel terrain de football, couvert public, voiries, circulations et réseaux techniques souterrains. Pour le concours, une procédure à deux degrés a été mise en place avec un premier tour anonyme et un second tour sous la forme de mandats d'étude parallèles (MEP), qui permettent au jury de formuler des commentaires intermédiaires et aux concurrents d'affiner leur projet avant la présentation finale. Au premier tour, 33 équipes d'architectes et de paysagistes provenant de Suisse et d'ailleurs en Europe ont été admises à concourir. A l'issue des délibérations du jury, quatre projets ont été sélectionnés pour participer au second tour.

Le jury intégrait des professionnels de la construction (architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs), le Conseil administratif in corpore, la propriétaire de meyrincentre, et des collaborateurs de l'administration meyrinoise. Des « experts du quotidien » réunis sous l'impulsion de la mairie se sont également prononcés sur les quatre projets en lice au 2^e degré : conseillers municipaux, habitants, responsables de services et collaborateurs de l'administration.

Des projets, on attendait des qualités urbanistiques du projet et une bonne intégration dans le site actuel, un concept architectural intéressant pour la nouvelle mairie,

des espaces publics de qualité, et des accès et dessertes bien organisés. Une dimension durable, environnementale et artistique du projet dans son entier était aussi attendue.

Lauréat lausannois

Le 5 décembre, le jury a désigné à l'unanimité le projet Phénix présenté par Atelier 703 (architectes à Lausanne), Vallier paysagiste (architecte-paysagiste) et Thomas Jundt (génie civil). La proposition a séduit le jury par la volumétrie forte et raffinée de la nouvelle mairie, notamment ses deux volumes distincts reliés par une terrasse suré-

levée et végétalisée accessible par le public. Les qualités constructives (ossature en bois notamment), ainsi que la capacité du bâtiment à concilier les besoins publics et fonctionnels tout en projetant un sentiment d'ouverture et de sécurité ont également été salués. Le revêtement de la place haute prendra la forme d'une œuvre d'art avec diverses textures. La végétalisation et une fontaine d'agrément apporteront de la fraîcheur sur la place haute, comme le bassin prévu sur la place basse. Le couvert public demandé par la Commune trouvera sa place dans le parc arboré. Le jury a formulé un certain nombre de recommandations pour la poursuite du projet.

Vue extérieure nord-ouest



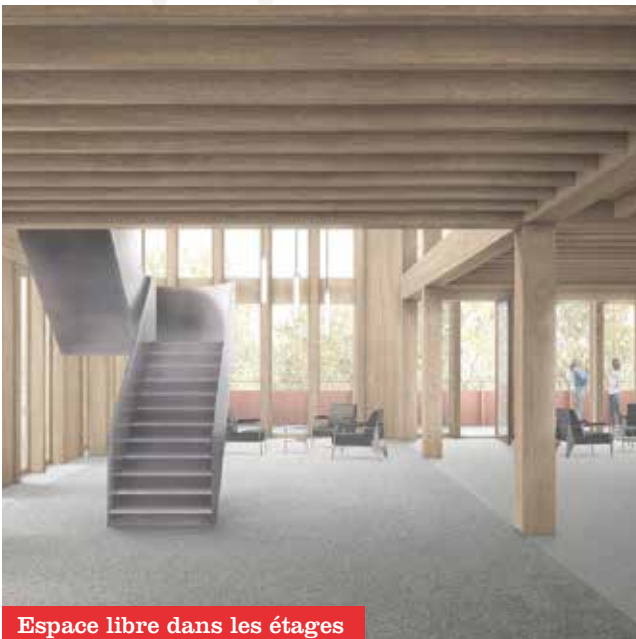
© Adrian König

Vue extérieure depuis De-Livron



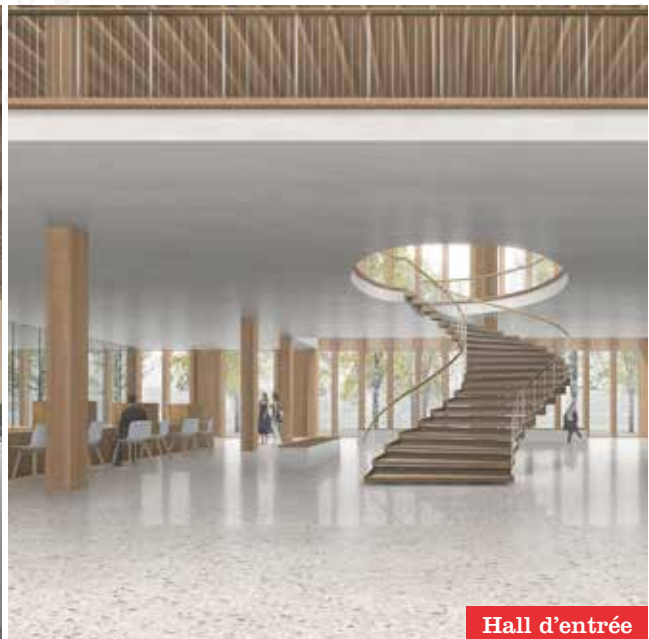
© Adrian König

Espace libre dans les étages



© Adrian König

Hall d'entrée



© Adrian König

Forum Meyrin

Inadéquation croissante

L'idée de doter Meyrin d'un centre culturel remonte à 1968. En 1985, la mairie a organisé un concours d'architecture pour un bâtiment comprenant un forum central, une salle des fêtes polyvalente, une salle de théâtre, une bibliothèque/ludothèque, des locaux pour l'administration et pour des activités artistiques. Le nouveau bâtiment a été inauguré en 1995. Aujourd'hui, il accueille près de 100'000 visiteurs sur 300 jours d'ouverture annuelle, pour plus de 60 types de manifestations organisées.

Certaines limitations au niveau de l'exploitation ont été constatées dès la mise en service du bâtiment. La mauvaise séparation phonique entre les foyers et la grande salle ainsi que la modularité de ces espaces ne permettent pas une exploitation simultanée. Le patio, non chauffé et non ventilé, n'offre qu'un maigre confort aussi bien en été qu'en hiver. La salle de théâtre manque également de confort : tous les sièges n'offrent pas une visibilité optimale et les zones de distribution occupent des espaces de bonne visibilité. La scène et le cadre de scène sont trop petits et ne permettent pas d'accueillir les spectacles aux formats actuels. De manière générale, l'évolution importante des métiers de la culture rend difficile l'expression de nouvelles formes artistiques dans ce bâtiment. Avec l'arrivée d'internet, les fonctions d'une bibliothèque-médiathèque ont aussi complètement changé, et les locaux ne sont plus du tout adaptés à de nouveaux usages tels qu'ateliers, espaces d'étude, sensibilisation à la lecture, etc. Enfin, le bâtiment manque de lieux de rencontre et de stockage et de locaux administratifs, et des problèmes de sécurité et d'accessibilité, notamment à l'Undertown, ont été mis en évidence.

Projet de mise à niveau

Le projet de requalification du Cœur de cité, et notamment la construction d'un parking souterrain de 480 places sur trois niveaux, aura un impact important sur le bâtiment Forum Meyrin, et imposera une relocalisation temporaire de tout ou partie de ses activités. Cette relocalisation permettrait de réaliser les travaux de mise à niveau du bâtiment en synergie avec la requalification du Cœur de Cité. L'étude de faisabilité (pré-étude) commandée par la mairie sur ce projet a mis en évidence différentes solutions et opportunités permettant de faire évoluer le bâtiment et pallier les défauts et manquements identifiés. Au-delà de ces solutions, c'est une mise à niveau transformant le Forum Meyrin en une véritable « Maison de la culture » qui a été proposée.

Pré-étude

Dans la vision de la pré-étude, les locaux de la bibliothèque sont reconfigurés en espaces différenciés et flexibles. Le patio chauffé et ventilé accueille des espaces de travail collectif en extension de la bibliothèque, et la suppression de la fontaine centrale permet à l'Undertown de s'équiper d'une véritable régie en lien avec la scène. De nouveaux espaces d'exposition, flexibles et accessibles de plain-pied, permettent d'animer l'espace urbain devant le Forum. Le plateau et le cadre de scène du théâtre sont agrandis, et le gradin fixe de 500 personnes qui remplace l'ancienne configuration permet une bonne visibilité des spectacles pour chaque spectateur. L'ancienne salle de répétition est transformée en salle polyvalente pour accueillir répétitions et spectacles plus modestes. Les foyers, repensés, sont modulables et s'ouvrent sur le patio. Un pôle de restauration dessert l'ensemble du bâtiment, inclus le café culturel installé dans un nouvel espace en marge du patio et de la bibliothèque. Finalement, des espaces de stockage augmentés permettent de réorganiser l'ensemble du bâtiment de manière plus efficace.

Crédit d'étude

Le travail d'examen des options débuté en 2018 avec la commission de culture s'est poursuivi en 2019. Le 24 septembre, les commissions culture et cœur de cité ad hoc se sont réunies pour une mise à niveau commune des informations : détail des activités potentiellement impactées par le chantier du Cœur de Cité, projet de mise à niveau du bâtiment. Les deux commissions décident à l'unanimité de transférer le dossier à la commission cœur de cité ad hoc en vue d'en étudier et préavisier un crédit d'étude. Suite à ce travail, un projet de crédit d'étude de CHF 3'235'000.- (délibération n° 2019-26) est soumis au Conseil municipal en décembre et renvoyé en commission.

URBANISME

Révision du PDCom

Suite au vote en septembre 2017 d'un crédit d'étude destiné à la révision du plan directeur communal (délibération n° 2017-36a), le cahier des charges de cette révision a été finalisé au printemps 2018. L'étude du plan directeur communal (PDCom) s'est déroulée de septembre 2018 à octobre 2019, et l'avant-projet a été soumis de l'enquête technique des services cantonaux d'octobre à décembre. Parallèlement au travail des mandataires en coordination avec le service de l'urbanisme, le projet a été alimenté par un dialogue intense avec la commission urbanisme et mobilité, qui s'est réunie durant près de 30 séances pour débattre des sujets traités et finaliser le dossier.



© GLOBALVISION

Le lac des Vernes et la Cité

L'enquête publique est prévue du 17 février au 17 mars 2020, le dossier visant une adoption par une résolution du Conseil municipal en mai 2020.

Le PDCom fixe des objectifs ambitieux qui se déclinent en diverses mesures d'aménagement portant sur l'ensemble des quartiers de la Commune, et qui constitueront le programme de mise en œuvre pour les 10-15 années à venir. Il met la santé et le bien-être des habitants au cœur des réflexions sur le développement communal. Il vise ainsi à aménager le territoire afin que l'environnement urbain soit favorable à la santé. Cela passe par de nombreuses mesures : réseau d'espaces publics (parcs, places, promenades) reliant les quartiers entre eux et favorisant les rencontres, équipements et installations de sports, jeux et loisirs favorisant les activités physiques, apaisement de la circulation et aménagements pour la mobilité douce contribuant à diminuer le bruit et la pollution, promotion d'une agriculture de proximité et développement de l'agriculture urbaine, renforcement de la nature en ville et de la biodiversité, mesures d'adaptation au changement climatique (atténuation des îlots de chaleur), démarches participatives et culturelles renforçant la cohésion sociale, etc. Le PDCom propose aussi une stratégie d'évolution de la zone de villas permettant de préciser les conditions de la densification afin d'améliorer la qualité de vie dans les quartiers de faible densité.

Fiche PSIA et bruit admissible : incidence en matière de planification territoriale

Révision de la fiche PSIA pour l'aéroport de Genève

La commune de Meyrin a suivi de près le processus de révision du cadre d'exploitation de l'aéroport de Genève lancé en 2013. En 2015 déjà, l'administration communale et l'Association transfrontalière des communes riveraines de l'Aéroport international de Genève (ATCR-AIG), dont Meyrin est membre, avaient exprimé devant le Conseil d'Etat leur préoccupation face aux projections du trafic aérien à l'horizon 2030. En mars 2016, 44 communes genevoises, vaudoises et françaises, dont Meyrin, avaient signé une lettre adressée au Conseil d'Etat et à l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC), par laquelle elles demandaient notamment un plafonnement du bruit plus étendu et le passage des trajectoires de vol au-dessus de zones moins habitées. En mai 2016, le Conseil municipal adoptait à l'unanimité une résolution (n° 2016-06) entérinant ces demandes. Suite à ce courrier, les communes ont obtenu du Canton qu'il demande un plafonnement des nuisances sonores entre 22h-24h à leur niveau projeté de 2020.

Sur la base du protocole de coordination validé en 2016 par la Confédération, par le Canton et l'AIG, une première version de la fiche du Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) a été soumise à l'enquête publique entre

le 22 novembre 2017 et le 8 janvier 2018. Elle ne tenait malheureusement pas compte des demandes du Canton et des communes sur plusieurs aspects: bruit, pollution de l'air, mobilité. Le 13 mars suivant, 62 communes genevoises, vaudoises et françaises, dont Meyrin, ont envoyé à l'OFAC un préavis commun défavorable sur la fiche. Le même jour, le Conseil municipal votait à l'unanimité une résolution (n°2018-01) demandant «expressément à la Confédération, au Canton et à l'AIG de reprendre leurs travaux pour mieux prendre en compte les demandes émanant des collectivités et de la société civile, en vue d'un développement plus équilibré de l'aéroport».

Le 14 novembre 2018, le Conseil fédéral approuvait le projet de fiche PSIA pour l'aéroport de Genève en ignorant les revendications des 62 communes signataires, et la presque totalité des 345 prises de position transmises à l'OFAC par les communes, le canton de Genève et de nombreuses associations. La fiche PSIA présentait un seul point positif: la reconnaissance d'une demande formulée par les communes en 2001, soit l'interdiction de la procédure de décollage KONIL (au-dessus de zones densément habitées) après 22h30.

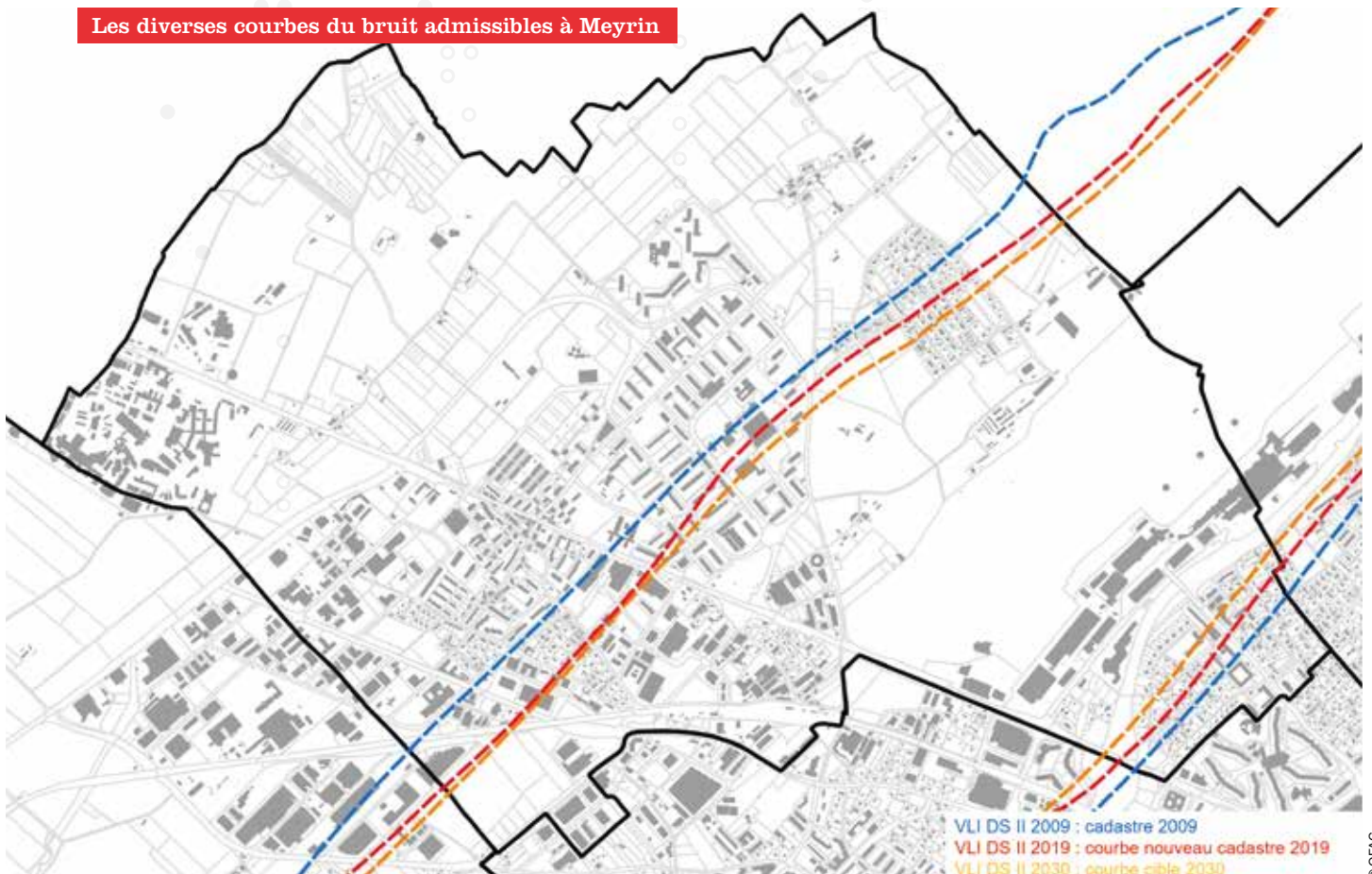
Fixation du bruit admissible

Après l'adoption de la fiche PSIA, le bruit admissible selon l'art. 37a de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) doit être fixé et inscrit au cadastre du bruit. Dans la fiche PSIA de 2018 sont fixées deux courbes de bruit admissible: une courbe 2019, et une courbe-cible 2030 légèrement plus resserrée et plus allongée. Il est attendu qu'après une période d'augmentation de l'exposition au bruit suivra une phase de stabilisation de plusieurs années, puis une diminution en direction de la courbe de bruit 2030, grâce notamment au renouvellement des flottes et un meilleur respect des horaires des vols nocturnes.

Ces nouvelles courbes ont été publiées le 18 septembre 2019 et mises en consultation publique jusqu'au 17 octobre 2019.

Dans le cadre de cette enquête, la commune de Meyrin a formé opposition à l'adoption du projet de règlement d'exploitation de l'aéroport, à la procédure d'approbation des plans pour la construction d'une nouvelle sortie rapide de piste, et à l'utilisation densifiée des postes de stationnement avec fixation du nouveau bruit admissible. Pour la

Les diverses courbes du bruit admissibles à Meyrin





Commune, l'effort consenti par les auteurs de la fiche n'est pas suffisant, et le nombre de décollages prévu pendant la période nocturne reste trop important. Elle déplore également que l'AIG et l'OFAC aient levé les contraintes promises d'utilisation de parkings d'aéronefs devant l'aile Est, qu'il n'existe aucun dispositif dissuasif contre les décollages nocturnes, non plus que des mesures d'accompagnement au niveau de la mobilité dans le secteur de l'aéroport, que la thématique KONIL agréée ait été renvoyée sine die, et enfin que la pesée d'intérêt entre développement économique et protection de l'environnement, aménagement du territoire, et santé publique soit lacunaire.

Sur le territoire communal, les principaux secteurs impactés par le bruit et faisant l'objet de restrictions concernant la construction de logements sont Cointrin, Cité (sud), Vieux-Bureau, et Citadelle. Le tracé précis du futur bruit admissible n'étant pas encore connu, le PDCOM indique une bande de projection du futur bruit admissible et propose des mesures spécifiques pour les secteurs exposés au bruit des avions.

PLQ Vitrine économique de l'aéroport – Demande de renseignements

Le projet de plan localisé de quartier (PLQ) de la vitrine économique de l'aéroport (VEA) a vu son calendrier ralenti, pour au moins deux raisons: le refus populaire des modifications de zones (MZ) à Cointrin lors du vote de février 2020, et la demande par Patrimoine Suisse et soutenue par la Commune de mise à l'inventaire de quelques villas réalisées le long de l'autoroute par la Société coopérative « Les Ailes » dans les années 1950. Le projet se poursuit en 2020.

PLQ Pré-Bois

La procédure d'établissement du PLQ de Pré-Bois a été instruite jusqu'à l'avant-projet pour mise à l'enquête technique en novembre. Parallèlement à la procédure de PLQ, l'ensemble des douze communes concernées de la rive droite a préavisé favorablement le financement de la piscine intercommunale. Cette dernière sera réalisée dans un des bâtiments du futur quartier et gérée par une fondation intercommunale.

MAP Feuillasse

La mesure d'accompagnement paysage (MAP) du domaine de Feuillasse le long de la route de Prévevessin propose la requalification de l'ensemble de la route avec des secteurs d'intervention spécifiques: la douane et ses abords, le croisement du chemin des Crêts, le seuil de ferme de M. Abbé, le croisement avec la route de Mategnin, le seuil de ferme de MM. Félix, et la continuité vers l'avenue A.-F.-Dubois. Le projet a été validé en juin par le vote d'un financement de CHF 860'600.- brut (délibération n° 2019-04a) destiné à la mise en œuvre de ce projet.

Le programme prévoit un travail sur le profil de la route pour lui rendre sa vocation rurale, avec des revêtements différenciés affectant un caractère agricole aux seuils de ferme notamment et un aménagement de haies vives aptes à canaliser les activités de loisirs et assurer des relais de biodiversité sur la frange urbaine. Un marquage de l'espace rural sera effectué par des interventions spécifiques: plantage de nouveaux arbres, pose de fontaines en pierre, rénovation extérieure de l'ancienne douane et pose de mobilier urbain.

Portail de la science

Le CERN a annoncé publiquement le 8 avril 2019 le lancement de son projet Portail de la science, un nouvel équipement d'accueil du public formé de cinq pavillons connectés par une passerelle survolant la route de Meyrin, et entourés de près de 400 nouveaux arbres plantés. Sa réalisation est prévue pour 2022. Le Conseil administratif a apporté d'emblée son soutien à cet arc culturel conçu et dessiné par l'architecte prestigieux Renzo Piano.

A cet effet, le Conseil municipal a adopté en septembre 2019 un projet de loi de modification des limites de zones visant à créer une zone affectée à de l'équipement public au lieu-dit « Maisonnex-Dessus », entre les chemins de Maisonnex et de Bel-Horizon (délibération n° 2019-13). Le Conseil municipal a assorti son préavis favorable de réserves qui reflètent un souci de préserver la zone agricole et l'espace rural, et de limiter l'impact lié à la mobilité. Il y demande au CERN de viser un développement de ses infrastructures « vers l'intérieur » de son périmètre, et au Canton d'améliorer en conséquence l'offre en transports publics.

MZ Cointrin

A Meyrin, deux projets cantonaux visaient la création de zones de développement 3 (ZD3) en lieu et place de la zone villas (Z5) actuelle à Cointrin. Ils devaient permettre d'ouvrir la voie à la création des 2'300 nouveaux logements et 800 nouveaux emplois potentiels identifiés à long terme sur ces périmètres par le plan directeur cantonal et le grand projet Vernier-Meyrin-Aéroport (VMA).

Les périmètres voisins, de part et d'autre de l'avenue Louis-Casaï, et la bande en bordure sud de l'autoroute sur Cointrin-Ouest, avaient déjà été déclassés par le passé. La bordure de l'autoroute est aujourd'hui vouée au développement d'un quartier d'activités et d'équipements publics (PLQ VEA, cf. ci-dessus), la construction de logements n'étant pas possible vu la proximité de l'aéroport et de ses nuisances sonores.

Bien connectés aux infrastructures de transports publics et se situant à proximité immédiate de périmètres urbanisés, Cointrin-Est et Ouest avaient été identifiés dès 2011 comme des secteurs susceptibles d'accueillir des quartiers de logements plus denses ainsi que des activités économiques. Suite à l'élaboration du grand projet VMA et d'une vision intercommunale du développement sur ces secteurs, la commune de Meyrin avait émis en 2016 un préavis favorable sur ces deux objets, assorti de nombreuses conditions à respecter dans le PLQ à venir, liées à la protection de l'environnement (bruit, pollution de l'air), à la mobilité (interdiction du trafic de transit), ou aux besoins à long terme en équipements et parcs publics.

Un projet de référendum a été lancé au printemps contre ces deux projets de loi. Ses initiateurs invoquaient la mise en danger des nouvelles populations attendues dans un secteur sinistré par la pollution de l'air et le bruit liés au trafic aérien et autoroutier, et revendiquaient entre autres la préservation du poumon de verdure constitué par les jardins privés de villas. L'appel du comité référendaire a été entendu et les projets de loi ont été refusés le 9 février 2020 à près de 64% à Meyrin et plus de 60% dans les communes voisines.

Lieu-dit « La Gravière »

Cette zone agricole a été déclassée en zone d'équipements publics par l'Etat, qui va y implanter un établissement d'enseignement secondaire II à l'horizon 2025. La Commune a développé un programme communal annexe comprenant une triple salle omnisport et divers locaux. Un programme culturel communal est également prévu sur la partie sud du périmètre. Le programme culturel pourrait accueillir la Maison des compagnies si elle était amenée à

déménager, une Maison de la musique regroupant toutes les activités musicales exercées dans la Commune, et des ateliers d'artistes et de créateurs. L'horizon temporel pour la réalisation de ce programme culturel se situe à plus de dix ans. Le Conseil municipal a voté le 19 mars 2019 la résolution n° 2018-07a validant ce projet.

Mobilité: tram 18

La ligne de tram 18 mise en service en 2010 relie le CERN au Bachet-de-Pesay. Rapidement victime de son succès, sa fréquence de passage a été augmentée en 2012 à un tram toutes les 10 minutes. La croissance du nombre d'habitants de la Commune, notamment avec la construction de l'écoquartier des Vergers, demande toutefois une nouvelle augmentation de la fréquence, entre autres mesures de mobilité.

Le 30 avril, le Conseil municipal a voté une résolution (n° 2019-01) demandant au Conseil administratif d'intervenir auprès du Conseil d'Etat et du Conseil d'administration des TPG afin d'augmenter la fréquence du tram 18. Le Conseil municipal demandant aussi que l'Office cantonal des transports (OCT) et les Transports publics genevois (TPG) soient auditionnés, ce qui a été fait en octobre par la commission urbanisme et mobilité.

Il ressort de cette audition que la capacité du tram 18 est aujourd'hui limitée depuis le centre-ville et que seuls des renforts ponctuels peuvent être envisagés là où le tram 14 ne circule pas (entre le CERN et Blandonnet). Pour pallier partiellement le manque, la ligne 68 sera prolongée aux heures de pointe sur les voies de tram entre le CERN et Blandonnet.

L'OCT a signifié qu'une amélioration de la ligne 18 n'était pas envisageable à l'heure actuelle, mais que des études se pencheront sur une refonte totale du réseau tram par un rééquilibrage des différentes lignes (horizon 2025-2029).

Requêtes en autorisation

Durant l'année, 105 dossiers ont été préavisés par la Commune, soit 30 pour la réalisation de logements (individuels ou collectifs), 43 pour des réalisations industrielles, artisanales ou commerciales, 23 pour des constructions diverses (piscines, clôtures, murs, garages, appentis, transformations diverses, etc.), 4 pour des travaux d'aménagements routiers et assainissement, et 5 approbations de plans pour l'Aéroport international de Genève (AIG).

Une demande définitive (DR) a été soumise à la Commune pour la construction d'un bâtiment multifonctionnel (parking souterrain de 126 places) avec modification des amé-

nagements extérieurs existants (route du Nant-d'Avril 154-156). Cinq demandes préalables (DP) ont été soumises pour une surélévation et amélioration des aménagements extérieurs dans le quartier de la Meyrinoise à Meyrin-Village (chemin Antoine-Verchère 1-3, chemin Léon-Guerchet 1-19), la transformation d'un bâtiment en un centre de formation et de recherche (rue de Veyrot 39), la création de logements en surélévation (avenue de Feuillasse 1-9, rue Gilbert 30-38), et la construction d'un bâtiment industriel avec parking souterrain (rue Moïse-Marcinhes 5).

Durant cette même année, 194 autorisations ont été délivrées, dont 91 pour des logements (individuels ou collectifs), 65 pour des réalisations industrielles, artisanales ou commerciales, et 38 pour des constructions diverses.

Droits de préemption

La Commune a été interpellée à neuf reprises lors de vente d'immeubles dans les zones de développement. Elle n'a pas exercé son droit de préemption.

Servitudes

La Commune a accédé à plusieurs demandes: une servitude de chauffage à distance et une servitude de drainage à titre gratuit en faveur et à la charge des propriétaires des bâtiments réalisés dans le cadre du PLQ au chemin des Sapins 17-19 (délibération n° 2019-14 du 17 septembre 2019); une servitude de distance et vue droite au profit de la parcelle n° 13'251, propriété de La Tour

Immobilière Sàrl et au profit de l'Etat de Genève, l'Hôpital de La Tour souhaitant assurer un accès à un futur bâtiment de logistique (délibération n° 2019-03 du 12 mars); et deux servitudes de superficie à titre gratuit en faveur de l'Office fédéral des routes (OFROU) pour y réserver la possibilité de construire, d'entretenir, de maintenir et de remplacer des parois anti-bruit sur diverses parcelles, dont une parcelle communale, au bord de l'autoroute.

BÂTIMENTS, EQUIPEMENTS PUBLICS

Inauguration des équipements publics des Vergers

Après l'ouverture de l'école aux élèves le 7 janvier, l'ensemble des équipements publics aux Vergers a été inauguré le 25 mai en présence d'une foule nombreuse. Dans son discours, Pierre-Alain Tschudi, maire, a souligné combien les quatre bâtiments illustrent la cohérence entre la parole et les actes d'une commune qui entend être exemplaire dans le domaine de durabilité et de l'inclusion sociale.

Le directeur de l'établissement scolaire, Jérôme Métrallet, a remercié la ville de Meyrin pour « la mise à disposition de ce magnifique bâtiment », et a salué la « très bonne écoute des autorités meyrinoises qui ont su entendre les besoins et demandes des enseignants ». René Marti, vice-président de la Voie Lactée, a également pris la parole au nom de sa présidente Erica Deuber-Ziegler. Cette école spécialisée, qui a pu participer au concours d'architecture, est propriétaire d'un des quatre bâtiments.





Le Lapin de la revue Hochparterre

Distinction : Lapin de bronze Hochparterre

Début décembre au musée d'aménagement de Zurich, la revue Hochparterre a décerné des « Lapins » aux meilleurs réalisations 2019 d'architecture, de design et de paysage. Le bureau Sylla Widmann Architectes a reçu un Lapin de bronze d'architecture pour les équipements publics des Vergers.

Certification MINERGIE-ECO

Le bâtiment a été reconnu comme remplissant les exigences du standard Minergie-Eco. Sa qualité de l'air, son confort thermique, sa protection contre le bruit et son éclairage naturel ont été reconnus comme des facteurs d'un haut niveau de confort, et le mode de construction exemplaire au niveau énergétique et écologique comme n'occasionnant que de faibles nuisances pour l'environnement et permettant de préserver les ressources naturelles tout en assurant son maintien à long terme. Le certificat était encore provisoire à mi-décembre.

Rénovation de la Maison Vaudagne

Suite au vote en décembre 2016 d'un crédit d'étude pour la rénovation et extension de la Maison Vaudagne, un concours d'architecture avait permis de désigner un projet lauréat en avril 2018. Jugé « intéressant » dans le cadre du recensement architectural cantonal (RAC), le bâtiment a ensuite reçu la visite d'un groupe d'experts du Service cantonal des monuments et des sites (SMS), et le développement du projet lauréat a dû être suspendu dans l'attente du préavis de la Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS). A mi-décembre 2019, le bâtiment ainsi que sa parcelle ont finalement été inscrits à l'inventaire des bâtiments dignes d'être protégés et les études ont pu reprendre. Pour augmenter les possibili-

tés d'implantation, le périmètre du concours a été élargi jusqu'au pied de la façade borgne de l'immeuble d'habitation adjacent, sur une parcelle de l'Etat. Ayant déjà été approché en 2016 par la Commune, l'Etat a concédé la vente du terrain pour une utilité publique. La délibération n° 2019-17 votée en septembre 2019 a ouvert un crédit de CHF 48'000.- en vue de l'acquisition de cette parcelle. Cet achat a permis de déposer la demande d'autorisation de construire pour les aménagements paysagers prévus sur les deux parcelles.

Jardin botanique alpin

Phase II des travaux

Suite aux travaux d'élargissement de la route de Meyrin puis à l'incendie de 2010, le Jardin botanique alpin de Meyrin (JBAM) avait subi de nombreuses modifications et une lente dégradation (vandalisme, vol de plantes). En décembre 2014, le Conseil municipal a voté un crédit de construction permettant d'initier la 1^{ère} phase de la revalorisation du jardin (locaux de travail, protection du patrimoine végétal, infrastructures pour une exploitation durable, amélioration de l'accueil du public). La 2^{ème} phase vise à faciliter l'exploitation du lieu et affirmer la cohérence entre les différentes interventions passées. Elle comprend la construction d'un hangar fermé de 120 m² en bois à l'arrière de la zone d'exploitation, l'augmentation de la capacité du bassin de rétention d'eau, et le remplacement complet des chemins piétons en enrobé par du gravier stabilisé. Le Conseil municipal a adopté un crédit de construction de CHF 830'000.- (délibération n° 2019-01a) le 12 mars 2019. La fin des travaux est prévue en 2021.

Remise du Prix Schulthess

Le 18 mai, la commune de Meyrin a reçu le Prix Schulthess des jardins 2019 pour la qualité des travaux réalisés dans le jardin. Ce prix initié par la famille von Schulthess et décerné par l'association Patrimoine suisse récompense au niveau national l'art des jardins et le traitement responsable des espaces non bâtis.

Claudia Moll, membre de la commission du prix, a souligné que le JBAM, autrefois « exclusif et privé, est devenu un lieu vivant grâce aux aménagements de ces dernières années ». Pour elle, « ce lieu étonnant [...] qui réunit tradition et modernité a une grande valeur sur le plan botanique et donne de l'énergie aux gens qui le fréquentent. » Beat Schwabe, vice-président de Patrimoine suisse, a rappelé que sous l'impulsion des autorités meyrinoises, « villa et jardin sont aujourd'hui des monuments culturels protégés, inscrits à l'inventaire du patrimoine bâti. » A ses yeux, « le Jardin botanique alpin de Meyrin est un très bon



exemple pour illustrer la grande valeur de l'espace vert en ville », et offre un espace de détente exceptionnel à ses visiteurs. Robert Cramer, président de Patrimoine Suisse à Genève, Antonio Hodgers, président du Conseil d'Etat, et Pierre-Alain Tschudi, maire, sont également intervenus.

Rénovation de l'école de la Golette

L'étude du projet s'est poursuivie en 2019. En mai, le bâtiment a été l'objet d'une inscription à l'inventaire des bâtiments dignes d'être protégés : visite des lieux par la Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS), ouverture d'une procédure de mise sous protection, positionnement de la Commune, nouveau préavis de la CMNS, et arrêté d'inscription à l'inventaire. La requête en autorisation de construire a été déposée début octobre. Un crédit de construction de CHF 8'880'000.- a été présenté devant le Conseil municipal en décembre (délibération n° 2019-25) et renvoyée en commission travaux publics.

6^e étape du centre sportif des Vergers

Vestiaires et équipements

Dans l'image directrice du centre sportif des Vergers de 2012, la 6^e étape planifie notamment la construction de deux terrains de football et de nouveaux bâtiments de vestiaires pour faire face à l'évolution des clubs de football et de rugby.

En juin 2016, la commission des sports avait validé le programme de cette 6^e étape, à savoir : terrains de football synthétiques E et F, vestiaires, salle de musculation, buanderie, locaux d'exploitation et d'entreposage des machines, local pour le matériel des clubs. En février 2018, le Conseil municipal avait approuvé un crédit de CHF 330'000.- pour l'étude de cette 6^e étape (délibération n° 2017-38a).

Les nouveaux vestiaires, la salle de musculation ainsi que la buanderie seront hébergés dans deux cubes iden-

tiques d'un étage sur rez disposés en diagonale de part et d'autre des deux pavillons existants. Ce nouveau programme intègre également des WC publics en lien avec la place de pique-nique adjacente. La Maison du projet des Vergers, actuellement sur site, sera démontée. Le crédit de construction de CHF 5'593'000.- voté le 10 décembre (délibération n° 2019-18a) prévoit la réalisation de ces nouveaux équipements en phase avec la construction des terrains de football E et F à l'horizon 2020-2021.

Terrains de football

En 2018, un crédit de CHF 180'000.- a en effet été voté par le Conseil municipal (délibération n° 2018-15a) pour l'étude des deux terrains de football synthétiques E et F. Ces terrains remplaceront les terrains en herbe sis avenue de Vaudagne et rue des Boudines. A terme, l'ensemble des équipements du Meyrin FC sera ainsi regroupé sur un unique site, et les deux terrains synthétiques permettront au club d'absorber l'augmentation importante des joueurs. La réalisation est prévue en deux phases qui s'étaleront sur 2020 et 2021. Des matériaux durables et un éclairage le moins impactant possible pour le voisinage ont été pris en considération dans l'élaboration du projet.

Local d'exploitation du centre sportif

Un projet de nouveaux locaux intégrant un espace pour les collaborateurs et une zone dédiée à l'entreposage et à l'entretien des machines nécessaires à l'exploitation des terrains sportifs est en développement. Situé à l'extrémité ouest de la tribune du stade des Arbères côté avenue Louis-Rendu, ce nouveau bâtiment fonctionnera comme une antenne du service de l'environnement, permettant la rationalisation des déplacements professionnels et le regroupement des machines sur leur site d'exploitation. Le site à disposition étant limité et comportant plusieurs contraintes physiques, le bâtiment est prévu très compact et au plus près des besoins. La construction mettra l'accent sur le réemploi des matériaux et l'économie des ressources. Un crédit de réalisation de CHF 1'845'000.- a été voté le 17 septembre pour cette réalisation (délibération n° 2019-08a).



Le projet de vestiaires du centre sportif

ENERGIE**Coûts des énergies pour les bâtiments et équipements communaux**

Comme par le passé, les mesures d'économies d'énergie mises en œuvre en continu dans les bâtiments et équipements communaux ont permis de maîtriser les consommations énergétiques. Cette tendance s'observe au niveau des dépenses annuelles pour l'achat d'énergie, qui restent stables malgré l'évolution importante du parc de bâtiments et d'équipements communaux qu'a connu la ville de Meyrin ces dix dernières années.

Chaleur

Le graphique suivant montre l'évolution des consommations d'énergie thermique pour l'ensemble des bâtiments communaux. Il représente également l'évolution du mix énergétique utilisé pour le chauffage des bâtiments et la production d'eau chaude sanitaire. En 2019, environ la moitié des besoins thermiques (53%) sont couverts par le chauffage à distance, contre une part nulle en 2008. En 2019, 19% de la quantité totale d'énergie thermique consommée par les bâtiments et équipements communaux était d'origine renouvelable.

Electricité

La tendance à la baisse constatée ces dernières années sur la consommation électrique totale se poursuit également, malgré l'évolution du parc communal et des prestations délivrées par l'administration. La mise en œuvre

d'actions de performances énergétiques ainsi que l'autoconsommation du courant produit par les installations solaires déployées sur les bâtiments communaux sont les principaux facteurs ayant conduit à ces résultats.

En 2019, 100% de l'électricité est d'origine suisse et certifiée renouvelable, répartie à 73% SIG Vitale Vert et 23% SIG Vitale Bleu. Le parc d'installations solaires photovoltaïques s'est étoffé avec la réalisation des équipements publics des Vergers. La Commune est désormais propriétaire de dix installations solaires qui produisent au total 539'000 kWh, soit 12% de la consommation annuelle des bâtiments et équipements publics communaux (4.5 GWh, soit 4'500'000 kWh). L'incendie déclaré le 21 juillet à la patinoire, vraisemblablement en raison d'un court-circuit au niveau du local technique regroupant les onduleurs des panneaux solaires photovoltaïques, a nécessité des travaux de remise en état importants et un report de l'ouverture de la patinoire pour le grand public. Un projet de remise à neuf de l'installation solaire est prévu en 2020.

Fonds communal énergie

La commission consultative du Fonds communal énergie s'est réunie une seule fois en 2019, le 1^{er} octobre. A cette occasion, elle a préavisé favorablement les dossiers suivants :

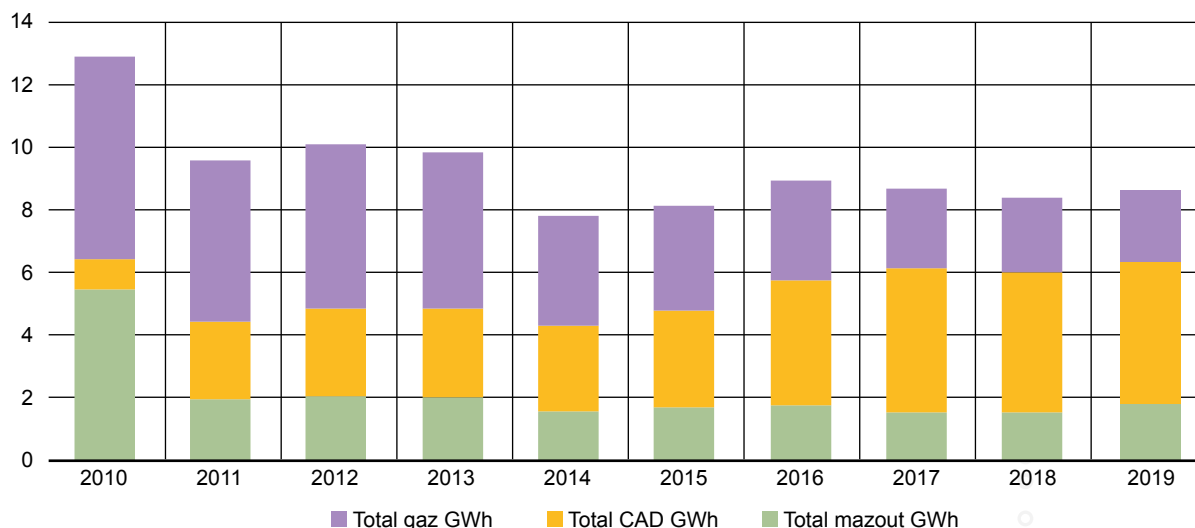
- Requête n° 84 – Solaire photovoltaïque 4.8 kWc, Ribeaud Jacques
Octroi d'une subvention de CHF 1'687.- correspondant à 50% de la rétribution unique attendue de Pronovo SA.

Coût des énergie pour les bâtiments et équipements communaux

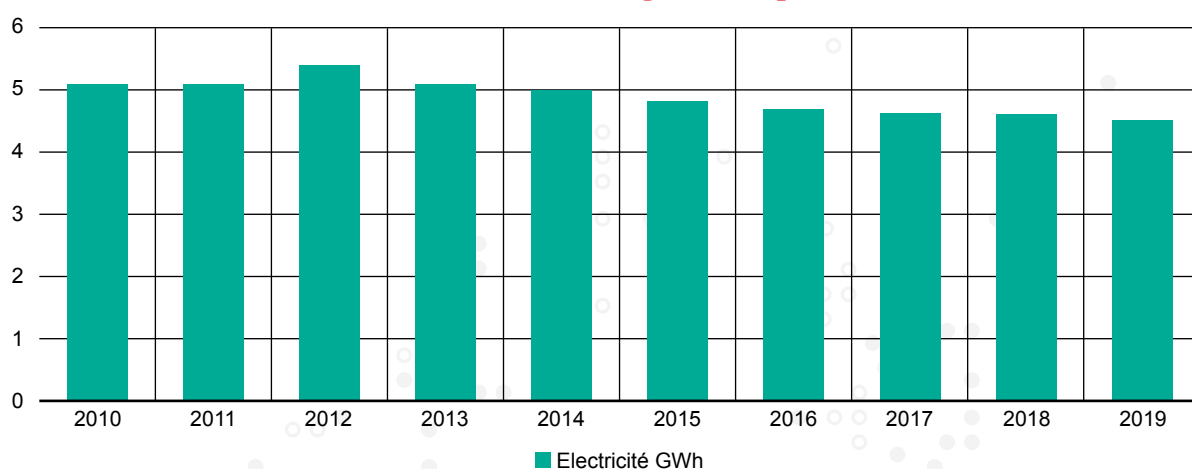
		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Mazout	CHF	255'414	322'980	249'858	164'312	144'577	107'795	117'267	111'809	130'594
Gaz	CHF	422'797	497'365	464'730	388'104	359'981	290'644	253'986	291'622	334'426
CAD	CHF	318'248	316'076	410'220	399'157	483'981	420'575	488'256	487'761	508'670
Autres	CHF								79'344	82'718
Total chaleur	CHF	996'459	1'136'421	1'124'808	951'573	988'539	819'015	859'509	970'536	1'056'408
Electricité (hors EP*)	CHF	1'130'090	996'015	1'026'280	859'958	963'166	920'889	884'834	904'600	886'120
Eclairage public	CHF	145'796	140'600	126'366	126'855	137'700	135'039	127'979	110'642	111'474
Total électricité	CHF	1'275'886	1'136'615	1'152'646	986'813	1'100'866	1'055'928	1'012'813	1'015'242	997'594
Eau	CHF	596'344	555'934	508'126	408'711	558'951	565'965	689'880	602'161	588'306
Total	CHF	2'868'689	2'828'970	2'785'580	2'347'097	2'648'357	2'440'908	2'562'202	2'587'939	2'642'308

EP: Eclairage public

Consommation énergie thermique



Consommation énergie électrique



- Requête n° 85 – Solaire photovoltaïque 2.88 kWc, Ungaro Nicolas
Octroi d'une subvention de CHF 1'687.- correspondant à 50% de la rétribution unique attendue de Pronovo SA.
- Requête n° 86 – Pompe à chaleur air/eau, Di Giacomo Claudio
Octroi d'une subvention de CHF 4'132.- correspondant à 50% de la subvention cantonale attendue de la part du Programme Bâtiments
- Requête n° 87 – Solaire photovoltaïque 5.1 kWc, Orlandini Daniel
Octroi d'une subvention de CHF 1'567.- correspondant à 50% de la rétribution unique attendue de Pronovo SA.
- Requête n° 88 – Isolation périphérique, Dubois Pierre
Octroi d'une subvention de CHF 1'365.- correspondant à 50% de la subvention cantonale attendue de la part du Programme Bâtiments
- Requête n° 89 – Chaudière à pellet et solaire thermique, Schwarz Georges
Octroi d'une subvention de CHF 1'850.- correspondant à 50% de la subvention cantonale attendue de la part du Programme Bâtiments

- Requête n° 90 – Opération Robin des Watts 2019/2020
Financement du projet à hauteur de CHF 17'500.- pour une action de sensibilisation à l'énergie conduite dans les établissements scolaires de Bellavista et de Champs-Frêchets
- Requête n° 91 – Pompe à chaleur, Carbone Flavio
Octroi d'une subvention de CHF 3'240.- correspondant à 50% de la subvention cantonale attendue de la part du Programme Bâtiments
- Requête n° 92 – Pompe à chaleur, Neeser Daniel et Thérèse
Octroi d'une subvention de CHF 2'700.- correspondant à 50% de la subvention cantonale attendue de la part du Programme Bâtiments

En janvier-février 2019 s'est déroulée l'opération éco-sociale « Livron, une nouvelle lumière » soutenue par le Fonds communal énergie à hauteur de CHF 71'283.- (requête n° 56 qui portait sur deux opérations, Prulay en 2018 et Livron en 2019). A cette occasion, 538 appartements ont reçu la visite d'un ambassadeur éco21. Cette opération a généré des économies d'énergie estimée à 130'000 kWh par an.

FINANCES

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

RESULTAT 2019

Les comptes 2019 bouclent avec une perte de CHF 3'340'760.

Cette perte n'est pas due à une mauvaise gestion financière, mais à un élément extraordinaire qui impacte les comptes de toutes les communes genevoises en 2019.

En effet, en 2018 nous avons présenté pour la première fois les comptes selon la méthode MCH2, qui définit un principe de délimitation des charges et des revenus. Le Canton est chargé d'établir les comptes fiscaux des communes pour les impôts des personnes physiques et des personnes morales. Or, l'impôt à la source n'était pas comptabilisé selon cette méthode, mais selon un principe de caisse. Un groupe de travail a donc planché sur ce changement de méthode qui a pu être entériné par l'ACG le 31 octobre 2019. Il a été ainsi décidé d'impacter l'ensemble des conséquences liées au changement de méthode comptable dans les comptes 2019 et de comptabiliser ces impacts en éléments extraordinaires.

Nous avons donc dans les comptes 2019 le chevauchement de l'ancienne méthode et de la nouvelle. Les éléments extraordinaires qui impactent négativement les comptes sont les remboursements en 2019 de l'impôt à la source pour les années 2017-2018 pour un montant de CHF 7'943'740. Nous y trouvons également une provision de CHF 3'951'000 pour le solde estimé de remboursement de l'impôt à la source pour les années 2017 et 2018 qui auront lieu dans les années à venir. Le total de ces éléments est comptabilisé en recettes négatives extraordinaires pour CHF 11'894'740.

Nous aimerions également clarifier que cette perte n'a pas d'incidence financière importante, elle est couverte par notre fortune communale. Après intégration de celle-ci, les capitaux propres de la commune se monte à CHF 303'951'252. Elle n'a pas d'incidence sur les budgets futurs.

Le résultat opérationnel de la Commune quant à lui se monte à un excédent de CHF 8'553'980.

Il est important de préciser que ce résultat opérationnel comprend des éléments non récurrents et spécifiques pour CHF 6'266'380 dont principalement la diminution de la provision du reliquat fiscal liée au changement

de méthode comptable pour l'impôt à la source pour CHF 2'179'643 pour les charges, ainsi que CHF 1'741'294 de recettes supplémentaires, liées au changement de méthode comptable pour la redevance des SIG, et CHF 1'539'664 de recettes supplémentaires non récurrentes pour la taxe professionnelle.

Si nous excluons les éléments non récurrents et spécifiques, le résultat opérationnel de la Commune se monterait à CHF 2'287'600.

RAPPELS SUR LE POSITIONNEMENT BUDGETAIRE 2019

Notre commune vit un essor important depuis le début de la législature, avec une augmentation de la population de 16% depuis 2015, et l'arrivée de nouvelles entreprises et de leurs employés sur notre territoire. Afin de garantir le niveau des prestations à l'ensemble de ces nouvelles populations, la Commune a développé ses infrastructures avec des investissements importants. Celles-ci entraînent bien évidemment des charges et des recettes supplémentaires sur les comptes de fonctionnement.

Pour l'année 2019, le CA a proposé un budget équilibré. Les recettes fiscales ont été à nouveau analysées sur une base prospective des arrivées de contribuables. Il a décidé pour ce budget 2019 de reporter certaines prestations, de basculer les coûts de rénovations légères vers le budget d'investissement, et de ne demander que les postes de travail ayant déjà été demandés les années précédentes, sans succès. Pourquoi cette précaution? Le CA voulait s'assurer que les estimations fiscales qu'il avait faites en 2018, liées à l'augmentation de la population et des emplois à Meyrin, se confirmaient. Vous vous en souvenez certainement, les comptes 2018 avaient donné raison à notre estimation fiscale. Le résultat 2019 confirme à nouveau notre stratégie.

ANALYSE DES RECETTES FISCALES

Recettes fiscales personnes physiques et personnes morales

L'Etat est chargé de traiter pour les communes les impôts sur les personnes physiques et morales. Il établit les comptes fiscaux, les estimations fiscales, et se charge de la taxation. La production complète d'une année fiscale n'est connue que plusieurs années après le début de la

taxation. Les déclarations fiscales 2019 étant complétées en 2020, l'administration estime les recettes fiscales de l'année sur la base de l'année précédente, ce qui constitue un facteur d'incertitude important, sachant que la production de l'année précédente n'est pas finalisée. Plus le pourcentage de notification est bas, moins l'estimation est fiable.

Pour Meyrin, un élément supplémentaire complique la situation, c'est l'incidence de son développement sur les recettes fiscales. Dans ses estimations budgétaires, l'Etat ne tient pas compte des impacts liés à l'augmentation de la population ou du nombre d'entreprises et de leurs employés dans la Commune. Il revient au Conseil administratif de le faire.

Cette tâche complexe est faite avec circonspection par le Conseil administratif depuis le début de la législature. En 2019, il a donc estimé des recettes supplémentaires par rapport aux estimations cantonales de CHF 8'695'308. Les recettes fiscales 2019 sont finalement 0.50% inférieures à l'estimation de la Commune, soit de CHF 405'053. Elles sont par contre de 11.36% supérieures à l'estimation fiscale établie par le Canton. Les résultats fiscaux 2019 ont donné une nouvelle fois raison à l'analyse prospective du Conseil administratif.

Taxe professionnelle

Le montant de la taxe professionnelle se monte à CHF 15'032'141, dont CHF 11'031'605 pour les taxations 2019 et le solde de CHF 4'000'536, lié aux taxations d'années antérieures, dont CHF 1'539'664 pour la part non récurrente.

INVESTISSEMENTS

En 2019, nous avons eu pour CHF 25'772'241 de charges d'investissements et pour CHF 6'103'596 de recettes d'investissements, soit pour CHF 19'668'645 d'investissements nets.

EMPRUNT

Nous n'avons pas fait d'emprunts supplémentaires en 2019 et avons un montant d'emprunt total de CHF 40'000'000 au 31 décembre 2019.

CONCLUSION

Les comptes 2019 confortent le Conseil administratif dans sa stratégie d'un accompagnement maîtrisé du développement de la Commune tout au long de cette légis-

lature. Le résultat négatif cette année est lié à un élément extraordinaire dont le CA n'avait pas connaissance et qui touche toutes les communes en 2019: le changement de méthode de comptabilisation de l'impôt à la source. Sans cet élément extraordinaire, le résultat opérationnel est positif, mais ces éléments non récurrents et spécifiques doivent néanmoins être bien compris de tous. En effet, en faisant abstraction des éléments spécifiques et non récurrents, les comptes afficheraient un bénéfice de CHF 2'287'600. Une marge qui indique de maintenir le cap tel que fixé par le Conseil administratif.

Notre commune a donc une santé financière enviable. Elle a, pendant cette législature et jusqu'au 31 décembre 2019, investi plus de CHF 176 millions dans les infrastructures nécessaires à son fort développement. Ces investissements ont nécessité des emprunts de CHF 40 millions, le solde étant financé par des recettes d'investissements et des fonds propres. Pour couvrir la hausse des charges liées à ce développement, elle n'a augmenté son centime additionnel que de 1 centime, le solde étant couvert par les recettes supplémentaires liées au fort développement. La Commune aura vécu, pendant cette législature et jusqu'au 31 décembre 2019, une hausse de la population de 16%, une hausse des enfants scolarisés dans le primaire de 20%, une hausse des places de crèches de 66%, une hausse des contribuables taxe professionnelle de 33%, et une administration qui a dû augmenter ses effectifs en conséquence de 41%. Son budget de fonctionnement a donc augmenté de 23% pendant cette période, couvert à 7% par la hausse du centime additionnel et donc à 93% par les recettes supplémentaires, principalement des recettes fiscales.

C'est dans cette continuité, que nous avons présenté le budget 2020, ce budget de transmission qui devait permettre à l'administration et au nouveau Conseil administratif d'assurer les prestations publiques votées et engagées et de faire face à la nouvelle législature et ses défis. C'était sans compter avec la pandémie qui a surpris tout le monde en ce début d'année, et qui aura des conséquences importantes sur l'économie des années à venir à l'échelle communale, cantonale, nationale et internationale. Nous serons, comme tous, touchés par les conséquences financières de cette pandémie, mais nous aurons un rôle majeur à jouer afin de permettre à l'économie de se relever. Au-delà des problématiques économiques, cette pandémie aura bien évidemment des conséquences importantes sur le tissu social et les changements sociétaux, nous aurons également dans ce domaine un rôle majeur à jouer pour accompagner et soutenir les interactions et les changements à venir.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

	31 décembre 2018	31 décembre 2019
1. ACTIF	384'171'975,09	386'480'187,08
10. Patrimoine financier	144'403'988,55	140'374'997,97
100. Disponibilités et placements à court terme	23'176'639,56	24'801'625,82
101. Créances	23'778'942,48	18'721'500,65
104. Actifs de régularisation	9'386'895,83	8'460'919,10
106. Marchandises, fournitures et travaux en cours	97'357,42	115'453,21
107. Placements financiers	1'189'933,70	1'205'882,40
108. Immobilisations corporelles	86'774'219,56	87'069'616,79
14. Patrimoine administratif	239'767'986,54	246'105'189,11
140. Immobilisations corporelles	234'089'132,69	239'122'356,44
142. Immobilisations incorporelles	639'441,10	664'806,47
145. Participations, capital social	2'414'389,75	2'414'391,75
146. Subventions d'investissements	2'625'023,00	3'903'634,45
2. PASSIF	384'171'975,09	386'480'187,08
20. Capitaux de tiers	76'879'963,70	82'528'935,45
200. Engagements courants	6'306'000,01	7'600'695,00
204. Passifs de régularisation	18'379'896,67	19'011'308,50
205. Provisions à court terme	5'462'395,94	6'872'693,10
206. Engagements financiers à long terme	40'200'132,35	40'093'651,75
208. Provisions à long terme	1'288'070,00	3'951'000,00
209. Engagements envers les financements spéciaux des capitaux de tiers	5'243'468,73	4'999'587,10
29. Capital propre	307'292'011,39	303'951'251,63
291. Fonds enregistrés comme capital propre	790'251,89	796'812,11
299. Excédent/découvert du bilan	306'501'759,50	303'154'439,52

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2019

Description	Comptes 31.12.2018	Budget 31.12.2019	Comptes 31.12.2019
Charges d'exploitation	109'771'576,87	117'580'821	113'069'776,87
30. Charges de personnel	51'311'789,59	54'620'439	53'458'724,47
31. Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	20'623'821,36	22'576'387	19'588'358,35
33. Amortissements du patrimoine administratif	12'066'633,50	13'907'079	13'225'355,30
36. Charges de transfert	25'767'439,42	26'473'416	26'740'360,75
37. Subventions redistribuées	1'893,00	3'500	56'978,00
Revenus d'exploitation	112'213'909,33	112'500'465	115'000'666,53
40. Revenus fiscaux	99'038'498,89	98'029'233	99'579'930,70
42. Taxes	10'729'881,40	11'221'908	12'071'003,12
43. Revenus divers	864'103,70	885'075	867'134,39
46. Revenus de transfert	1'579'532,34	2'360'749	2'425'620,32
47. Subventions à redistribuer	1'893,00	3'500	56'978,00
Résultat d'exploitation	2'442'332,46	-5'080'356	1'930'889,66
34. Charges financières	328'538,58	417'444	337'466,23
44. Revenus financiers	4'943'697,67	5'499'268	6'960'556,42
Résultat financier	4'615'159,09	5'081'824	6'623'090,19
RESULTAT OPERATIONNEL	7'057'491,55	1'468	8'553'979,85
RESULTAT EXTRAORDINAIRE			-11'894'739,61
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	7'057'491,55	1'468	-3'340'759,76

*dans ce tableau, les imputations internes 39/49 n'apparaissent pas

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 2019

	2018	2019
Résultat total du compte de résultats	7'057'491,55	-3'340'759,76
+ Amortis. du PA et subventions d'investissements (planifiés, non planifiés, complémentaires)	12'108'636,50	13'331'444,30
- Augmentation / + diminution des créances ou des engagements courants	-2'991'689,35	5'057'441,83
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	45'633,34	925'976,73
- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	15'290,99	-18'095,79
+ Augmentation / - diminution des engagements courants (CC, créanciers)	-1'572'238,69	1'294'694,99
+ Augmentation / - diminution des provisions	1'965'702,28	4'073'227,16
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	291'331,56	631'411,83
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve du capital propre	2'210'439,05	-243'881,63
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle	19'130'597,23	21'711'459,66
- Subventions d'investissements acquises	7'166'322,44	5'845'882,13
- Remboursement de prêts et participations	701'995,25	-
Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	7'868'317,69	5'845'882,13
- Immobilisations corporelles	-40'088'508,44	-24'005'115,03
- Immobilisations incorporelles	-239'408,87	-124'713,52
- Propres subventions d'investissements	-1'406'926,00	-1'384'700,45
Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-41'734'843,31	-25'514'529,00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA	-33'866'525,62	-19'668'646,87
- Augmentation / + diminution des placements financiers et des immob. corp. du PF	-701'191,15	-311'345,93
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF	-701'191,15	-311'345,93
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement	-34'567'716,77	-19'979'992,80
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	15'001'582,25	-106'480,60
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	15'001'582,25	-106'480,60
Variation des liquidités et placements à court terme	-435'537,29	1'624'986,26

MEYRIN - ÉVOLUTION 2015-2019 - QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Libellé	2015	2016	2017	2018	2019	TOTAL
Population	22'399	23'324	24'128	25'219	25'681	25'681
	324	925	804	1'091	462	3'606
	1%	4%	4%	5%	2%	16%
Places Crèches - à la journée*	218	218	316	362	362	362
	0	0	98	46	0	144
	0%	0%	45%	21%	0%	66%
Places Crèches - à temps partiel*	76	76	76	76	76	76
Enfants 1P-8P	1'837	1'912	1'972	2'059	2'163	2'163
	41	75	60	87	104	367
	2%	4%	3%	5%	6%	20%
ETP	264	277	313	353	361	361
	8	13	36	40	8	105
	3%	5%	14%	16%	3%	41%
RECETTES	99'129'060	107'965'702	106'002'624	117'752'497	110'565'088	110'565'088
	6'629'238	8'836'642	-1'963'078	11'749'873	-7'187'409	18'065'266
	7%	10%	-2%	13%	-8%	20%
CHARGES	94'825'314	93'419'724	103'086'425	110'695'005	113'905'847	113'905'847
	4'340'883	-1'405'590	9'666'701	7'608'580	3'210'842	23'421'416
	5%	-2%	11%	8%	4%	26%
RESULTAT	4'303'746	14'545'978	2'916'199	7'057'492	-3'340'759	-3'340'759
DETTES	25'000'000	30'000'000	25'000'000	40'000'000	40'000'000	40'000'000
	5'000'000	5'000'000	-5'000'000	15'000'000	0	20'000'000
	25%	25%	-25%	75%	0%	100%
INVESTISSEMENTS BRUTS	39'644'032	25'857'661	38'706'041	46'151'585	25'772'241	176'131'560
RECETTES	9'628'339	135'480	21'050'171	12'285'059	6'103'596	49'202'645
INVESTISSEMENTS NETS	30'015'693	25'722'181	17'655'870	33'866'526	19'668'645	126'928'915
BUDGET INVESTISSEMENTS NETS	53'156'257	53'637'806	51'825'897	48'341'748	28'741'751	235'703'459
Degré d'autofinancement	54,71%	102,23%	84,46%	56,59%	50,79%	58,13%
CENTIME ADDITIONNEL	43	44	44	44	44	44
Valeur du centime	1'576'592	1'712'867	1'684'356	1'846'707	1'846'898	1'846'898
Impôt PP (IBO, IS, IPC)	49'310'528	50'595'597	50'270'777	57'247'655	55'006'093	55'006'093
	3'870'908	1'285'069	-324'820	6'976'878	-2'241'562	9'566'473
	9%	3%	-1%	15%	-5%	21%
Impôt PM	20'059'527	24'770'539	23'840'897	24'007'448	26'257'415	26'257'415
	560'021	4'711'012	-929'642	166'551	2'249'967	6'757'909
	3%	24%	-5%	1%	12%	35%
Taxe professionnelle	13'460'105	13'761'401	12'344'469	14'503'859	15'032'141	15'032'141
	962'230	301'296	-1'416'932	2'159'390	528'282	2'534'266
	8%	2%	-11%	17%	4%	20%
Nombre contribuable TPC	1'581	1'764	1'793	1'964	1'996	1'996
	80	183	29	171	32	495
	5%	12%	2%	11%	2%	33%
Fonds Péréquation - PM (recettes)	2'822'322	2'824'947	2'863'733	3'279'537	3'284'282	3'284'282
	215'487	2'625	38'786	415'804	4'745	677'447
	8%	0%	1%	16%	0%	26%
Compensation financière en faveur des communes frontalières (charges)	6'973'764	7'298'844	7'451'397	7'967'921	8'039'372	8'039'372
	92'336	325'080	152'553	516'524	71'451	1'157'944
	1%	5%	2%	8%	1%	17%
Péréquation financière intercommunale (charges)	2'055'659	1'854'826	2'348'558	3'115'838	2'142'882	2'142'882
	303'287	-200'833	493'732	767'280	-972'956	390'510
	17%	-11%	28%	44%	-56%	22%

* places de crèches à la journée, yc accueil familial de jour, places de crèches à temps-partiel, yc garderie la Framboise.





IMPRESSUM

Compte rendu administratif
et financier 2019
Commune de Meyrin

EDITEUR

Commune de Meyrin
Rue des Boudines 2
Case postale 367
1217 Meyrin 1
www.meyrin.ch

CONCEPTION ET MISE EN PAGE

Outline Communication, Meyrin

IMPRESSION

NBmedia, Vernier

NATURE DU PAPIER

Image Impact FSC

TIRAGE

200 exemplaires



MEYRIN